

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

Amirat
Andon
Auribeau-sur-Siagne
Briançonnet
Cabris
Caille
Collongues
Escragnolles
Gars
Grasse
La Roquette-sur-Siagne
Le Mas
Le Tignet
Les Mujouls
Mouans-Sartoux
Pégomas
Peymeinade
Saint-Auban
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Saint-Vallier-de-Thiery
Séranon
Spéracèdes
Valderoure



SOMMAIRE

00

Le mot du Président	03
Les membres du Bureau	06
Les commissions	10
Les membres du Conseil	11
Les compétences	12

LES MOYENS GÉNÉRAUX 16

01

RH	18	SI	26
Juridique	22	Finances	28
Communication	23	Commande publique	30
SIG	24	Financements extérieurs	31

UNE AGGLO SOLIDAIRE 32

02

Petite enfance	34	Jeunesse	46
Maintien à domicile	36	Habitat - Logement	48
Emploi & ESS	38	Pôle Assistance aux communes	52
CTG	44	Développement social des territoires	56

UNE AGGLO ENGAGÉE ET DURABLE 58

03

Environnement - Risques majeurs	60	Mobilité – Transports	71
Energie	64	Agriculture - PAT	74
Collecte	66	Eaux et assainissement	76
Aménagement	68		

UNE AGGLO CULTURELLE ET SPORTIVE 78

04

Affaires culturelles	80
MIP - JMIP	83
Sports - Piscines	86

UNE AGGLO DE DÉVELOPPEMENT 88

05

Economie	90
Tourisme	94
Enseignement supérieur	96
Les services techniques	98

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2023 a été riche en réalisations pour renforcer la dynamique du Pays de Grasse. Notre engagement collectif n'a jamais été aussi fort, aligné avec nos valeurs et notre vision d'un territoire toujours plus attractif, solidaire et innovant.

La CAPG a su répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tout en plaçant la qualité de vie de nos concitoyens au centre de ses priorités. Du soutien à la petite enfance à l'aide à domicile pour les seniors, en passant par l'emploi, le logement et la jeunesse, nous avons œuvré pour garantir à tous un accès équitable aux services publics. La signature de la Charte Territoriale Globale (CTG) pour la période 2020-2023 témoigne de notre volonté de

mieux coordonner les actions locales, et nous sommes fiers des résultats obtenus.

La transition écologique a également été au cœur de nos préoccupations. L'obtention de deux étoiles dans le cadre du label Climat-Air-Énergie souligne l'engagement de la CAPG en faveur de la transition énergétique. Des projets comme le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et la gestion des biodéchets, associés à notre stratégie de mobilité durable, montrent notre détermination à être à la pointe de ces enjeux.

Sur le plan économique, 2023 a été une année charnière pour favoriser l'attractivité des entreprises et l'innovation. La labellisation «Territoire d'Industrie» témoigne de la volonté de notre territoire de renforcer son tissu industriel tout en répondant aux défis de la réindustrialisation et de la décarbonation. Par ailleurs, nous continuons de former les talents de demain grâce à notre pôle de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Grasse Campus.

Enfin, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a pris une nouvelle ampleur, structurant un écosystème local autour d'une agriculture durable, de la production locale et d'une alimentation de qualité. Notre engagement culturel, quant à lui, s'est intensifié avec la labellisation



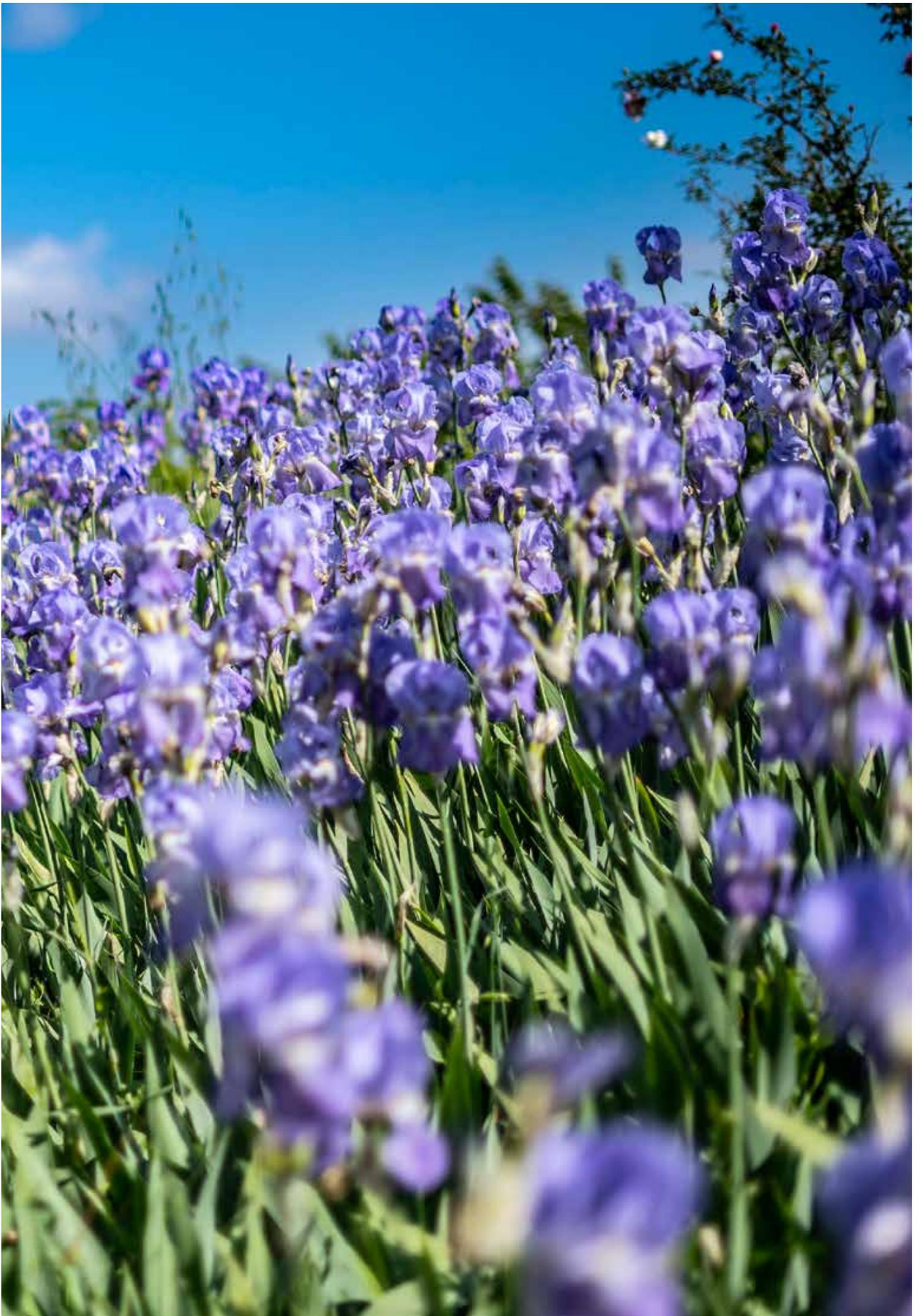
«100% Territoire EAC», favorisant un accès élargi à la culture et renforçant ainsi la cohésion sociale.

C'est donc avec enthousiasme que je vous invite à découvrir, à travers ce rapport d'activités, les initiatives qui ont marqué 2023 et celles qui poseront les bases d'un avenir prospère et durable pour le Pays de Grasse.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, font vivre et évoluer notre belle communauté.

Jérôme VIAUD

Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse
Maire de Grasse
Vice-président du Conseil
départemental des
Alpes-Maritimes



LES MEMBRES DU BUREAU

Élu par le conseil communautaire, le bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se compose du Président, de 15 Vice-présidents ainsi que de 10 membres disposant de délégations spécifiques. Tous les maires y sont représentés.

Le Bureau débat sur les dossiers majeurs et prépare les délibérations du conseil communautaire. Il prend également des décisions par délégation de ce conseil communautaire.



**70 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET 26
ÉLUS MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
(23 MAIRES + 3 ÉLUS COMMUNAUTAIRES)**



Jérôme VIAUD

Président
Maire de Grasse



Jean-Marc DELIA

1^{er} Vice-président en charge
des finances, de la gestion des
déchets et de la jeunesse
Maire de St-Vallier-de-Thiery



Pierre ASCHIERI

Vice-président en charge de la
commission locale d'évalua-
tion des charges transférées
Maire de Mouans-Sartoux



Claude BOMPAR

Vice-président en charge du
développement numérique
Maire de Séranon



Pierre BORNET

Vice-président en charge de la
santé, du maintien à domicile
et des personnes âgées
Maire de Cabris



Dominique BOURRET

Vice-présidente en charge de la
politique de la ville et de la culture
Conseillère municipale Ville de Grasse



Marino CASSEZ

Vice-président en charge de
l'environnement
Maire de Gars



Marie-Louise GOURDON

Vice-présidente en charge de l'habitat, du logement et de l'égalité femmes-hommes
Adjointe à Mouans-Sartoux



Jean-Marc MACARIO

Vice-président en charge de la petite enfance
Maire de Spéracèdes



Christian ORTEGA

Vice-président en charge du développement économique
Maire de La Roquette-sur-Siagne



Michèle PAGANIN

Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire
Maire d'Auribeau-sur-Siagne



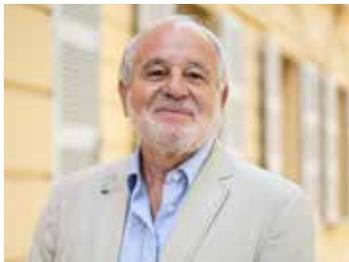
Gilles RONDONI

Vice-président en charge des sports
Adjoint à la Ville de Grasse



Philippe SAINTE ROSE FANCHINE

Vice-président en charge des travaux et délégation de maîtrise d'ouvrage
Maire de Peymeinade



Claude SERRA

Vice-président en charge de la mobilité et des transports
Maire du Tignet



Florence SIMON

Vice-présidente en charge des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et risques majeurs
Maire de Pégomas



Christian ZEDET

Vice-président en charge du juridique, de l'éthique et de l'aide aux victimes
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



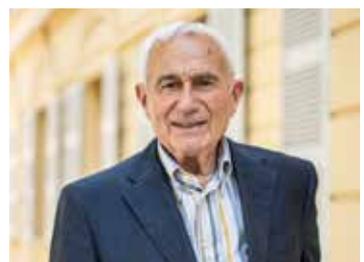
Gérard BOUCHARD

Membre du Bureau en charge de l'hébergement et gîtes de montagne
Maire des Mujouls



Raoul CASTEL

Membre du Bureau en charge de l'agriculture
Maire de Collongues



Claude CEPPI

Membre du Bureau en charge des activités de pleine nature et de montagne
Maire de Saint-Auban



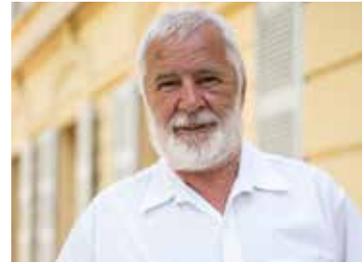
Henri CHIRIS

Membre du Bureau en charge
de l'agro-pastoralisme
Maire d'Escagnolles



Jean-Louis CONIL

Membre du Bureau en charge
de la protection des forêts et
filières bois
Maire d'Amirat



Yves FUNEL

Membre du Bureau en charge
du développement des
stations
Maire de Caille



Ismaël OGEZ

Membre du Bureau en charge
de l'écotourisme
Maire de Briançonnet



Bernard ROUX

Membre du bureau en charge
des énergies renouvelables
Maire de Valderoure



Ludovic SANCHEZ

Membre du Bureau en charge
de l'artisanat
Maire du Mas



David VARONNE

Membre du Bureau
Maire d'Andon



COMMISSIONS THÉMATIQUES

► 13 Commissions Thématiques

- Jeunesse, Petite Enfance, Maintien à domicile
- Aménagement
- Habitat Logement
- Mobilités et transports
- Gestion des déchets et énergie
- Développement économique, enseignement supérieur, agriculture, tourisme
- Finances et Performance publique
- Développement numérique
- Environnement
- Emploi, Economie sociale et solidaire, solidarités, politique de la ville et santé
- Culture
- Sports
- GEMAPI et Prévention des Risques

LES MEMBRES DU CONSEIL

TITULAIRES

Amirat • Monsieur Jean-Louis CONIL
Andon • Monsieur David VARRONE
Auribeau-sur-Siagne • Madame Michèle PAGANIN
Auribeau-sur-Siagne • Monsieur Gilbert EININGER
Briançonnet • Monsieur Ismaël OGEZ
Cabris • Monsieur Pierre BORNET
Caille • Monsieur Yves FUNEL
Collongues • Monsieur Raoul CASTEL
Escragnolles • Monsieur Henri CHRIS
Gars • Monsieur Marino CASSEZ
Grasse • Monsieur Jérôme VIAUD
Grasse • Monsieur Ali AMRANE
Grasse • Monsieur Philippe BONELLI
Grasse • Madame Aline BOURDAIRE
Grasse • Madame Dominique BOURRET
Grasse • Madame Catherine BUTTY
Grasse • Monsieur Stéphane CASSARINI
Grasse • Madame Marie CHABAUD
Grasse • Madame Muriel CHABERT
Grasse • Madame Magali CONESA
Grasse • Madame Valérie COPIN
Grasse • Madame Laurence COSTE
Grasse • Monsieur Cyril DAUPHOUD
Grasse • Monsieur Nicolas DOYEN
Grasse • Madame Anne-Marie DUVAL
Grasse • Monsieur Paul EUZIERE
Grasse • Monsieur Jean-Marc GARNIER
Grasse • Madame Karine GIGODOT
Grasse • Monsieur Patrick ISNARD
Grasse • Madame Claude MASCARELLI
Grasse • Monsieur Roger MISSENTI
Grasse • Monsieur Christophe MOREL
Grasse • Madame Nicole NUTINI
Grasse • Madame Annie OGGERO-MAIRE
Grasse • Monsieur Pascal PELLEGRINO
Grasse • Monsieur Serge PERCHERON
Grasse • Monsieur Gilles RONDONI
Grasse • Monsieur François ROUSTAN
La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Christian ORTEGA
La Roquette-sur-Siagne • Madame Sylvie MORLIERE
La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Robert NOVELLI
Le Mas • Monsieur Ludovic SANCHEZ
Le Tignet • Monsieur Claude SERRA
Le Tignet • Madame Brigitte LUCAS

Les Mujouls • Monsieur Gérard BOUCHARD
Mouans-Sartoux • Monsieur Pierre ASCHIERI
Mouans-Sartoux • Madame Annie FRECHE
Mouans-Sartoux • Madame Marie-Louise GOURDON
Mouans-Sartoux • Monsieur Christophe MARTELLO
Mouans-Sartoux • Monsieur Roland RAIBAUDI
Mouans-Sartoux • Madame Christiane REQUISTON
Pégomas • Madame Florence SIMON
Pégomas • Monsieur Marc COMBE
Pégomas • Madame Julie CREACH
Pégomas • Madame Martine UBALDI
Pégomas • Monsieur Alain YBERT
Peymeinade • Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE
Peymeinade • Monsieur Marc BAZALGETTE
Peymeinade • Monsieur Gérard DELHOMEZ
Peymeinade • Madame Odile DESPLANQUES
Peymeinade • Madame Catherine SEGUIN
Saint-Auban • Monsieur Claude CEPPI
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Christian ZEDET
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Madame Marie AMMIRATI
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Jean-Pierre FRANCHI
Saint-Vallier-de-Thiery • Monsieur Jean-Marc DELIA
Saint-Vallier-de-Thiery • Madame Pauline LAUNAY
Séranon • Monsieur Claude BOMPAR
Spéracèdes • Monsieur Jean-Marc MACARIO
Valderoure • Monsieur Bernard ROUX

SUPPLÉANTS

Amirat • Monsieur Patrick TOSELLO
Andon • Madame Marie-Hélène CABRI-CLOUET
Briançonnet • Monsieur Raymond CARLIN
Cabris • Madame Caroline COLLET
Caille • Madame Marie-Christine PEYROUTOU
Collongues • Monsieur Joseph GARELLO
Escragnolles • Madame Geneviève PISCITELLI
Gars • Madame Myriam NOCERA
Le Mas • Monsieur Fabrice RUF
Les Mujouls • Madame Germaine GERMAIN
Saint-Auban • Madame Françoise PASCAL
Séranon • Madame Nadine TENSIC
Spéracèdes • Madame Martine MAUBERT-REY
Valderoure • Madame Sandrine VEYAN

NOS COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › Études, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- › Création, aménagement, gestion et entretien de locaux destinés à accueillir des entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises...);
- › Actions de développement économique (aides à l'implantation, à la création et/ou au développement d'activités économiques);
- › Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme ;
- › Promotion de l'agriculture.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - MOBILITÉ ET TRANSPORTS URBAINS

- › Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- › Études d'urbanisme et d'aménagement (Plans Locaux d'Urbanisme...);
- › Étude, création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ;
- › Organisation des grands principes de déplacements, de circulation et de stationnement sur le territoire (Plan de Déplacements Urbains, Plan de Déplacements Administrations, Plan De Mobilités Employeur) ;
- › Déplacements modes actifs (service de location de VAE " La Bicyclette") ;
- › Amélioration de l'accessibilité des transports publics apour tous les publics (Service MobiPlus, Service SàD – Sillages à la Demande ;
- › Installation et entretien des abribus destinés aux usagers du réseau de transports ;
- › Organisation et exploitation du réseau de transports en commun ;
- › Réalisation d'infrastructures de transports en commun en site propre sur des secteurs prioritaires ;
- › Création et gestion des pôles d'échanges multimodaux (gare SNCF de Grasse et de Mouans-Sartoux) ;
- › Implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

LOGEMENT, HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- › Planification de la construction de logements sur le territoire (Programme Local de l'Habitat) ;
- › Actions et aides financières en faveur du logement social ;
- › Cofinancement des Programmes de Renouvellement Urbain ;
- › Suivi et gestion des demandes de logement social ;
- › Aide à l'amélioration des logements privés : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et lutte contre l'habitat indigne.

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- › Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- › Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;
- › Accompagnement des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Maisons France Services.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- › Création et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage.

DÉCHETS

- › Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers / recyclables ;
- › Actions en faveur de la réduction des déchets.

EAU - ASSAINISSEMENT - EAUX PLUVIALES URBAINES

- › Production, acheminement et distribution d'eau potable ;
- › Collecte et Traitement des eaux usées ;
- › Gestion des eaux pluviales urbaines.

GEMAPI

- › Entretien et aménagement des cours d'eau ;
- › Défense contre les inondations ;
- › Protection des écosystèmes aquatiques, des zones humides.

ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET SECURITE

- › Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- › Sensibilisation et éducation au développement durable ;
- › Prévention des risques : études et documents réglementaires ;
- › Création d'une réserve intercommunale de sécurité civile ;
- › Accompagnement technique aux communes ;
- › Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- › Production d'énergie sur les sites de la CAPG ;
- › Financement du SDIS.

SPORTS ET CULTURE

- › Équipements culturels et sportifs : MIP-JMIP, Théâtre de Grasse, ECS Val de Siagne et ECS Valderoure, équipements nautiques et salle d'escrime ;
- › Actions en faveur des disciplines uniques sur le territoire : escrime, natation et école de rugby ;
- › Soutien à la station de ski de l'Audibergue ;
- › Actions autour de l'Éducation Artistique et Culturelle, la lecture publique, le spectacle vivant et soutien aux artistes en résidence.

EMPLOI - ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- › Coordination et animation des dispositifs locaux pour l'emploi et l'insertion professionnelle ;
- › Actions en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire.

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

- › Gestion des crèches du secteur de Peymeinade, Le Tignet, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Séranon ;
- › Gestion du réseau d'assistants maternels via le relais d'assistants itinérants « Am Stram Ram » ;
- › Gestion et animation de centres de loisirs périscolaires et extrascolaires sur certains secteurs du territoire.

SERVICE À LA POPULATION

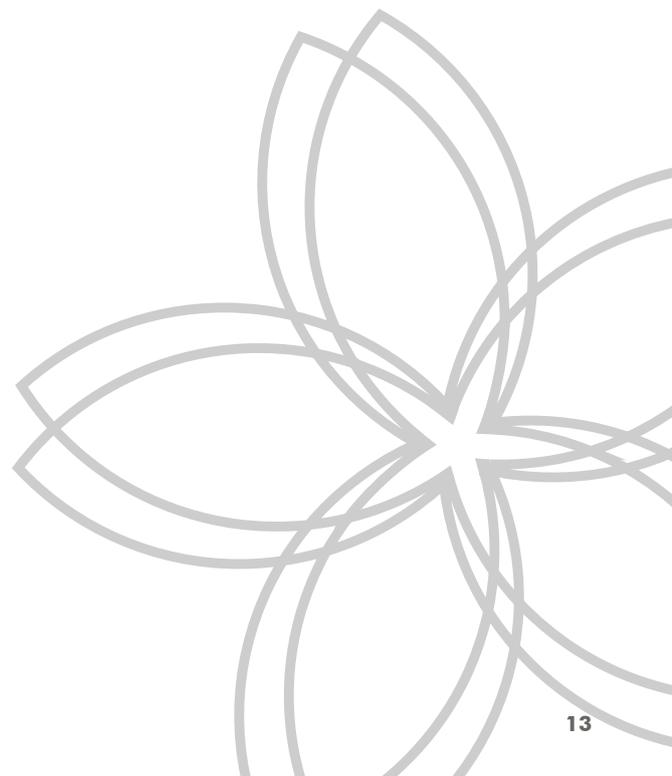
- › Maintien à domicile ;
- › Maintien de l'offre médicale via la maison de santé intercommunale à Valderoure.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- › Aménagement numérique du territoire et déploiement de la fibre optique ;
- › Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour tous avec les Espaces Numériques Citoyens.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- › Développer l'offre de programme du supérieur ;
- › Favoriser le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- › Créer et gérer les dispositifs du campus territorial multisite ;
- › Mettre à disposition des locaux et moyens dédiés aux établissements partenaires ;
- Soutenir la vie étudiante.





23 COMMUNES

Amirat	▶ 51 habitants
Andon	▶ 640 habitants
Auribeau-sur-Siagne	▶ 3 251 habitants
Briançonnet	▶ 184 habitants
Cabris	▶ 1 393 habitants
Caille	▶ 403 habitants
Collongues	▶ 76 habitants
Escragnolles	▶ 615 habitants
Gars	▶ 76 habitants
Grasse	▶ 48 323 habitants
La Roquette-sur-Siagne	▶ 5 436 habitants
Le Mas	▶ 99 habitants
Le Tignet	▶ 3 105 habitants
Les Mujouls	▶ 40 habitants
Mouans-Sartoux	▶ 10 531 habitants
Pégomas	▶ 8 045 habitants
Peymeinade	▶ 8 256 habitants
Saint-Auban	▶ 213 habitants
Saint-Cézaire-sur-Siagne	▶ 3 924 habitants
Saint-Vallier-de-Thiery	▶ 3 667 habitants
Séranon	▶ 535 habitants
Spéracèdes	▶ 1 176 habitants
Valderoure	▶ 495 habitants
CAPG	▶ 100 534 habitants

Source : Insee, Recensement de la population
légal 2021, en vigueur au 1er janvier 2024
(population municipale)

EN BREF

Date de création : 1^{er} janvier 2014 / Population : 100 534 habitants

Superficie : 490 km²

Onze parcs d'activités : Pilon à Saint-Vallier-de-Thiery, Picourenc à Peymeinade, la Festre à Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Marc, Bois de Grasse, Carré-Marigarde et Sainte-Marguerite à Grasse, Tiragon et Argile à Mouans-Sartoux, la Plaine à La Roquette-sur-Siagne et la Fènerie à Pégomas

LES MOYENS GÉNÉRAUX

- ▶ Ressources Humaines
 - Qualité de vie au travail
 - Égalité femmes/hommes
- ▶ Affaires juridiques
- ▶ Communication
- ▶ Système d'Information Géographique
- ▶ Systèmes d'information
- ▶ Finances
- ▶ Commande publique
- ▶ Financements extérieurs

C'est une direction ressource "au service" des services de la CAPG.

Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation en matière de finances, ressources humaines, mutualisation, affaires juridiques & marchés publics, SIG, service d'informations et communication.

Des ressources au service des compétences

01



LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de s'assurer que l'organisation dispose du personnel nécessaire à son bon fonctionnement. Pour garantir l'efficacité de la CAPG, son personnel doit être performant. La formation joue un rôle essentiel dans l'adéquation optimale entre les compétences et les postes. La DRH veille également au respect des obligations légales en matière d'emploi et s'efforce de faciliter la vie et l'épanouissement des agents.

Transfert et création de 101 postes en 2023

- ▶ 51 agents transférés de la ville de Grasse et renforts à la DGST.
- ▶ 16 agents pour la jeunesse : réorganisation du temps de travail et remplacements d'agents absents.
- ▶ 6 agents pour la petite enfance : nouvelles obligations réglementaires et remplacements d'agents absents.
- ▶ 3 agents pour la collecte : recrutements en souffrance en 2022.
- ▶ 2 agents pour le développement économique.
- ▶ 2 agents pour le Pôle Intermodal de Grasse : recrutements en souffrance en 2022.
- ▶ 2 agents à la direction générale pour des renforts.
- ▶ 1 agent pour les assemblées.
- ▶ 1 agent pour la commande publique.
- ▶ 1 agent pour la direction des systèmes d'information.
- ▶ 1 agent pour l'eau et l'assainissement.
- ▶ 1 agent pour la direction générale adjointe (poste vacant en novembre 2022).

▶ 14 agents dans plusieurs services de la CAPG : remplacements d'agents absents ou en disponibilité.

726

agents au
31/12/2023
(625 au 31/12/2022)

515

titulaires (71%)

211

contractuels
(29%)

60%

de femmes

40%

d'hommes

437 cat. C (70%)

116 cat. B (18.5%)

72 cat. A (11.5%)

43.7 ans

moyenne d'âge

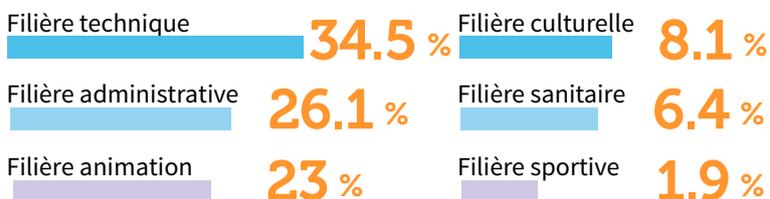
2.6%

travailleurs handicapés

78.5% (tps complet)

10.3% (tps partiel)

11.2% (détachement,
dispo, congé parental)



La mobilité interne

La politique de mobilité interne lancée en 2017 a été développée au sein de la collectivité. Cette démarche permet d'optimiser la répartition des effectifs et compétences dans les différents services en fonction de l'évolution des besoins, d'éviter les recrutements externes et de répondre aux aspirations professionnelles des agents. En 2023, 17 agents ont bénéficié d'une mobilité interne.



59 396€

budget formation CNFPT

1 165

jours de formation
réalisés

La formation

Le budget 2023 de formation (hors cotisation CNFPT) s'est élevé à 59 396 € (dont 2 470 € pour le CPF).

1 165 jours de formation ont été réalisés en 2023. Le nombre de jours de formation est légèrement supérieur à celui de l'année 2022.

LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La CAPG est impliquée dans une démarche visant à améliorer la qualité de vie et des conditions de travail : organisation, réalisation du travail, compétences et parcours professionnels, égalité au travail, projet d'entreprise et management, dialogue professionnel et social, santé et prévention. Cette démarche a pour objectif de coordonner ces différents aspects afin de préserver la santé des agents tout en améliorant la performance de la collectivité.

Organisation

Notre capacité à échanger et à collaborer sur la prévention des risques professionnels nous permet d'analyser le travail réel avec les agents, et, de mettre en œuvre l'ensemble des opérations à même de répondre à la demande (travail prescrit). On identifie ainsi l'ensemble des facteurs de risques professionnels, dont ceux pouvant être générés par l'organisation mise en place. Toutefois, les modifications organisationnelles répondent aussi à l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail. Aussi, l'équipe carrière/paie, qui reçoit habituellement les collègues au siège, s'est déplacée à la rencontre des agents du Haut-Pays. deux nouvelles rencontres sur le site de France Services de Saint-Auban ont permis de répondre aux attentes des agents, facilitant ainsi des échanges en face-à-face et une meilleure qualité relationnelle avec ceux éloignés du siège.

Le contenu et la réalisation du travail

Cette année, deux membres de l'équipe des assistants de prévention ont été formés à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique. Cette formation doit permettre de nous appuyer sur des compétences internes pour prévenir l'usure professionnelle, mais également améliorer nos conditions d'exercice. Aussi, une première analyse du contenu et de la réalisation du travail de menuiserie, effectuée par les acteurs PRAP et les agents, a permis d'élaborer des propositions visant à l'amélioration de la performance et des conditions de travail.

Compétences et parcours professionnels

La Direction des Ressources Humaines reçoit les agents afin de les accompagner dans leur trajectoire professionnelle, la demande de mobilité au reclassement et pour la fin de carrière. Aussi, avons-nous complété nos entretiens individuels avec des outils comme le "MOTIVA" qui permet d'identifier les leviers de motivation qui nous mobilisent sur le plan professionnel. De plus, notre partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris nous permet de compléter cette réflexion autour des motivations avec l'identification de nos ressources personnelles, grâce au « bilan existentiel ». Enfin, cette démarche sur le parcours professionnel représente une opportunité de déroulement de carrière, mais aussi une possibilité d'anticiper l'usure professionnelle. La mobilité interne a ainsi permis 17 changements de poste en 2023.

Projet d'entreprise et management

Cette année a vu l'aboutissement d'une réflexion entre les agents et la direction en vue de dégager 5 valeurs qui font sens collectivement :

► **la cohésion** : encourager l'entraide, la solidarité et la reconnaissance ;

► **le sens du service** : choisir de s'engager au service des citoyens ;

► **l'efficacité** : développer son expertise et se former tout au long de la vie ;

► **l'adaptabilité** : être confronté au défi du travail, de l'environnement et de la société ;

► **la contribution** : être utile au développement du territoire.

Par ailleurs, le Club Manager a maintenu ses rencontres, favorisant ainsi le soutien et les échanges de pratiques entre cadres grâce à la formation et aux temps d'échanges dédiés. 18 managers sont engagés sur une démarche de réflexion continue depuis 4 ans.

Dialogue professionnel et dialogue social

L'instance de la Formation spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions du Travail s'est réunie trois fois au cours de l'année 2023. Elle a donné lieu à de nombreux échanges entre le collège des élus et celui des Représentants du Personnel (RP). C'est grâce au dialogue social qu'a émergé la mise en place du télétravail dont ont bénéficié 70 agents en 2023. Toujours dans cette dynamique de dialogue social, les Représentants du Personnel ont ouvert la négociation pour l'augmentation du montant des Titres restaurants.

Santé et prévention

Grâce à l'investissement en formation, les assistants de prévention ont effectué l'analyse d'accidents de travail afin de réduire les risques accidentogènes.

Enfin, nous avons poursuivi notre collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du CDG06, notamment en accompagnant le retour des agents après une longue absence sur des postes et des temps de travail adaptés. Les préconisations médicales ont permis d'équiper nos agents de matériel ergonomique et de leur offrir des conditions de travail optimales.



L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Le principe d'égalité Femmes - Hommes inscrit dans le préambule de la constitution de 1946 est érigé aujourd'hui « grande cause nationale ». L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur républicaine qui nécessite un engagement quotidien fort et durable de tous, femmes et hommes, responsables politiques, citoyens, collectivités locales et entreprises.

« Le Mars de l'Égalité »

En 2023, dans le cadre du « Grand pari de l'égalité en Pays de Grasse », la CAPG porte la 1^{re} édition du « Mars de l'égalité ».

À l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des droits des femmes, la CAPG a sensibilisé à la mixité des métiers les jeunes de 4^e et 3^e de sept collèges. Plus de 60 bénévoles ont ainsi présenté leur parcours pour faciliter et inspirer le choix d'orientation des jeunes.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, le Rectorat de l'académie de Nice, l'Université Côte d'Azur, les communes de Mouans-Sartoux et de Grasse, l'association Femmes Cheffes d'entreprises...

L'occasion d'affirmer qu'il n'est plus de métiers qui ne soient accessibles qu'aux femmes et/ou aux hommes.

Une mobilisation exemplaire de : l'Université Côte d'Azur - CNRS - Association femmes cheffes d'entreprises - Les Premières Sud - Les entreprises pour la Cité - Nouv'Elles, La Maison de l'intelligence artificielle - Initiative terres d'Azur - Fleurs d'exception - What06 - French Tech Côte d'Azur - Festival du livre et le service culturel de la ville de Mouans-Sartoux - Ville de Grasse.

1500 jeunes
7 collèges

40 intervenants
intervenantes

25 métiers
représentés

28 organismes,
entreprises et asso

Le 4 avril 2023, grande soirée de clôture du « Mars de l'égalité »

La soirée organisée sur le site de Grasse Campus a réuni près de 80 personnes pour témoigner de l'engagement exemplaire d'un territoire en faveur de l'égalité pour tous. L'occasion de mettre en lumière des actions et initiatives portées par plus de 20 partenaires issus du monde associatif.

Le 23 novembre, sensibilisation des jeunes à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Près de 150 élèves, professeur(e)s, enseignant(e)s et acteurs du territoire étaient réunis à l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne pour assister à la représentation de la Compagnie « A corps d'âmes ».

La formation aux enjeux de l'égalité

Les formations visent à renforcer la connaissance et la compréhension du sujet tout en répondant aux enjeux définis dans le cadre de la politique publique d'égalité professionnelle pour tous.

En 2023, les personnes en situation d'encadrement ont été conviées à une formation sur le recrutement inclusif. Une formation participative coanimée par deux expertes du cabinet « So inclusive » a posé les bases :

- ▶ des enjeux de l'inclusivité ;
- ▶ des principes de l'inclusion, du recrutement à l'intégration du nouveau personnel.

Un travail pour prendre conscience de l'intérêt d'une politique RH inclusive au sein des équipes et de la collectivité.

Favoriser la mixité, la parité, l'égalité et soutenir l'entrepreneuriat au féminin

Pour proposer une offre de services respectueuse des principes de l'égalité femmes - hommes aux habitant(e)s du territoire, la CAPG est présente et activement engagée au sein de plusieurs collectifs : Femmes Elues du 06, Dirigeantes et territoires, Club Egalité 06, FCE Femmes chefs d'entreprises, Nouv'Elles et Bouge ta boîte.

On en parle

L'engagement politique exemplaire ainsi que le déploiement systémique d'une politique publique en matière d'égalité femmes-hommes qui imprègne l'ensemble des services de la CAPG ont été présentés lors des journées d'actualités du CNFPT et aux Femmes Élues du 06.

La communication, interne et externe, joue un rôle essentiel pour souligner la volonté d'agir concrètement et l'importance de collaborer avec les forces vives de l'ensemble d'un territoire.

LE JURIDIQUE

Depuis le 1er janvier 2023, la direction est rattachée à la Direction Générale des Services et s'organise autour de plusieurs secteurs d'activités : les affaires juridiques, les affaires institutionnelles et les assemblées.

Le rôle du service

Pivot réglementaire de l'administration, ses principaux objectifs sont, sur l'ensemble des compétences de la collectivité, d'accompagner les services dans leurs activités quotidiennes, leurs interrogations ou problématiques réglementaires, dans la réalisation des projets structurants de l'établissement, mais également d'assurer la préparation et le fonctionnement des assemblées délibérantes.

Les missions

- ▶Conseils juridiques.
- ▶Analyses et production de notes internes ou externalisées.
- ▶Vérifications et modifications des actes réalisés par les services.
- ▶Rédaction d'actes spécifiques.
- ▶Accompagnement juridique des projets des services.
- ▶Gestion des projets institutionnels divers.
- ▶Gestion des précontentieux et contentieux de la collectivité territoriale (en lien avec les avocats).
- ▶Gestion des assemblées communautaires / métropolitaines et leurs formalités.
- ▶Gestion des actes administratifs.

Les temps forts de 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs sujets ajoutés à l'activité courante :

- ▶la gestion de la présidence du Pôle métropolitain CAP AZUR assurée

par les services de la CAPG : 4 conseils sur l'année.

- ▶la mise en place du référent déontologue pour les élus, dispositif leur permettant de les conseiller sur toutes les questions d'ordre déontologique en lien avec l'exercice de leurs fonctions et la charte de l'élu local. Dans un souci de solidarité et de facilitation, le portage administratif de ce dispositif est mutualisé pour les communes qui l'ont souhaité.

- ▶L'accompagnement des réflexions réglementaires autour du projet de la mutualisation du Parc

automobile et dans la production des actes.

- ▶L'assistance à la direction générale sur des affaires réservées.

- ▶Plus de 50 dossiers supplémentaires (par rapport à 2022) en gestion sur la partie juridique/ institutionnelle.

- ▶Plus de 40 actes supplémentaires (par rapport à 2022) traités aux assemblées.

Les affaires juridiques / institutionnelles

318 dossiers en gestion dont 208 actes travaillés et/ ou sécurisés. 104 analyses juridiques réalisées. 6 nouveaux précontentieux / contentieux (hors commande publique).

Les assemblées

7 conseils communautaires. 18 Bureaux communautaires. 508 actes traités : 220 délibérations + 1 motion / 101 décisions du Bureau / 175 décisions du Président / 8 arrêtés du Président / 3 certificats administratifs.

Le Pôle métropolitain Cap Azur

4 conseils métropolitains (au siège de la CAPG). 3 Comités de Direction (au siège de la CAPG). 18 actes traités : 18 délibérations.

LA COMMUNICATION

La communication joue un rôle clé en informant les habitants des initiatives intercommunales, en facilitant la concertation publique et en renforçant le sentiment d'appartenance à un territoire commun.

Notre stratégie d'information a été déployée en utilisant et combinant tous les canaux de communication pour toucher un public le plus large possible. La communication digitale (réseaux sociaux, site web, newsletter) a été privilégiée pour faciliter la diffusion rapide d'informations.

Une approche qui renforce notre engagement envers le développement durable et répond aux attentes en matière de responsabilité environnementale. Le service communication a pour mission de

promouvoir les actions auprès des agents et agentes (interne) et auprès des habitants et habitantes (externe) :

- Animation du site internet de la CAPG et diffusion des informations sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, You Tube,...) ;

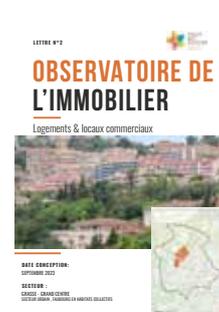
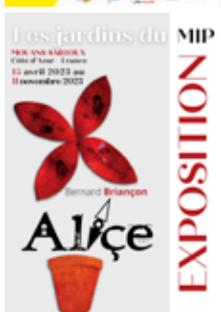
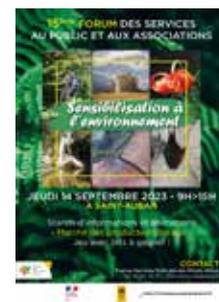
- Conception des campagnes de communication (affichage public, diffusion presse et radio, panneaux, invitations, flyers, e-mailings, brochures diverses...) ;

- Relations presse ;

- Mise en oeuvre de la communication interne : Lettre interne, Efferve' sens. Réflexion sur l'accueil des nouveaux agents, sur la valorisation des métiers.

- Gestion, coordination et suivi des événements en lien avec les services de la CAPG et des partenaires ;

- Conception, production et suivi de tous les supports de communication.



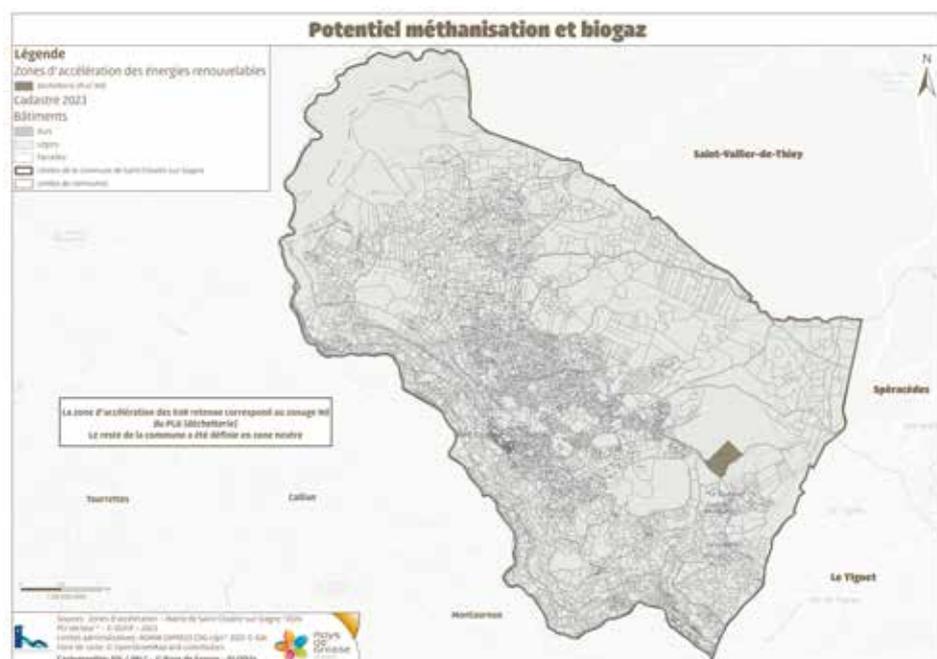
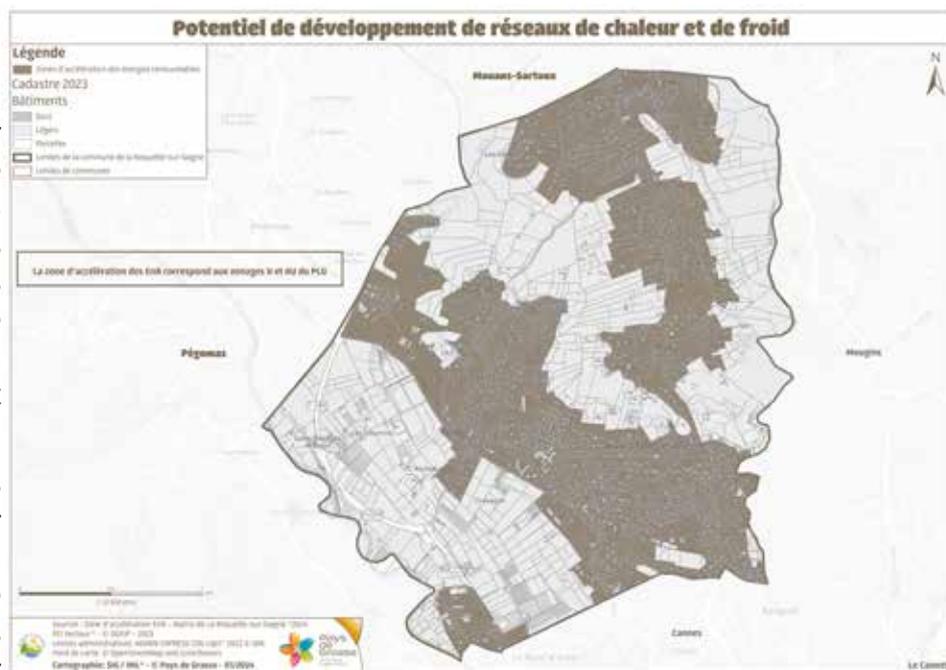
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG accompagne l'ensemble des élus et agents dans une grande variété de projets. Les types de demandes vont de la simple carte de localisation (de parcelles communales, de caméras de vidéosurveillance et autres) aux traitements plus complexes de mise à jour (notamment PLU) ou de création (Observatoire foncier, PDM...) en passant par la réalisation d'applications Web publiques, privées, nomades, 2D ou 3D (Atlas agricole, l'ESS, Tourisme ski...). Le SIG est un outil d'aide à la décision qui permet de mieux représenter notre territoire, le comprendre et l'analyser.

Élaboration des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (APER) : 147 cartographies

La loi APER du 10 mars 2023 a pour objectif national d'atteindre la neutralité carbone en 2050. C'est pourquoi les 23 communes membres ont été invitées à définir des zones d'accélération des énergies renouvelables : Éolien, Solaire (au sol et en toiture), Géothermie, Méthanisation, Réseaux de chaleur et Hydroélectricité.

La quasi-totalité des communes a souhaité être accompagnée par la CAPG sur cette problématique. Cet accompagnement technique et administratif mobilise 3 services (l'Énergie, l'Aménagement et le SIG) pour l'animation de réunions techniques, la mise à disposition de boîtes à outils et la réalisation de cartes. Cet appui se traduit notamment par la compilation de données SIG, l'élaboration de 7 cartes EnR, la réalisation et transmission de guides, la structuration de la donnée et aide à son dépôt sur le portail cartographique EnR mis en place par l'Etat. Ce projet a été lancé en 2023 et se poursuivra en 2024. Pour mener à bien ce volet SIG, 3 à 4 jours de travail par commune sont nécessaires. 21 communes de la CAPG sur 23 ont accepté d'être accompagnées par les services Énergie et SIG de la CAPG. Ce sont donc plus de 147 cartes EnR qui ont et seront réalisées par notre service en 2023 et 2024.



Site @ du portail national : <https://macarte.ign.fr/carte/1X3jxe/ Carte-EnR-Grand-public>

Planification : Évolutions du PLU de Grasse

La modification de droit commun n°1 du PLU de Grasse a été prescrite en mars 2021, complétée en août 2022, lancée en septembre 2022 et s'est poursuivie tout au long de l'année en 2023.

Le service SIG a pris en charge les nombreuses modifications du plan de zonages.

Cette modification a nécessité la réalisation de 3 autres procédures en simultané. En effet, la cartographie de la mise en compatibilité n°1 approuvée le 12/12/2019, la révision allégée n°2 qui sera approuvée en 2024 ainsi que la mise à jour n°5 des SUP approuvée le 08/08/2023 ont dû être également cartographiées. Ce sont donc 4 documents qui ont été mis à jour en 2023.

De plus, un bilan de compatibilité SCOT a été réalisé à la demande de la DDTM06, avec de nombreuses analyses, cartes et recherches de données auprès de partenaires ou bureaux d'études extérieurs.

Enfin, la mise à disposition du public de cette modification n°1 a été réalisée le 26 septembre 2023. Ce travail en interne permet des échanges et des réalisations cartographiques optimisés entre le service Planification et le SIG.

L'approbation ainsi que le dépôt sur le Géoportail de l'Urbanisme seront réalisés en 2024.

Dépôt sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) des documents d'urbanisme (DU)

Le service SIG a déposé, sur le GPU, les DU de 8 communes de la CAPG en 2023. Ils sont disponibles sur le GPU

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>.

Base Adresse Locale (BAL) des 23 communes et la BAN (Base Adresse Nationale)

Le décret n°2023-767 du 11 août 2023 est relatif à la mise à disposition, par les communes, des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions. Les 23 communes de la CAPG sont concernées.

Ce décret entre en vigueur :

►le 1er janvier 2024 : à cette date, les 9 communes (+2 000 hbts) doivent avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage sur le site internet www.adresse.data.gouv.fr.

►Une application différée est prévue pour les 14 communes de 2 000 habitants et moins, pour lesquelles la première mise à disposition doit intervenir au plus tard le 1er juin 2024.

Le service SIG a proposé d'accompagner au niveau technique le déploiement des BAL auprès des communes intéressées. Cela s'est traduit par une présentation de la BAN, de la plateforme Open-data, une aide à l'ouverture des accès à leurs BAL respectives, la transmission de manuels de saisie, une aide à la consultation de prestataires extérieurs et la comparaison de devis reçus.

3 Communes ont certifié leurs adresses à 100%, 14 communes sont en cours de certification et 6 doivent encore ouvrir leurs accès.

Toutes ces données traitées par le service SIG (ZaEnR, GPU et BAN) sont des données Open-Data accessibles à tous les administrés.

124

cartes produites
en 2023

138

participations à
des projets

310

utilisateurs
des outils web
cartographiques

28

applications
cartographiques
dynamiques

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information sont des ensembles organisés de ressources technologiques, de données et de processus qui collectent, traitent, stockent et diffusent des informations pour soutenir la prise de décision, la coordination et le contrôle au sein des organisations.

La Direction des Systèmes d'Information est au cœur des métiers de la Communauté d'Agglomération, un véritable pilier du bon fonctionnement des infrastructures techniques (réseau, téléphonie, stockage) et des applicatifs métiers dédiés aux ressources liées au digital. Elle a pour vocation d'assister l'ensemble des services et directions dans l'usage des outils informatiques au quotidien et de mettre en œuvre des solutions numériques innovantes adaptées aux enjeux de la performance publique.

La DSI, composée de 9 agents, gère les systèmes et applicatifs informatiques d'une multitude de sites de la Communauté d'Agglomération, répartis sur le territoire, comme le Musée International de la Parfumerie, les Jardins du MIP, l'hôtel d'entreprise Grasse Biotech, la pépinière InnovaGrasse, les sites à Saint-Cézaire-sur-Siagne et Saint-Auban, la maison médicale de Valderoure, mais aussi, depuis fin 2022, le bâtiment Grasse Campus.

Concrètement, un schéma directeur a été élaboré afin de planifier la remise à niveau des infrastructures, la revue des processus internes de support et de pilotage de projets et la mise en service de solutions collaboratives de dernière génération.

Faits marquants

- Mise en service du site Grasse Campus pour les 400 étudiants de la rentrée 2023 (Accès Internet WIFI dernière génération, 6 écrans interactifs tactiles, 50 PC à disposition dans les salles informatiques...).
- Renouvellement des ressources PC des bureaux France Service.
- Renouvellement des équipements de sécurité (pare-feu) et de sauvegarde.
- Mise en service des outils de messagerie et collaboratif O365.
- Raccordement progressif des sites éligibles à la fibre sur le territoire (5 sites).
- Plan de renouvellement du Parc informatique (25 PC en 2023).

► Activation d'un nouvel outil de gestion interne du support technique (GLPI). +- 3200 tickets d'incidents et de demandes traités en 2023.

2023 aura été marquée par une réorganisation forte de la Direction avec l'ambition de préparer la transformation numérique des outils et des usages.

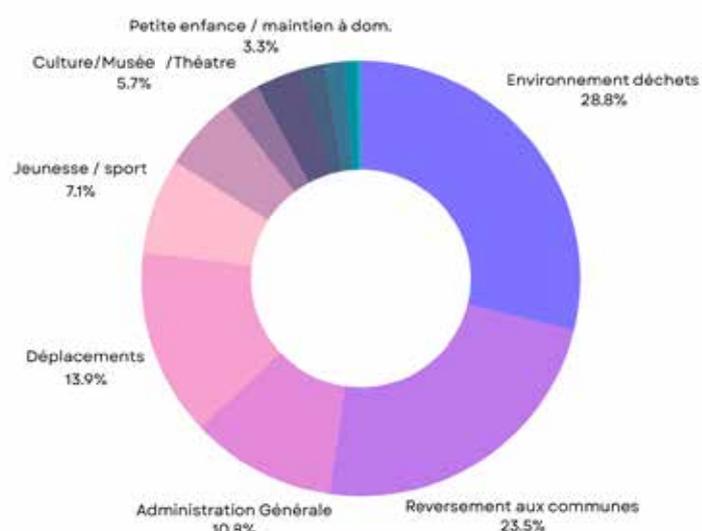


LES FINANCES

Les finances englobent la gestion des ressources budgétaires et fiscales, permettant de financer les projets et les services intercommunaux tout en assurant une répartition équitable des contributions et des bénéfices entre les communes membres.

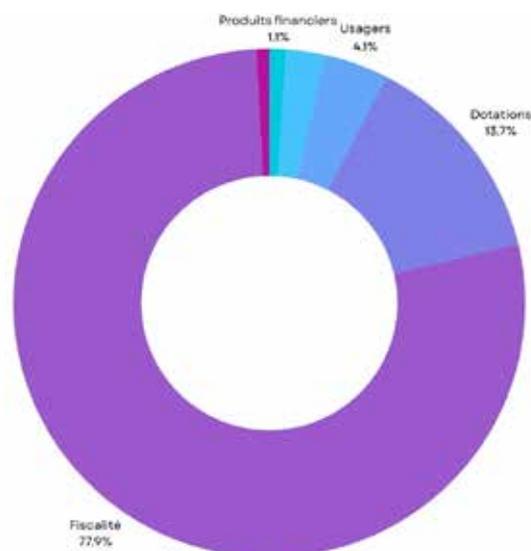
Dépenses de fonctionnement par politique publique

Politique publique	Montant TTC
Environnement déchets et GEMAPI	28 630 847,64 €
Reversement aux communes et FPIC/ FNGIR	23 340 732,01 €
Administration Générale	10 698 604,92 €
Déplacements	13 804 679,53 €
Jeunesse et sport	7 043 729,61 €
Culture/Musée/Théâtre	5 626 411,74 €
Développement économique et Tourisme	2 513 219,15 €
Petite enfance et maintien à domicile	3 329 076,00 €
Emploi et solidarités	1 845 946,62 €
Charge de la dette	1 390 724,72 €
Habitat, Logement	895 254,82 €
Enseignement supérieur	309 198,14 €
	99 428 424,90 €



Ressources

	Montant TTC
Revenus locatifs	525 784,75 €
Produits financiers	1 150 546,67 €
Remboursement des frais de personnel	2 634 773,75 €
Usagers	4 394 606,08 €
Dotations	14 879 886,91 €
Fiscalité	84 495 084,04 €
Produits exceptionnels	870 655,32 €



Dépenses de fonctionnement

	Montant TTC
Charges à caractère général	15,3M€
Frais de personnel	26,5M€
Reversement de fiscalité	32,9M€
Autres charges de gestion courante	23,2M€
Intérêts de la dette	1,4M€
Charges exceptionnelles	0,2M€
Dotations aux amortissements	4,4M€

Recettes de fonctionnement

	Montant TTC
Produits de services	7,6M€
Fiscalité	84,5M€
Dotations	14,9M€
Autres produits de gestion courante	0,5M€
Produits financiers	1,2M€
Produits exceptionnels	0,8M€
Recettes de personnel	0,6M€

Dépenses d'investissement

	Montant TTC
Remboursement emprunt	4,7M€
Etudes	1,3M€
Subvention investissement	1,9M€
Matériel	1,6M€
Travaux	3,8M€
Immobilisations financières	0,2M€
Opérations sous délégations	1,6M€
Opérations d'intégration	4,2M€

Recettes d'investissement

	Montant TTC
Dotations et FCTVA	1,2M€
Excédent capitalisé	2,8M€
Subventions	2,8M€
Dotations aux amortissements	4,4M€
Opérations sous délégations	2,3M€
Opérations d'intégration	4,2M€

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique désigne l'ensemble des achats de biens, de services et de travaux effectués par les administrations et les collectivités publiques, visant à satisfaire les besoins d'intérêt général tout en respectant les principes de transparence, d'égalité et de concurrence.

Le rôle du service

La direction de la commande publique conseille et assiste les directions opérationnelles de la Communauté d'Agglomération pour les marchés publics et délégation de services publics nécessaires à la mise en œuvre des projets ainsi qu'à la satisfaction de l'intérêt général.

Le service contribue également au renforcement de la politique d'achats durables, mise en œuvre en incitant les entreprises à proposer des fournitures et des services écoresponsables ou socialement responsables.

Assistances et délégations

Cette année 2023 a vu une assistance et les délégations de maîtrise d'ouvrage aux communes d'Auribeau-sur-Siagne, de Briançonnet, de Cabris, d'Escagnolles, et de St-Vallier-de-Thiery pour la passation et l'exécution de marchés de travaux. Ces conventions assurent aux communes un appui technique, administratif et juridique dans la mise en œuvre de leurs projets jusqu'à leur réalisation.

Groupement de commandes

Des groupements de commandes ont également été constitués avec :

►La Ville de Grasse, le Conseil départemental 06 pour la réalisation d'une étude de Trafic Poids Lourds sur le secteur de Grasse.

►La Ville de Grasse, les communes d'Auribeau-sur-Siagne, de Cabris, Mouans-Sartoux, Pégomas, Peymeinade, La Roquette-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Saint-Cézaire-sur-Siagne, du CCAS de Grasse, du SIEF, de la Régie des Eaux du Canal Belletrud ainsi que la Régie des Parkings Grassois pour la fourniture d'électricité et de gaz.

►La Ville de Grasse et le CCAS de Grasse pour une mission d'évaluation annuelle des moyens d'aération, de prélèvements et d'analyses de la qualité de l'air intérieur dans les crèches, les écoles primaires, les maternelles et divers bâtiments accueillant les enfants.

►Les communes de Briançonnet, Cabris, Pégomas, Saint-Auban, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Séranon, Spéracèdes, du Tignet et de Valderoure pour la fourniture et la livraison de repas et de goûters en liaison froide pour la restauration scolaire, les centres de loisirs, les crèches et le portage de repas à domicile.

Assistance technique

Fortes de leur expérience quotidienne, la direction de la commande publique et les directions opérationnelles mettent à disposition des communes membres qui en font la demande, une assistance technique, juridique et

financière.

Ces services ponctuels d'ingénierie locale permettent aux communes de s'assurer d'un savoir-faire technique et d'une sécurité juridique dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets.

55

marchés attribués
en procédure
adaptée

13

marchés attribués
sur appels d'offres
ouverts

46 marchés
reconduits

1 marché
réservé

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Les financements extérieurs sont des ressources financières obtenues de sources non locales, telles que les subventions nationales ou européennes, et sont essentiels pour soutenir des projets de développement, d'infrastructure et d'innovation.

Le rôle du service

Dans un contexte budgétaire contraint, les collectivités territoriales sont obligées de s'ouvrir à une démarche intégrant dynamique stratégique et gestion rigoureuse des moyens. En effet, face, d'une part, à une baisse des recettes et, d'autre part, à des sollicitations de plus en plus fortes, il est indispensable de mettre en place des techniques et des outils spécifiques favorisant un pilotage optimisé des actions et visant l'efficacité de l'action publique.

Cette direction a pour objectif d'accompagner les différentes directions, les services et agents dans leurs projets et la recherche de financements associés dans un objectif d'optimisation des recettes. Cela concerne aussi bien les financements auprès des financeurs nationaux qu'europeens.

Les Contractualisations

L'année 2023 a été marquée par les éléments suivants :

►La nouvelle politique territoriale régionale « Nos territoires d'abord » apporte des évolutions significatives à la contractualisation régionale. Il s'agit d'abord de proposer une politique plus ambitieuse pour porter les objectifs du Plan climat régional « Une COP d'avance » et ceux du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité territoriale, et de répondre aux enjeux identifiés des territoires dans ce cadre. L'objectif est également

de mieux articuler la politique contractuelle d'aménagement du territoire de la Région avec le Contrat d'avenir et, de manière plus ponctuelle, avec les dispositifs nationaux tels que « Petites villes de demain ». Le contrat du Pays de Grasse a été approuvé par délibération du Conseil Régional du 23 juin 2023. L'enveloppe contractualisée sur 5 ans est de 18 641 430 €.

►Le Contrat de Relance et de Transition Écologique qui regroupe l'ensemble des interventions de l'État sur le territoire (opérations relevant du contrat de ville, du FIDPR, de l'Action Cœur de Ville, de petites villes de demain, de la DETR, de la DSIL...), s'est inscrit dans la continuité du Contrat de Transition Écologique qui a pris fin en juillet 2022.

►La convention Horizon 2026 a été signée le 7 janvier 2022 (contrat de territoire - dispositif contractuel avec le Département) et contient des opérations CAPG, Ville de Grasse, RECB, SIEB, SI3V et SIEF. Sont inscrites plusieurs opérations thématiques :

- opérations relevant du service déplacement.
- opérations relevant du service culture.
- opérations relevant de plusieurs autres thématiques.

Les fonds européens

Dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens, pour la période 2021-2027, une démarche de concertation est lancée sur la base de diagnostics thématiques et territoriaux. Les propositions réglementaires de la Commission européenne, définissant les objectifs stratégiques, viennent d'être publiées.

De facto, dans chaque État membre, les autorités de gestion des fonds européens doivent s'atteler à l'élaboration de nouveaux programmes opérationnels.

Le programme opérationnel 2021-2027 FEDER-FSE+-FTJ a été validé en novembre 2022. Après une première vague d'appels à projets courant d'année 2023, une deuxième vague plus efficiente est attendue pour 2024.

18 641 430€

.....
enveloppe du
Conseil Régional
contractualisée sur
5 ans

UNE AGGLO SOLIDAIRE

- ▶ Petite enfance
- ▶ Maintien à domicile
- ▶ Emploi - ESS
- ▶ CTG
- ▶ Jeunesse
- ▶ Habitat - Logement
- ▶ Pôle d'assistance aux communes
- ▶ Développement social des territoires

De l'accueil des jeunes enfants à l'aide à domicile des personnes âgées, en passant par l'emploi, la jeunesse, le logement, les maisons France Services, la politique de la ville et bien d'autres sujets, la solidarité se retrouve au coeur de l'action de la communauté d'agglomération.

Un lien fort et solidaire avec les habitants

02



LA PETITE ENFANCE

Les intercommunalités disposent d'une responsabilité centrale en matière de petite enfance. L'offre d'accueil de l'enfant est au coeur des politiques publiques menées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Un des objectifs phares : proposer une égalité d'accès et un mode de garde qualitatif.

Projet 100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

7 intervenants culturels et artistiques et 3 compagnies d'artistes en résidence sont intervenus dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et le Relais Petite Enfance (RPE).

62 spectacles de marionnettes/contes, 30 ateliers lectures de contes, 34 ateliers d'expression corporelle sur ballon, 11 séances de baby gym, 50 ateliers d'éveil musical ou encore 42 séances de Yoga ont eu lieu.

L'objectif de ces interventions est de sensibiliser tous les jeunes enfants aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge.

Semaine nationale de la petite enfance du 18 au 25 mars : EXPLORER L'EXTRAORDINAIRE DANS LE QUOTIDIEN

La crèche de la Poussinière a ouvert ses portes aux familles le 23 mars 2023.

Elles ont apporté différents objets insolites, matière à explorer, cartons pour « créer » de nouvelles choses. Au cours de la journée, les parents ont participé à des activités originales et variées. Les familles se sont laissé transporter



dans l'univers POP (Populaire, Ouvert, Pétillant) à travers les différents espaces délimités (sous-marin, musical, fluo...). L'intervenante musicale, Anne-Solenn, a présenté un atelier parents-enfants d'exploration des instruments, du chant et de la musique.

Égalité filles/garçons : Chaque crèche a proposé son projet d'activités non stéréotypées.

► **Lou Galoupin** : Sensibilisation des parents à l'importance du choix de port de vêtements et accessoires favorisant ou empêchant la mobilité et la motricité des enfants.

► **Daudet** : Activité vélo/moto alternativement filles/garçons et pratique mixte de l'activité.

► **Enfantoun** : Favoriser la motricité dans les espaces

extérieurs pour les filles et proposer des activités pour développer la motricité fine des garçons.

► **La Voie Lactée** : Organisation du carnaval des animaux 2023.

► **L'étoile des Pioupiou** : Stimuler le langage durant les repas et les interactions enfants/adultes et enfants/enfants (filles - garçons).

► **La Poussinière** : Écrire et conceptualiser les personnages d'une histoire en inversant les rôles communément attribués aux filles et aux garçons.

Le service petite enfance a également participé en mars au mois de l'égalité : un agent est intervenu auprès de collégiens de 3e afin de témoigner de son parcours professionnel au sein de la CAPG et du service petite enfance.



Nous développons et gérons des structures d'accueil afin de répondre aux besoins des familles et de favoriser l'épanouissement des jeunes enfants.



En collaboration avec Sabine BÈGUE, nous avons établi le plan d'actions de la « petite enfance 2024-2027 toutes et tous ÉGAUX ».

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Guichet unique d'information et d'orientation des familles

► Renseigne les familles sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire, les accompagne dans la définition de leurs besoins et dans le choix d'un mode de garde correspondant à leurs attentes.

► Assure la centralisation des demandes d'accueil et la préinscription en accueil régulier pour tous les établissements CAPG.

► Met en relation l'offre publique et privée et la demande d'accueil individuel ou collectif.

► Met en lien les familles en recherche d'un ou d'une assistante maternelle avec celles et ceux ayant des disponibilités d'accueil.

149
familles reçues par
le guichet unique
en 2023

Résultats de la commission du 14 mars 2023

Demandes	Admissions	Liste d'attente	Demandes	Admissions	Liste d'attente	Demandes	Admissions	Liste d'attente
Section bébés			Section moyens			Section grands		
44	33	11	45	32	13	24	19	5

L'OFFRE D'ACCUEIL

MOYEN PAYS

6 communes
21 303 habitants

57 agents petite enfance
84 assistants maternels agréés indépendants

4 établissements multi-accueil collectif

- La Poussinière (Peymeinade) : 40 places
- Villa Daudet (Peymeinade) : 18 places
- La Voie Lactée (Le Tignet) : 36 places
- L'Enfantoun (St-Vallier-de-Thiey) : 15 places

1 établissement multi-accueil collectif et familial

- Étoile des Pioupious (St-Cézaire/Siagne)
- Accueil collectif : 12 places
Accueil familial : 3 places

HAUT PAYS

12 communes
3 506 habitants

5 agents petite enfance

1 micro crèche :

- Lou Galoupin (Seranon) : 12 places

Nombre de places :

- Dans le public : 136
- Dans le privé : 285

Activité

- 285 enfants inscrits pour 206 118 heures d'accueil

Accompagnement et professionnalisation des professionnels de l'accueil individuel

► 216 temps collectifs et ateliers d'éveil organisés sur différentes communes.

► 52 assistants maternels / 2 assistants familiaux / 185 enfants.

► 11 séances de formation / 40 participants.

► 7 assistants maternels accueillis pour un soutien professionnel et un accompagnement à la parentalité.

► 3 réunions d'information sur le métier d'assistant maternel.

Actions nouvelles 2023

► Ateliers d'éveil dans le Haut-Pays pour accompagner 3 nouveaux assistants maternels.

► Matinée découverte sur les métiers de la petite enfance en partenariat avec Pôle Emploi.

► Réunion "devenir parents" en partenariat avec la CAF.

LE MAINTIEN À DOMICILE

Présent sur six communes du moyen pays : Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey, le service maintien à domicile comprend un service d'aide à domicile (SAD) mis directement en œuvre par des agents de la CAPG et un service de portage de repas organisé par la CAPG qui fait appel à un prestataire pour la confection et la livraison des repas.



Portage de repas

Dans le cadre du renouvellement du marché de restauration hors domicile en septembre 2023, les modalités de livraison des repas à domicile ont évolué.

►Le service est accessible aux personnes de plus de 65 ans ou, pour les moins de 65 ans, aux personnes porteuses de handicap ou justifiant leur demande par un certificat médical.

►La remise directe aux bénéficiaires est garantie et une veille sociale effectuée par les livreurs.

À partir du 1^{er} janvier 2024 une tarification progressive en

fonction du revenu fiscal de référence par personne est mise en place.

La confection des repas et leur livraison ont été confiées à la société ELIOR qui a missionné la Poste pour les livraisons.

La Communauté d'Agglomération organise l'enregistrement des inscriptions et des commandes, la transmission à Elior et à La Poste, le suivi des relations avec les bénéficiaires et la facturation.

Les problèmes ponctuels de livraison sont traités en temps réel avec les prestataires. Le suivi qualité a lieu dans le cadre de rencontres périodiques.

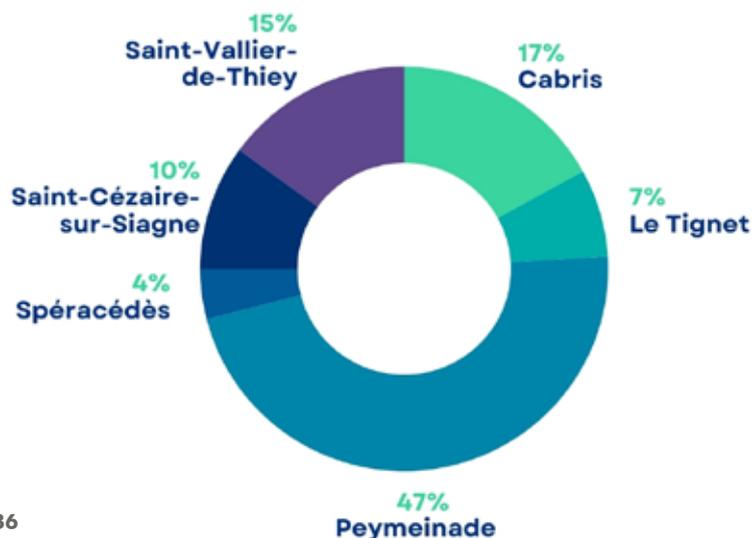
Le service a enregistré de bons

retours sur la qualité des repas et les conditions de livraison. La remise en main propre par les livreurs de la poste, lesquels sont très appréciés des bénéficiaires, et l'enregistrement des livraisons sur une plate-forme client permettant un suivi régulier de la prestation. Les livreurs assurent la veille sociale souhaitée par la CAPG.

En 2023, 52 nouveaux bénéficiaires ont été enregistrés pour 57 arrêts, dont 23 qui étaient inscrits la même année. Les départs sont dus à des décès, changements de situations (entrée en EHPAD, déménagement...), des essais jugés non concluants.

La journée alimentaire comprend un déjeuner complet et un potage, un laitage et un dessert le soir. En 2023, le tarif unique par journée est de 7.90 €.

Répartition des repas livrés par communes en 2023



21 148

repas

137

bénéficiaires

SAD : Service d'Aide à Domicile

En 2023, l'activité du SAD a été réduite et recentrée sur les bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

Deux aides à domicile effectuent les interventions et les remplacements sont assurés par l'adjointe administrative du service, également aide à domicile.

30 bénéficiaires, dont 9 prises en charge ponctuelles (mutuelles).

En décembre 2023, le service comptait 18 bénéficiaires permanents, dont 14 bénéficiaires de l'aide sociale pour des prestations d'aide-ménagère (13 bénéficiaires au titre de l'âge et 1 au titre du handicap), 2 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA) et 2 bénéficiaires en plein tarif.

La réduction d'activité et la solution apportée aux remplacements ont diminué la charge de travail et la pression liées à la gestion des plannings et permis de dégager du temps pour le suivi des bénéficiaires et la qualité des prestations.

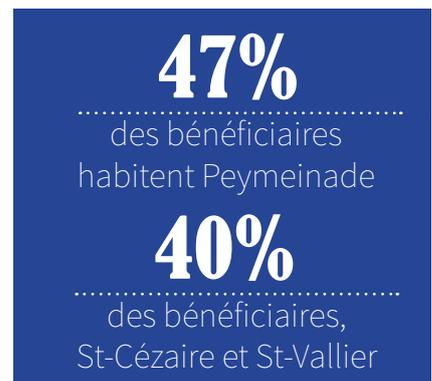


L'analyse des questionnaires de satisfaction envoyés aux bénéficiaires en décembre 2023 confirme que les destinataires du service en sont très satisfaits.

Toutes les personnes ayant répondu sont globalement très satisfaites (69%) ou satisfaites (31%).

60% jugent les prestations indispensables – 40% utiles.

Toutes les personnes trouvent la prestation adaptée à leurs besoins.



2023	SAAD		Portage de repas	
	Heures	Nbe bénéficiaires dans l'année	Nombre	Nbe bénéficiaires dans l'année
CABRIS	16	1	3656	23
LE TIGNET	12	1	1535	13
PEYMEINADE	1370	14	9893	59
SPERACEDES	446.5	2	768	4
ST-CEZAIRE	69	6	2118	17
ST-VALLIER	949	6	3178	21
	2863	30	21148	137



Le maintien à domicile des personnes âgées permet de préserver leur autonomie et leur qualité de vie en les entourant d'un environnement sécurisant. Cela nécessite une coordination efficace des services d'accompagnement à domicile pour répondre à leurs besoins spécifiques.



EMPLOI - ESS

La CAPG est compétente pour accompagner les individus vers l'emploi. Elle organise des manifestations en collaboration avec ses partenaires pour répondre aux besoins des entreprises et offrir des opportunités aux demandeurs d'emploi. Ainsi, pour soutenir cet objectif, des actions, rendez-vous et visites entreprises sont proposés tout au long de l'année.



LA RELATION AVEC LES ENTREPRISES

Collecte des offres d'emploi

Le lien étroit entretenu avec les entreprises du territoire permet de répondre de façon précise aux problématiques de certains employeurs. Les entreprises contactent la CAPG pour diffusion de leurs offres d'emploi à travers le réseau : PLIE, Espaces Activités Emploi, Mission Locale du Pays de Grasse et structures intervenant dans les champs de l'emploi et de l'insertion.

Mise en relation et suivi des candidats

Une première sélection est réalisée pour répondre avec pertinence aux besoins de chaque entreprise. La CAPG effectue la mise en relation entre le candidat et l'entreprise en tant qu'interlocuteur unique local.

Organisation de visites d'entreprises

La semaine de l'Industrie a été l'occasion d'organiser une action pour les bénéficiaires du PLIE et les demandeurs d'emploi seniors.

3 visites d'entreprises :

► ELECTRONIE à Mouans-Sartoux, spécialisée dans la fabrication de cartes et systèmes électroniques.

► MODVERRE à Grasse, spécialiste du matériel de laboratoire et de la verrerie pour parfumerie, cosmétiques, arômes, produits pharmaceutiques.

► TOURNAIRE à Grasse, expert de la protection des matières sensibles et dangereuses avec des conditionnements sur mesure.

28 personnes ont découvert les métiers proposés par ces industries.

Information

Le « flash éco recrutement » est une newsletter qui relate l'actualité emploi de notre territoire, présente les acteurs du bassin (entreprises et partenaires), les événements thématiques à venir, et diffuse des offres d'emploi et des candidatures.

LES ACTIONS EMPLOI

Les ateliers

De nombreux ateliers destinés à lever des freins périphériques :

► Hygiène et conseils vestimentaires, coiffure et esthétique.

► Préparation à l'entretien d'embauche.

► Visite d'entreprises du territoire du Pays de Grasse.

► Lecture d'offres aux bénéficiaires du dispositif Senior Réussite, dans le Centre-Ville de Grasse.



Grâce à des dispositifs adaptés aux besoins locaux, nous tentons de développer des stratégies concertées pour améliorer l'accès à l'emploi, en facilitant la formation, l'insertion et la reconversion des travailleurs.



Des matinées de recrutement lors desquelles les demandeurs d'emploi peuvent rencontrer, suivant l'actualité, une entreprise ou une agence d'intérim sur rendez-vous.

Les permanences pour les agences intérimaires de 2023 :

- ▶ Advance Emploi
- ▶ Intérima
- ▶ Manpower

Les actions recrutement spécifiques pour les entreprises

- ▶ Recrutement "Action".
- ▶ Café recrutement à Saint-Auban.

193 personnes.

LES FORUMS

Les 10 jours pour l'emploi en Pays de Grasse

Cette édition se déroule sur l'année complète et propose plusieurs rendez-vous avec les partenaires de l'emploi local.

L'ensemble des acteurs s'est mobilisé pour proposer une offre de services qualitative, un accueil et un accompagnement personnalisés.

Forum emploi le 2 février

Près de 800 candidats sont venus rencontrer plus de 50 entreprises, divers secteurs d'activités.

Au-delà des conseils CV, de la préparation aux entretiens, un volet supplémentaire a été proposé pour aborder les besoins « périphériques » susceptibles de faciliter la reprise d'emploi, comme la garde d'enfant ou la mobilité.

Au programme, une aire numérique animée par un conseiller pour modifier et/ou imprimer un curriculum vitae, un atelier découverte des métiers avec un casque de réalité virtuelle, un stand « entretiens minute » pour une meilleure préparation face aux recruteurs ou encore un espace de rencontres avec des acteurs institutionnels tels que Pôle Emploi, la Mission Locale, le PLIE...

Les autres actions des 10 jours pour l'emploi.

- ▶ Forum Jobs d'été le 15 mars à Mouans-Sartoux.
- ▶ Forum de l'économie sociale et solidaire le 17 mars à Mouans-Sartoux.
- ▶ Forum formation et alternance le 5 avril à Grasse.
- ▶ Café Créateur le 13 avril à Grasse
- ▶ Forum emploi le 4 mai à Pégomas.
- ▶ Place de l'emploi et de la formation le 15 juin à Saint-Vallier-de-Thiery.
- ▶ Place de l'emploi et de la formation le 21 septembre à Pégomas.
- ▶ Le jeudi de l'emploi se met au sport le 5 octobre à Grasse.
- ▶ Matinée de l'intérim le 14 novembre à Grasse.
- ▶ Jeudi de l'emploi le 7 décembre à Grasse.

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

le PLIE est un dispositif renforcé d'accompagnement des demandeurs d'emploi résidant en Pays de Grasse. Son objectif est de lever les obstacles à l'emploi et de faciliter l'accès et le maintien dans un emploi durable pour les personnes en insertion



PROGRAMME COMPLET SUR [PAYSDEGRASSE.FR](https://paysdegrasse.fr)



sociale et professionnelle. Le PLIE propose des parcours personnalisés et adaptés aux besoins de chaque bénéficiaire, visant à maximiser ses chances de réussite. En 2023, le PLIE a soutenu 769 demandeurs d'emploi, dont 455 ont bénéficié d'un accompagnement renforcé. Parmi eux, 106 ont réussi à trouver un emploi, à suivre une formation qualifiante ou ont créé leur propre entreprise.

Depuis deux ans, le dispositif s'appuie également sur un accompagnement social personnalisé. Le Pôle social du PLIE contribue activement à tisser des liens avec les partenaires du territoire et met en œuvre des actions sur le plan de la santé, du logement et du surendettement.

1^{re} soirée des Réussites

L'objectif était la mise en lumière des parcours de retour à l'emploi de 10 participants. Plus de 80 personnes étaient présentes, dont des élus locaux, des représentants d'institution, de la Région, du Département, et des partenaires de l'emploi et de l'insertion. Cette soirée a été l'occasion de célébrer les réussites individuelles et collectives, de favoriser les échanges et de remercier ceux qui, tout au long de l'année, contribuent au succès du dispositif. Cet événement démontre l'importance du soutien et de l'accompagnement dans le parcours vers l'emploi, ainsi que l'impact positif du PLIE sur la vie quotidienne des personnes en insertion.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS se présente comme :

- ▶ Une économie de proximité
- ▶ Un mode d'entreprendre en collectif qui contribue à apporter des réponses d'utilité sociale (lutte contre l'exclusion sociale et territoriale).
- ▶ Une économie des solutions et des innovations pour un développement local plus soutenable.

Mobilités douces, énergies renouvelables, numérique utile, bien vieillir, économie circulaire, alimentation durable pour tous, coopérations, insertion professionnelle, mutualisations, tiers-lieux, pouvoir d'agir des citoyens, diversités culturelles... autant de sujets dont s'empare efficacement l'ESS sur notre territoire.

L'ESS en lumière

Pas moins de 20 évènements pendant le *Mois de l'ESS*, plus d'une centaine d'acteurs mobilisés et 1500 personnes sensibilisées, une dizaine de nouveaux projets à accompagner et le lancement d'un cycle « Ciné-débat citoyen » sur l'ESS comme activateur du pouvoir d'agir des citoyens.

Une reconnaissance institutionnelle de l'implication du territoire dans le soutien à l'ESS, avec l'inauguration de l'antenne départementale de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS06) à la Maison du Commerce à Grasse.

Sur le Haut-Pays de Grasse, des collectifs de consommateurs, agriculteurs, citoyens, acteurs publics et privés, s'organisent pour mettre en place d'autres

modèles permettant de relocaliser une alimentation saine. Foncière solidaire, supermarché coopératif, jardin partagé, tiers-lieu nourricier... autant d'initiatives d'ESS qui participent à notre Projet d'Alimentation Territoriale -PAT- et que nous avons valorisé lors des secondes Rencontr'ESS du Haut-Pays de Grasse, le dimanche 9 juillet 2023 à l'espace culturel et sportif « Jean-Paul Henry » à Valderoure.

2 482

salariés sur la CAPG

11%

de l'emploi privé sur la CAPG

274

associations, coopératives, mutuelles, fondations

25%

de l'emploi privé en zone rurale

10 à 15%

d'habitants sous le seuil de pauvreté

1%

de production agricole pour nos besoins alimentaires

ESPACE NUMÉRIQUE CITOYEN - SUDLABS DES MONTS D'AZUR

Action régionale 2023-2024 d'accompagnement numérique

Objectif de l'action : Impliquer et motiver les citoyens (professionnels et grand public) à travers des animations numériques thématiques visant à stimuler les échanges, à remettre en question et à encourager les changements. Les personnes bénéficiant d'une formation gratuite sur un logiciel de diaporama doivent en contrepartie partager leurs réflexions sur des questions sociétales devant le public de l'ENC. Le but est de sensibiliser aux enjeux tels que l'impact des déchets, la protection de la biodiversité, les modes de production et de consommation et les pratiques à adopter pour promouvoir des initiatives d'éco-conception, tant au niveau individuel qu'industriel.

Animations numériques 2023

► 2 animations (avec *International Air Photo & la Grotte de la Baume Obscure et le CDD du PNR des Préalpes d'Azur*) : Préservation de la richesse naturelle, l'eau.

40 participants – 4 intervenants

► 1 animation : pollution engendrée par nos déchets.

9 participants – 2 intervenants

► 2 journées consacrées à la distribution de composteurs.

27 bénéficiaires – 3 intervenants

► 11 animations sur le "vivant, le respect de l'environnement et sa protection".

101 participants dont 19 enfants – 3 intervenants

► 4 animations : protection de nos forêts contre les processionnaires et augmentation des effectifs de mésanges ; ateliers suivi de

construction de nichoirs.

44 participants - 11 intervenants

► 5 prestations gratuites de formation réalisées par l'ENC pour 4 personnes qui sont, en contrepartie, intervenues sur une des thématiques.

► 2 forums emploi sur l'éco-citoyenneté mis en place par l'ENC et ses partenaires à l'emploi : valorisation des métiers agricoles, de l'arboriculture, du circuit-court et des produits bios locaux en présence du marché d'agriculteurs et du pressoir – valorisation du reconditionnement d'outils numériques. Atelier animé par le Conseiller Numérique itinérant du Département 06. Valorisation du covoiturage à travers la présence du service Transport.

62 participants en recherche d'emploi – 7 intervenants

► le 15ème Forum des Services au Public, en partenariat avec la France Services des Monts d'Azur sur la thématique « Sensibilisation à l'environnement ». Le SudLabs des Monts d'Azur a regroupé de nombreux acteurs sur des questions sociétales : La Maison de l'intelligence artificielle au

service de l'environnement, la banque du numérique favorisant le réemploi de matériels informatiques, des photographes amateurs et professionnels valorisant la biodiversité sur notre territoire, un artiste-peintre avec ses œuvres sur la nature... Un jeu numérique participatif a été mis en place par le SubLabs des Monts d'Azur et le Conseiller Numérique itinérant du département 06.

300 personnes, 66 stands.

Mise à disposition de la salle de l'ENC auprès d'organismes de formation extérieurs

Formation par le Sictiam de 6 secrétaires de mairie sur cimetières et cartographie le 26 juin 2023, 7 secrétaires sur XMAP le 20 juin 2023, 9 secrétaires sur la sensibilisation au RGPD le 12 juin 2023, 6 secrétaires sur les marchés sécurisés le 14 avril 2023, 7 secrétaires sur le budget le 7 mars 2023, 12 secrétaires sur la gestion de l'inventaire le 2 mars 2023 et 7 secrétaires sur les opérations de fin d'exercice le 10 janvier 2023 et le 21 juin 2023.

8 ateliers de formation SICTIAM - 47 personnes.



Une pré-enquête auprès du public souhaitant prendre sa retraite a été menée

La MSA, la CARSAT et l'ARGIC-ARRCO étaient présents le 9 mai 2023. Afin de répondre aux demandes, 2 autres dates ont été programmées le 27 juin et le 18 juillet 2023.

80 personnes reçues.

Mise à disposition de la salle de l'ENC auprès de la DDTM.

Le 20 avril 2023, 40 agriculteurs ont été accompagnés sur leur télédéclaration en lien avec leurs aides surfaces (TELEPAC) et 18 agriculteurs le 19 janvier 2023 pour leurs demandes de protection et d'aides animalières.

58 agriculteurs reçus.

LE CENTRE DE FORMATION DU PAYS DE GRASSE (CFPG)

Le Centre de Formation Jean Brandy est renommé Centre de Formation du Pays de Grasse (CFPG). Cet organisme labellisé Qualiopi est porté par le Service Emploi, Insertion & ESS et met en place des formations pour répondre aux besoins du territoire.

ACTIONS 2023

Senior.es Réussite

Le CFPG fut lauréat de cet appel à projet en 2022, en consortium avec l'association 1Pacte Emploi du territoire Cannes Pays de Lérins pour couvrir tout l'ouest du département. Ce dispositif a débuté en mai 2022 et s'est terminé le 16 juin 2023.

Les deux dernières sessions de 10 semaines ont eu lieu du

►16 janvier au 24 mars 2023.

►10 avril au 16 juin 2023.

Quelques chiffres :

►19 participants.

►4 visites d'entreprise.

►62 actions collectives, dont certaines avec les services de la CAPG, telles que CARSAT, lecture d'offres, simulations d'entretien, etc.

Présence sur nos forums de l'emploi

►3 immersions en entreprise grasseoise.

►1 personne recrutée à la CAPG.

Clap de fin : soirée de la Réussite le 20 juin 2023 à la Bastide Rouge.

APPELS À PROJETS 2023

Appels à projets subventionnés par la DREETS et France Travail.

Le CFPG a répondu à 4 appels à projet en consortium :

►3 appels à projet CAP TRANSEA.

►1 appel à projet Sénior.

Demande auprès de la DRAJES

►Le CFPG a déposé un dossier pour obtenir l'habilitation BAFA.

APPELS À PROJETS LAURÉATS

CAP 50+

Le CFPG est en consortium avec l'association 1Pacte Emploi (mandataire) et les entreprises suivantes : ORPEA, HOME & CARE, ELIOR (territoire du Pays de Grasse) et Flagship, Saperlipopette, NEC+, Hôtel Juliana (territoire Pays de Lérins).

►7 entreprises dans le consortium.

►50 postes ouverts aux actifs seniors de 50 ans et + sur la durée

du projet.

►Objectif de 100% des postes pourvus.

CAP Réconciliation

CAP RECONCILIATION a pour objectif de rapprocher les entreprises en recherche de candidats des publics PIC élargis en recherche d'emploi.

L'entrepreneur recherche la personne qui possède les compétences requises pour le poste, avec une expérience avérée dans le domaine et qui pourras'intégrerimmédiatement dans l'équipe grâce à son savoir-être et sa motivation

Le consortium, dont le CFPG est le mandataire, est composé de ITEC, FLC formation, AKSIS et deux entreprises du territoire, STME et BLH.

CAP Animation

Les métiers de l'animation sont en tension. Le CFPG est mandataire du consortium avec les structures employeuses : la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, la ville de Mouans-Sartoux, l'association « Art et Education ».

Nous nous appuyons sur une entreprise partenaire « la Fondation des Apprentis d'Auteuil ».

Actions mise en place

2 semaines «Vis ma vie dans l'animation » du 26 février 2024 au 1er mars 2024 et du 1er avril au 5 avril 2024.

PROJET SENIOR PRIC

Dans le cadre de la semaine de l'industrie, le groupe Senior réussite 6 a visité 3 entreprises :

TOURNAIRE, MOD'VERRE et

ECTRONIE à Grasse.

10 Personnes de Sénior réussite

CLASSE TRANSPLANTÉE SUR LA COMMUNE DE LE MAS

Le CFGP a facilité la collaboration entre le Lycée professionnel Francis de Croisset et la commune de LE MAS. Les étudiants de ce lycée ont eu l'opportunité de découvrir une autre approche des métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Contrairement aux établissements urbains, ceux du Haut-Pays, tels que l'Auberge communale du Mas, se doivent de satisfaire les clients pour qu'ils reviennent et qu'ils recommandent l'adresse.

Grâce à un programme spécifique, les étudiants ont pu vivre une expérience pratique complète au sein de cet établissement, incluant la découverte des métiers de la restauration (cuisine, salle, bar) et de l'hébergement (Hôtel, chambres d'hôtes).

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLE À VALDEROURE

L'organisation du système de santé reste largement centralisée et la CAPG n'exerce pas de compétence obligatoire dans ce domaine.

Néanmoins, elle a, comme beaucoup de collectivités, dû faire face à la crise du COVID et s'engager pour offrir des solutions locales. Elle intervient notamment dans le domaine de l'action sociale à travers des programmes de santé spécifiques tels que la lutte contre les maladies transmissibles, la lutte contre les addictions...

Plus directement, la CAPG agit contre la désertification

médicale dans le Haut-Pays de Grasse en facilitant l'installation ou le maintien de professionnels de santé au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle (article L. 1511-8 du Code général des collectivités territoriales).

Un outil de territoire pour un Haut-Pays étendu

Le territoire d'intervention de la Maison Médicale située à Valderoure est plus vaste que les limites administratives du Pays de Grasse et s'étend sur un rayon de 30 km. Trois départements sont concernés : Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence et le Var. Ce territoire comprend 21 communes, toutes rurales.

La population de ce territoire est en croissance constante avec une proportion élevée de personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules : 59% contre une moyenne régionale de 42,3% .

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels

L'offre de soins proposée à la Maison Médicale est pluriprofessionnelle. En 2023, le plateau médical se composait de deux cabinets de médecins généralistes, deux cabinets infirmiers, un cabinet de kinésithérapie et ostéopathie,

un cabinet dentaire, un cabinet de podologie, un cabinet d'orthophonie, ainsi qu'un service de pro-pharmacie pour les communes et les patients les plus isolés.

Une offre médicale permanente complétée tous les mois par des spécialités complémentaires : sages-femmes, psychologue adulte et enfant, gastro-entérologue et endocrinologue.

Malgré cette offre médicale de proximité, les besoins du territoire restent importants et l'accueil de nouveaux professionnels, notamment médecins généralistes, est une priorité.

En 2023, la CAPG a octroyé plus de 18 700€ d'aides financières pour accueillir et installer de nouveaux praticiens.



La première CTG/Charte 2020-2023 a été signée par les 23 communes, la CAF06 et la MSA et démontre son efficacité en termes de cohérence dans les actions menées, dans le travail en transversalité et le partage de connaissances. Elle est venue remplacer dès 2020 les contrats “enfance jeunesse” afin de prendre une dimension davantage familiale.



La CTG/Charte : Un projet social de territoire

Les champs d'intervention suivants ont été choisis dès la première CTG : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, inclusion numérique, prévention, handicap.

Les 10 thématiques CTG ont été réparties sur 7 groupes de travail réunis toutes les 6 semaines.

Le rythme soutenu des groupes de travail leur permet d'avancer en même temps sur la démarche et d'atteindre les objectifs liés à la convention.

Les 25 chargés de coopération répartis sur tout le territoire CAPG, la pilote, la collaboratrice CTG et les partenaires CAF et MSA œuvrent ensemble à la bonne marche du projet.

La CTG s'inscrit ainsi dans une démarche complémentaire, partenariale et innovante en corrélation avec les politiques publiques et les perspectives de la COG (convention d'objectifs et de gestion de la CNAF).

D'autres notions telles que l'égalité pour toutes et tous, la

charte handicap, le 100% EAC en lien avec la culture... viendront compléter notre prochaine convention territoriale globale 2024-2028.

Un dispositif au service des Services

Petite-enfance : 10 actions

- ▶ 124 Places sur l'EPCI (exclusivement des porteurs privés).
- ▶ Déploiement géographique du Relais Petite Enfance de la CAPG.
- ▶ Expérimentation d'un projet auprès des demandeurs d'emploi et des modes de garde et Avip (crèches à vocation d'insertion professionnelle) à Grasse.
- ▶ Création d'un réseau petite enfance.

Jeunesse : 7 actions

- ▶ Réorganisation du travail des équipes CAPG.
- ▶ Temps d'immersion entre les services jeunesse du territoire.
- ▶ Signature d'un PEDT (projet éducatif territorial) pour chaque commune.
- ▶ Organisation de colonies apprenantes CAPG.

Autonomie des Jeunes : 8 actions

- ▶ Solidarité inter-accueil de loisirs.
- ▶ Passeport citoyen sur la commune de Grasse.
- ▶ Création d'un espace jeune citoyen à Grasse.
- ▶ Rencontre de tous les CMJ de la CAPG.

Parentalité : 12 actions

- ▶ Information collective devenir parents.
- ▶ Requalification du réseau local ouest.
- ▶ Définition des périmètres de la CTG et REAAP. (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).
- ▶ Journée de la parentalité à l'échelle de l'EPCI.
- ▶ Création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) sur Grasse.

Animation de la vie sociale : 6 actions

- ▶ Création d'un réseau des acteurs dans le Haut-Pays.
- ▶ Diagnostic des besoins pour la création d'un EVS (Espace de Vie Sociale) sur la commune de Mouans-Sartoux.

►Création d'une structure ouverte et participative sur Peymeinade.

Accès aux droits et numérique : 11 actions

- Expérimentation de l'action solvabilisation des équipes d'animation.
- Développement et promotion de l'outil Soliguide.
- Action accès aux droits auprès des étudiants de Grasse Campus.
- Recensement des besoins auprès des partenaires conventionnés.

Handicap : 6 actions

- Signature de la charte.
- Développement des FPT et coordination handicap.
- Déploiement de la communication.
- Forum handicap à Pégomas.

COPIL et orientation de la nouvelle COG (Convention d'objectifs et de gestion) CAF

Le 29 Novembre 2023 a été organisé le 3e COPIL de la CTG/ Charte Territoriale avec les familles en présence du président de la CAPG, de la CAF des Alpes-Maritimes, de la MSA Provence Azur, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Alpes-Maritimes et de nombreux élus de la CAPG.

Ce COPIL avait pour objectif de proposer un temps d'échanges entre élus et techniciens afin d'aborder le nouveau cadre d'application de la prochaine CTG.

Le renouvellement de la CTG pour 2024-2028 ouvrira de nouvelles opportunités pour une approche plus globale en faveur des familles du territoire.

La Caisse Primaire d'Assurance

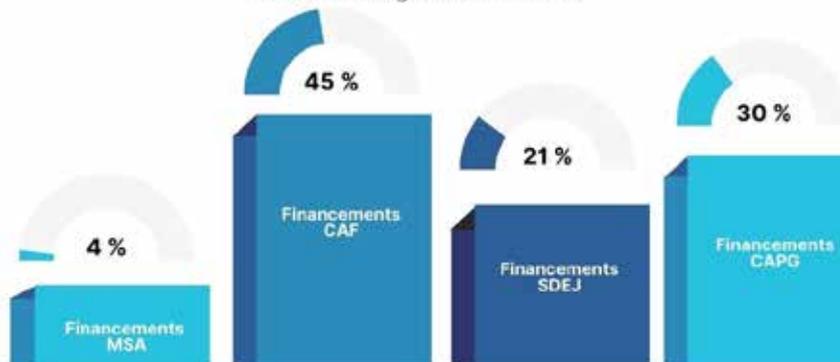
Maladie 06 souhaite intégrer la démarche de la future CTG au bénéfice des habitants du territoire, sur les champs de l'accès aux soins et de la prévention santé.

60
actions

6
chargés de coopération

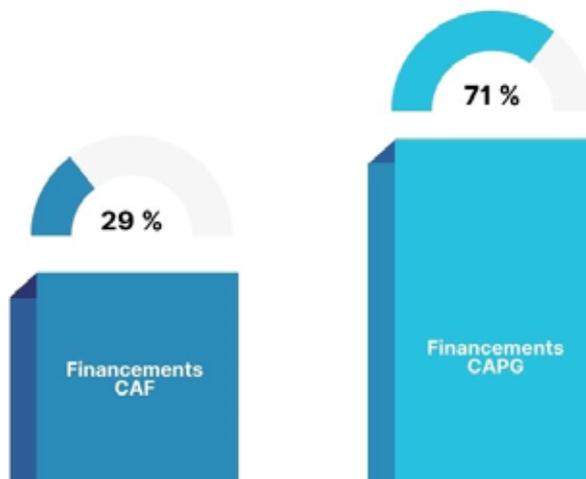
FINANCEMENTS DE LA CTG

Les actions CTG représentent 20% du coût de fonctionnement Petite-enfance/Jeunesse qui s'élève au global à 715 835 €
 Le coût des actions CTG : 143 438€
 les financements :
 CAF : 64 650€
 SDEJ : 30 378€
 MSA : 6 000€
 le reste à charge CAPG : 42 410€



FINANCEMENTS DE LA CTG

Le coût RH de la CTG représente 3,68% du coût salarial global pour la Petite-enfance/Jeunesse qui s'élève à 6 197 662€
 Le coût des RH chargés de coopération et pilote : 227 862€
 co-financement CAF : 65 065€
 le reste à charge CAPG : 162 797€



JEUNESSE

La compétence JEUNESSE s'exerce sur 19 des 23 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération (Grasse, la Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux n'ayant pas transféré cette compétence). Le service Jeunesse et Sports encadre les enfants sur les différents temps, péri et extrascolaires.



PÉRISCOLAIRE

Les accueils périscolaires sont des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques.

Les taux d'encadrement

Par décret n° 2016-1051 du 1^{er} août 2016 le taux d'encadrement pendant ces temps est de :

- Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.
- Un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

L'accueil du matin

Les objectifs sont d'accueillir les enfants avant le temps scolaire en permettant une transition en douceur entre la famille et la collectivité autour d'activités calmes.

Accueil échelonné sur chaque groupe scolaire de 7h30 à 8h30.

- 7h00 pour Saint-Vallier-de-Thiery et Saint-Cézaire-sur-Siagne.
- 7h15 pour le Tignet.

La pause méridienne

Le taux moyen de fréquentation est de 90% sur toutes les écoles du territoire.

► 11h30 – 13h30 Auribeau-sur-Siagne, Cabris, Peymeinade, Le Tignet, Saint-Vallier-de-Thiery, Spéracèdes.

► 12h00 – 14h00 Saint-Cézaire-sur-Siagne et Le Tignet.

Pour les communes EX-CCMA, ce temps est géré par la commune.

La pause méridienne est structurée autour d'un temps de repas et d'un temps d'animation. Des temps de calmes sont proposés avant le retour en classe.

À Saint-Vallier-de-Thiery, un travail d'accompagnement en cantine est en place depuis deux ans, visant une meilleure qualité du temps de repas pour les enfants, (certification ECOCERT de niveau III).

L'accueil du soir

Des activités « ouvertes » sportives, culturelles et artistiques sont proposées sur la base du volontariat, après le goûter.

EXTRASCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

L'action éducative se déroule lors des temps extrascolaires, ainsi que les mercredis, sur 8 sites.

Les enfants de 3 ans à 17 ans sont accueillis de 7h30 à 18h00, par groupes et par tranche d'âge.

Tous les enfants résidant sur le territoire de la CAPG peuvent bénéficier des Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Les enfants hors du territoire peuvent être accueillis sous réserve de place disponible.

Nos accueils de loisirs sont des entités éducatives habilitées par la SDJES. Ils offrent des activités de loisirs diversifiées permettant un apprentissage ludique des choses ou de la vie en communauté, le tout



Nous visons à offrir aux jeunes des services et des activités adaptés, tels que des centres de loisirs, des programmes éducatifs en périscolaires et des activités ados. En investissant dans le développement des jeunes, l'objectif est de bâtir une société plus dynamique, inclusive et équitable.



s'articulant autour d'un projet pédagogique et de deux temps :

- Le temps d'animation.
- Le temps de vie quotidienne.

Par l'arrêté modifié du 31/07/2008 – le taux d'encadrement pendant ces temps est de :

- Un animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6 ans.
- Un animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans.

Projets phares en 2023

►**Jeux d'enfants** : récolte de jouets au sein des accueils de loisirs et vente lors des marchés de Noël du territoire. Les bénéfices sont reversés à l'IME Val Fleur et à l'association « Source d'espoir ».

►**100% mixité** : thématique transversale mise en place autour d'activités de sensibilisation.

►**Les « chantiers jeunes » au sein du local ados** : débroussaillage des abords de nos ERP, travaux de peinture et de réfection de salles pour des écoles, la piscine, etc. en échange d'activités ou de projets construits par les jeunes. Les ados deviennent acteurs de leurs loisirs.

►**Dispositif « 100% EAC »** : 5 artistes sur 7 accueils de loisirs et sur la base du volontariat. Ce dispositif est proposé par la DRAC PACA en partenariat avec le service Culture.

►**Les Conseils municipaux des jeunes et l'organisation de différentes rencontres inter-CMJ des communes du territoire.** Plus de 100 jeunes, issus de chaque CMJ, se rencontrent et participent à une journée commune autour d'activités liées à la citoyenneté.

►**Nouvelle organisation du temps de travail pour les équipes.** Fin des horaires

entrecoupés et fonctionnement par équipes du matin et du soir. Cette organisation vise à l'amélioration du temps de travail des agents et à la réduction de la pénibilité du travail spécifique au métier d'animateur.

LE LOCAL ADOS

Sur notre territoire, un local ados avec deux antennes est présent :

- Saint-Vallier-de-Thiery.
- Peymeinade.

Les activités :

►En périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis à partir de 16h00 et les mercredis après-midi en période scolaire : dessin, escalade, initiation danse, parkour ainsi que différents sports.

►Des temps d'intervention du local ados ont lieu de 11h30 à 13h30 sur les deux collèges du territoire, ainsi qu'à partir de 15h30 sur le collège de Saint-Vallier-de-Thiery.

►Le local est ouvert les samedis ponctuellement et pendant toutes les vacances scolaires.

Ces locaux permettent aux jeunes de se retrouver et de participer à des activités culturelles, sportives et de détente diverses et variées, de réaliser de nombreuses sorties en extérieur pour découvrir plusieurs pratiques (catamaran, rafting, via-ferrata, plongée sous-marine, visite de musées...).

Des « nocturnes » sont également organisées en fonction des envies des jeunes avec un repas à l'extérieur au restaurant (bowling, billard...).

En 2023, nous avons proposé un nouveau format en parallèle de l'accueil classique pour nos ados, les « chantiers de jeunes ». Chaque collectivité peut solliciter

les ados pour la réalisation de divers chantiers d'intérêts collectifs. Ce travail effectué par les jeunes leur permet en échange de monter des projets d'activité à moindres coûts.

LES SÉJOURS

Les séjours organisés « Séjours de Vacances » présentent une dominante physique et sportive tout en veillant à ce que l'épanouissement de chacun soit respecté.

►Les séjours Neige en février : une semaine à la montagne avec au programme ski, neige, patinoire, construction d'igloo...

►Les séjours multiactivités en été : 12 jours à la montagne avec VTT, escalade, randonnées pédestres, courses d'orientations, via ferrata.

►Des séjours VTT itinérants en avril.

►Des mini-séjours ados sous tente en auto-gestion, ainsi qu'un séjour surf en avril à Capbreton.

►Des séjours sous tipis à Saint-Vallier-de-Thiery (5 séjours d'une semaine entre juillet et août).

2800

enfants

18

écoles maternelles
& élémentaires

8

accueils de loisirs

1

local ados avec 2
antennes

La reconquête urbaine a pour objectif de revitaliser les centres-villes et de protéger le patrimoine historique. Il est important d'associer les propriétaires et les bailleurs afin de faciliter des opérations qui amélioreront l'habitat sur notre territoire, qu'il soit privé ou social.

DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE, C'EST QUOI ?

Une compétence, confiée par l'Etat et l'Anah à la CAPG qui, depuis le 1er janvier 2021, attribue les aides financières pour la construction et la réhabilitation du parc social ainsi que la rénovation du parc privé.

LE PARC PUBLIC : ralentissement de la programmation du logement social

►11 programmes agréés en 2023 : 126 logements sociaux.

Soit 1/3 de l'objectif quantitatif fixé dans la convention établie avec l'État. Ce résultat pour l'année 2023 correspond à un net ralentissement de la production de logements sociaux, constaté sur l'ensemble du territoire national. Pour autant, au regard des objectifs qualitatifs, la production de logements locatifs sociaux en 2023 est apparue plus conforme à l'objectif de diversification que l'année précédente, avec une part moins importante de PLS et PLAI en faveur du PLUS.

PLS : logement financé par le Prêt Locatif Social, destinés aux locataires ne disposant pas des ressources suffisantes pour se loger dans le privé (revenus intermédiaires) ;

PLUS : logement financé par le Prêt Locatif à Usage Social, correspondant aux locations HLM (revenus modestes).

PLAI : logement financé par le prêt Locatif Aidé d'Intégration, dédié aux locataires en situation de grande précarité.

►1 105 420 € de subventions de l'État accordées aux bailleurs sociaux

Les contributions financières de la CAPG :

►608 500 € de subventions accordées aux bailleurs sociaux (moyenne de 4 829 €/logement).

►Une évolution des règles d'intervention en faveur du logement social afin de mieux accompagner les projets, et approbation de la charte partenariale de l'habitat au conseil communautaire du 1er avril 2023

LE PARC PRIVE : des résultats qui dépassent les objectifs

Des subventions pour 162 logements à améliorer dont 69 logements en copropriété, soit **1.5 fois l'objectif** quantitatif fixé dans la convention établie avec l'Anah.

►1 434 584 € accordés aux propriétaires de logements privés et à la CAPG pour soutenir l'ingénierie mobilisée

La poursuite des dispositifs d'amélioration du parc privé (2022-2027)

Une OPAH à l'échelle intercommunale, et une OPAH-RU spécifique au centre historique de Grasse.



Pour un accompagnement dynamique et massifier la rénovation du parc privé, la CAPG conduit des **dispositifs programmés d'amélioration de l'habitat**, OPAH et OPAH-RU, mobilisant une ingénierie renforcée et les subventions cumulatives de ses partenaires.

L'OPAH du Pays de Grasse

►Contribuer à la résorption de l'habitat indigne.

►Massifier la rénovation énergétique des logements du territoire.

►Accompagner les ménages en situation de perte d'autonomie vers l'adaptation de leur logement.

►Développer une offre locative à loyer maîtrisé dans les centralités.

85 dossiers agréés

38 travaux d'autonomie
43 rénovations énergétiques
4 réhabilitations complètes

1 683 061 € HT

de travaux réalisés

Subventions

ANAH : 761 180 €

CAPG : 156 797 €

Région : 81 828 €

Soit 60% d'aides publiques

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH RU) "Cœur Historique de Grasse" spécifique pour :

- ▶ Mettre en œuvre les opérations de mise en sécurité des immeubles et des actions d'accompagnement des copropriétés fragiles et en difficulté.
- ▶ Favoriser l'accession à la propriété en centre ancien.
- ▶ Pré-programmer la restructuration de jusqu'à 4 îlots stratégiques et prioritaires.
- ▶ Soutenir la rénovation globale d'immeubles.

4 dossiers agréés
1 rénovation énergétique
3 réhabilitations complètes

154 076 € HT
de travaux réalisés

Subventions

ANAH : 49 862 €
CAPG : 18 957 €
Région : 7 500 €

Soit 50% d'aides publiques

LA GESTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le service d'information et d'accueil du Pays de Grasse, c'est 13 guichets d'accueil pour conseiller, orienter, le cas échéant, enregistrer la demande.

- ▶ 2976 demandes actives, dont 732 nouvelles demandes en 2023.
- ▶ 347 attributions.

Prise en charge des situations prioritaires

- ▶ DISPOSITIF HANDICAP LOGEMENT - convention MDA 06 : 8 familles relogées.

▶ DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO) 15 familles reconnues DALO, dont 6 ont été relogées.

▶ SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO), dispositif de veille sociale et d'orientation des personnes défavorisées :

> 5 ménages ont intégré un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

> 30 ménages sont sortis de structures d'hébergement et ont été relogés.

▶ COMMISSION TERRITORIALE : 112 ménages ont été orientés, dont 37 ont bénéficié d'une solution d'hébergement ou de relogement.

L'élaboration des documents-socles de la réforme de la demande et des attributions des logements sociaux

- ▶ Améliorer la mixité sociale et territoriale au sein du parc social.
- ▶ Développer l'approche partenariale des attributions.
- ▶ Informer et simplifier les

démarches du demandeur.

En 2023, la mise en œuvre de la réforme est concrétisée par :

▶ L'adoption de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des demandeurs (PPGDID) du Pays de Grasse.

▶ L'élaboration des conventions de gestion en flux des réservations de logements locatifs sociaux.

▶ Phase expérimentale de la grille de cotation de la demande de logements sociaux.

La cotation de la demande de logement social

Le système de la cotation consiste à attribuer des points au dossier du demandeur de logement social, en fonction de sa situation et de critères définis.

17 critères obligatoires (public prioritaire DALO, 1er quartile), 14 critères facultatifs et locaux (en fonction du territoire), 3 critères malus (fausses déclarations, refus non justifié de logements, comportements inappropriés).

MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
en Pays de Grasse

Comment faire une demande de logement social ?

sur www.demande-logement-social.gouv.fr
ou auprès d'un guichet d'accueil proche de chez vous

Pour toutes informations :
www.paysdegrasse.fr
ou auprès de votre commune

NPNRU- NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

La CAPG accompagne le renouveau du centre historique de Grasse

Une gouvernance renforcée, les temps forts de 2023 :

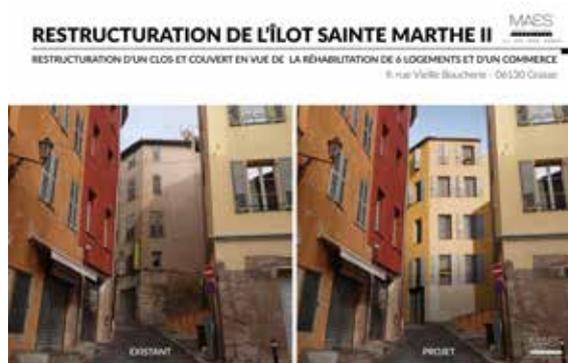
- L'organisation de la revue de projet coprésidée par le Sous-Préfet de Grasse et le Président de la CAPG.
- L'installation du 1^{er} comité de pilotage conduit par le Président de la CAPG.

Les opérations en phase chantier

Le recyclage de l'îlot dégradé Sainte Marthe 2, travaux de gros-œuvre.

- Maîtrise d'ouvrage : SPL Pays de Grasse Développement.
- Autorisation d'urbanisme : PC délivré le 20 octobre 2021.
- Qualité environnementale : Obtention du niveau BDM Argent.
- Programmation : 6 logements en accession portés par le bailleur social UNICIL.

37,7 millions d'€ (TTC)		
12 opérations physiques		4 opérations d'ingénierie
Opération d'aménagement 31.6M€ TTC	Programmes immobiliers 5.04 M€ TTC	Ingénierie 1.1 M€ TTC
Recyclage de 4 îlots anciens dégradés	Diversification de l'habitat : reconstitution de l'offre LLS et Accession	Etude et conduite de projet
3 opérations d'aménagement	Mixité fonctionnelle : équipement public et immobilier à vocation commerciale	Moyens internes + missions d'OPCU d'OPCU (hors convention cofinancée par la Banque des Territoires)jt



● ●
Nous planifions et gérons l'offre de logements pour répondre aux besoins diversifiés des habitants. En coordonnant les politiques de logement, l'objectif est d'encourager la mixité sociale et contribuer à un aménagement équilibré du territoire.



Le recyclage de l'îlot ancien dégradé Médiathèque Sud, démarrage des travaux de gros-œuvre.

►Maîtrise d'ouvrage SPL Pays de Grasse Développement.

►Autorisation d'urbanisme PC délivré le 22 mars 2022.

►Qualité environnementale, obtention du niveau BDM Bronze.

►Programmation Création de 10 logements étudiants + 7 logements locatifs sociaux familiaux portés par le bailleur CDC Habitat.

Lancement des travaux marqué par une pose de la première pierre et un café chantier.

Le parcours commercial : une 1^{ère} tranche de travaux sur 10 cellules commerciales.

►Maîtrise d'ouvrage SPL Pays de Grasse Développement.

►Programmation Acquisition et aménagement de 20 cellules commerciales le long d'un parcours identifié.



ASSISTANCE AUX COMMUNES

Le rôle d'une Communauté d'Agglomération est d'accompagner et de servir de ressource à ses communes membres.

En délégation de maîtrise d'ouvrage ou en simple appui technique, le pôle d'assistance aux communes travaille aux côtés des équipes municipales pour mener à bien les projets de travaux communaux.

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Briançonnet	Rénovation de l'auberge communale « Le Chanan »	1 374 641.60 €	80 %



Alors que le chantier était presque achevé et l'appel à candidature lancé pour la future gestion, le site a connu un dégât des eaux important. Une procédure d'assurance est en cours pour déterminer la cause du sinistre, définir les responsabilités et obtenir réparation. L'ouverture de l'auberge est suspendue en attendant la résolution du litige.

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Cabris	Rénovation de la salle polyvalente « Mistral »	876 000 €	51% (Région FRAT 200 000 €, CD06 171 588 €)



En janvier 2023, le Maire a exprimé ses vœux à la population dans une salle transformée, où le bois, la pierre et le tissu se côtoient. La régie technique a également été rénovée, ainsi que les sanitaires et l'office de réchauffage. Une salle de réunion a été aménagée dans l'espace mitoyen. Cette date a marqué la reprise des activités : cinéma, gym, kick-boxing, ...

Prestations intellectuelles : ONARCHITECTURE, ICCEAL, BE NICE STRUCTURES, DEKRA, QUALICONSULT.

Entreprises de travaux : ACE, METAFER, SCRT, STME, EQUIP'ELEC, ERMHES.

Nous offrons un soutien technique et administratif aux municipalités, facilitant la gestion de projets locaux et l'accès aux financements publics. En mutualisant les ressources et les expertises, ce service renforce la capacité des petites communes à répondre aux besoins de leurs habitants.

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Cabris	Rénovation de l'école communale	841 200 €	68% (DSIL 96 000 €, Région FRAT 176 105 €, CD06 204 050 €)

Création d'un préau dans la cour et d'une plateforme d'accès PMR. Pour le plaisir des enfants, une cabane a été aménagée sous la plateforme, ainsi que des casiers de rangement pour les jeux extérieurs.

Architecte : SNDA

Entreprises de travaux : SRC BAT, FINOCCHIARO, MENUISERIE DU CANAL, MONTELEC.



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Cabris	Rénovation de l'éclairage public	264 000 €	80% DREAL, CD06, Fonds vert

La commune de Cabris a souhaité remplacer son parc d'éclairage public vétuste par des systèmes plus économiques et conformes aux recommandations techniques liées au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) » du PNR.

Objet des travaux :

- . La vérification et le remplacement d'armoires de commande (20).
- . La réfection de l'éclairage (village / routier) sur le territoire communal (400).
- . La modification de certains points lumineux et suppression d'autres.
- . La maintenance annuelle de l'ensemble du parc.
- . L'assistance à l'exploitation et à la gestion du parc.

Entreprises de travaux : EIFFAGE ENERGIE

Les travaux doivent se dérouler en plusieurs phases, sur 4 ans.



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Caille	Rénovation de l'éclairage public	55 200 €	80% DREAL, CD06

La commune de Caille s'est lancée dans un programme de rénovation de son éclairage public vers une solution plus efficace, économique et adaptée. Le dossier a été élaboré en collaboration avec le PNR.

En tant qu'adhérente du Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur, la commune de Caille a souhaité intégrer dans sa démarche les prescriptions nécessaires à la préservation du ciel nocturne. En effet, en plus d'être énergivores, des luminaires obsolètes, excessifs ou mal orientés irradient le ciel nocturne de lumière, induisant des conséquences multiples sur la santé humaine, la biodiversité ...

Les travaux ont porté sur :

- . La vérification et la rénovation d'armoires de commande.
- . La réfection de l'éclairage (village/routier) sur le territoire communal (132 points).
- . La suppression de certains points lumineux.

Entreprises de travaux : EIFFAGE ENERGIE



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
St-Vallier-de-Thiey	Chapelle Ste Luce	à définir	à définir

La chapelle Sainte-Luce fait partie du patrimoine ancien de la commune de Saint-Vallier-de-Thiey (entre le XII^e et le XVII^e siècle).

Il s'agit d'un édifice religieux, cher au cœur des Valléroises et Vallérois.

La chapelle fait partie de l'itinéraire européen Romanica +.

Depuis 2022, des désordres ont été relevés. Des fissures importantes et évolutives ont amené la commune à prendre un arrêté pour interdire l'accès à l'édifice.

En 2023, différentes investigations ont été menées, afin de déterminer la nature et l'origine des désordres.

La commune a délégué la maîtrise d'ouvrage du projet à la Communauté d'Agglomération.



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
St-Vallier-de-Thiey	MADD	610 454,47€	74 % (DREAL / CD06 / FONDS VERT)

La commune de Saint-Vallier-de-Thiey a lancé en 2021 un programme de réhabilitation de l'ancienne bergerie située chemin de la Siagne afin d'y créer la maison de l'alimentation et du développement durable (MADD). Le projet prévoit la création d'un espace de vente en RDC (marché paysan), et d'une bistroterie (cuisine ouverte et salle de restauration). En R+1, il est prévu une zone administration, avec bureaux, vestiaires, sanitaires, salle de réunion. Une terrasse complète le tout.

Pour ce faire, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un cabinet d'architecture en 2021. Le permis de construire a été déposé et obtenu en 2022.

En 2023, la Commune a décidé de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la CAPG. Les travaux se dérouleront en 2024.

Prestations intellectuelles : ONARCHITECTURE, DIMA

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
St-Vallier-de-Thiey	Rénovation de plusieurs logements	42 000€ / logement	80% (DSIL, CD06, PALULOS, CAPG)

La commune, propriétaire de plusieurs appartements en centre-ville, a décidé de rénover ceux-ci afin de les mettre en location. Ces logements seront intégrés au parc social. Un appartement a été rénové en 2023. D'autres chantiers suivront.

Entreprises : SRC BAT, LEFORT, EQUIP'ELEC, PAMTHER, APAVE...

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Mujouls	Rénovation de la Mairie	76 000€ /an	dotation cantonale

La commune de Les Mujouls a décidé de rénover le bâtiment de la Mairie sur plusieurs années. Après la rénovation de la toiture, l'installation et la mise en service de panneaux photovoltaïques, ainsi qu'un diagnostic structurel du bâtiment, ont été réalisés en 2023. Les travaux se poursuivront en 2024.

Entreprises : AZUR SYSTEME SOLAIRE, APAVE



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Valderoure	Réfection de chemins	70 176 €	80% Dotation cantonale
	Réfection des WC publics	44 888€	80 % DETR

Réfection des chemins du Reyal et de la Ferrière par EIFFAGE TP.

Création de sanitaires publics au hameau de la Ferrière par ACE, DENIS PLOMBERIE, MARTINA ELEC, GIORDANO TP, FERRONNERIE PANTEL

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
St-Auban	Étude pour rénovation du gîte tonic	30 000 €	80% (Espace valléen FNADT/Région)

La commune est propriétaire du « Gîte Tonic » et souhaite procéder à sa rénovation en réalisant les travaux suivants :

- . Modification du système de chauffage : le gîte est actuellement chauffé au fuel, un nouveau mode de chauffage plus vertueux (par exemple au bois) ;
- . Amélioration de l'isolation thermique du bâtiment ;
- . Augmentation de la capacité d'accueil avec l'aménagement du bâtiment secondaire en chambres (anciennes écuries) ;
- . Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux ont pour but :

- . De réaliser une économie du coût de fonctionnement et de maintenance des chaudières par mutualisation ;
- . D'augmenter la période d'accueil du public en dehors de la belle saison ;
- . D'augmenter la capacité d'accueil du gîte.

Un audit énergétique réalisé en 2023 par le cabinet GC3E, a permis de préciser la nature des travaux à envisager.

Une phase opérationnelle doit suivre en 2024, avec le recrutement d'un maître d'œuvre.

APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES

Spéracèdes : Aide à la consultation des entreprises pour le réaménagement de l'arrêt des cars scolaires devant la mairie.

Cabris : Préparation des déclarations préalables pour la rénovation des WC publics et l'installation d'un DAB.

Saint-Vallier-de-Thiey : Préparation de la déclaration préalable pour la rénovation des WC publics.

Valderoure : Régularisation et sécurisation de la bibliothèque et devant l'école.

Saint-Cézaire-sur-Siagne : Préparation du marché pour la rénovation de la façade de l'hôtel de ville.

Auribeau-sur-Siagne : Assistance technique pour aider à l'ouverture de l'école maternelle.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES TERRITOIRES ET PRÉVENTION

Le développement social des territoires vise à améliorer la qualité de vie des habitants en renforçant la cohésion sociale, l'accès aux services et l'inclusion de tous. En investissant dans des initiatives communautaires et des infrastructures sociales, les territoires peuvent créer des environnements plus équitables et dynamiques pour leurs populations.



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- ▶4 actions en prévention de la délinquance.
- ▶9 actions en prévention de la récidive.
- ▶17 actions en prévention de la délinquance et de la récidive uniquement financées par l'État.

En investissant 14,4 % du montant des subventions, la CAPG bénéficie de 219 550 € de subventions dédiées à son territoire, bénéficiant à 13.683 pers. (environ 14% de la population de la CAPG).

POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville est une stratégie publique française visant à réduire les inégalités socio-économiques et à améliorer les conditions de vie dans les quartiers urbains défavorisés. Elle englobe

diverses actions, telles que le développement économique, l'amélioration de l'habitat, l'accès à l'éducation, la sécurité, et la cohésion sociale, la jeunesse, le sport, la tranquillité publique, l'accès au droit. Cette politique mobilise différents acteurs publics et privés pour mener des projets de rénovation urbaine, de soutien aux associations locales, et de renforcement des services publics, afin de créer des environnements plus inclusifs et dynamiques pour les habitants de ces quartiers.

Cohésion sociale

- ▶13 actions financées.
- ▶11 associations.
- ▶3 633 bénéficiaires.

Cadre de vie & RU

- ▶2 actions financées.
- ▶2 associations.
- ▶183 bénéficiaires.

Développement économique et emploi

- ▶5 actions financées.
- ▶5 associations.
- ▶117 bénéficiaires.

3 933 bénéficiaires

pour 440 754€
engagés en Conseil
Communautaire



Le développement social intègre des stratégies de prévention pour anticiper et réduire les inégalités, en promouvant des actions communautaires et éducatives visant à renforcer la cohésion et le bien-être des populations.



COHÉSION SOCIALE SUR LE MOYEN ET HAUT PAYS

► **Inauguration de l'Espace Part'âge à Peymeinade** : véritable lieu de vie et d'activités pour les personnes du Moyen Pays. 539 personnes accueillies lors d'ateliers (couture, cuisine, écriture, seniors isolés, commerce...).



► Espace de vie sociale itinérant (EVSİ)

Promouvoir un mieux vivre ensemble, actions de soutien à la parentalité, éducation, scolarité. Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation : 1000 personnes accueillies par l'EVSİ dont 750 hommes et 250 femmes.

► La ludomobile

Sur le Moyen et Haut Pays Grassois, c'est la réalisation de 50 interventions : 1600 personnes accueillies sur les animations + 4000 personnes sur des événements.

ACCÈS AU DROIT ET AU NUMÉRIQUE

En septembre 2023, recrutement d'un conseiller numérique itinérant qui accompagne le public dans les démarches dématérialisées et anime des ateliers numériques.

Lieux	Nouvelles personnes accompagnées	Accompagnements totaux enregistrés (dont récurrent)	Ateliers collectifs réalisés
CAPG	156	285	12
CCAS Grasse	119	130	2
La Roquette	23	55	4
Peymeinade	12	33	0
Pégomas	13	47	6
Auribeau	6	20	0

LES FRANCE SERVICES : ÊTRE PROCHE DU QUOTIDIEN DES CITOYENS ET CITOYENNES

France Services des Aspres à Grasse

- Nombre d'accompagnements : 12 013.
- Nombre d'ateliers : 410.

France Services des Monts d'Azur à St-Auban

- Nombre de demandes : 3707.
- Nombre d'accompagnements : 4876.
- Accès internet dans l'espace SUDLABS : 170 personnes.

15e Forum des services au public et aux associations (cf. p41)

- Plus de 66 stands – 300 personnes.

137 personnes
accompagnées par les
agents de convivialité



UNE AGGLO ENGAGÉE ET DURABLE

- ▶ Environnement - EDD
- ▶ Energie - Climat
- ▶ Collecte
- ▶ Aménagement
- ▶ Transports et mobilités durables
- ▶ Agriculture - PAT
- ▶ Eau - Assainissement

Pour de nombreux citoyens, le respect de l'environnement est devenu une priorité ! Soucieuse de la qualité de la vie et convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage, la Communauté d'Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable.

La CAPG a ainsi décidé de mener de front des actions pour favoriser le développement durable, l'écologie, la collecte des déchets, l'agriculture, la mobilité et les transports, la gestion de l'eau, les économies d'énergie sur le territoire. Elle s'engage aussi dans la protection contre les risques majeurs et le changement climatique.

Au coeur de notre qualité de vie !

03



L'environnement englobe de nombreuses thématiques : Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), protection de la biodiversité, lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage, pollution lumineuse, gestion des milieux aquatiques, réserve de sécurité civile... L'objectif est de promouvoir une société plus respectueuse de son environnement et des ressources de la planète.

Mon école est un « Refuge LPO »

La mise en place d'un Refuge LPO© a concerné, cette année, les écoles primaires du Village à la Roquette-sur-Siagne et de St-Jacques à Grasse.

Les 2 classes ont bénéficié de 3 demi-journées avec un animateur environnement de la LPO. Un kit de communication leur a été remis comprenant 1 nichoir, des fiches pédagogiques, l'abonnement de 3 ans à la newsletter et un panneau « mon école est un refuge LPO ».

Etude nichoirs

La CAPG a porté en 2022-2023 une étude pour favoriser la nidification des oiseaux en milieux urbains et péri-urbains. L'objectif était de recréer des sites favorables pour la nidification des oiseaux cavernicoles (Mésanges, Troglodyte mignon, Huppe fasciée, Grimpereau des jardins, Chouette hulotte...).

Cette étude a été confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels – PACA qui a défini les

espèces d'oiseaux à privilégier au regard des inventaires de terrain (mars 2023) et de l'analyse des bases de données naturalistes ainsi que les lieux propices à l'installation des nichoirs.

11 communes concernées par cette étude : La-Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, Peymeinade, Grasse, Cabris, Le Tignet, Spéracèdes, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery

► **40 nichoirs installés.**

Pollution Lumineuse

Dans le cadre du programme Réserve Internationale de Ciel Etoilé et avec l'appui de fonds générés par le CTE, la CAPG a participé à l'organisation d'une nocturne au Tignet. Cette soirée était animée de conférences, de balades nocturnes, de représentations théâtrales, de séances de planétarium et d'observations du ciel.

4 balades nocturnes ont été réalisées par l'association Planète Sciences Méditerranée.



► **Nocturnes du pays de Grasse : 1 séance et 120 participants**

► **Balades nocturnes : 4 séances et 70 participants**

ACTIONS BIODIVERSITÉ

Inventaires participatifs

Le Pays de Grasse a organisé, avec la LPO, deux inventaires naturalistes à la rencontre des rapaces nocturnes.

Encadré par les animateurs naturalistes de la LPO PACA, le public inscrit a pu se familiariser avec les rapaces nocturnes : Hibou Moyen Duc, Chouette hulotte, Petit-duc scops, Chouette Effraie...

► **Auribeau-sur-Siagne : 25 personnes.**

► **Spéracèdes : 15 participants.**

Dorlotoirs à abeilles

Dans le cadre de ses actions en faveur des pollinisateurs, la CAPG a accompagné le dispositif des dorlotoirs d'abeilles pour aider les abeilles solitaires.



L'environnement concerne chacun de nous, il évolue constamment, c'est à nous d'adapter nos comportements. En coordonnant les actions locales, nous pouvons promouvoir le développement durable et améliorer la qualité de vie des habitants en préservant leur cadre de vie.



► **6 jardins collectifs ont été accompagnés en 2023 sur Saint-Vallier-de-Thiery, Grasse, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Peymeinade et Mouans-Sartoux.**

Territoire engagé pour la nature (cf. page 65)

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE JEUNE PUBLIC

Les parcours thématiques

► Parcours « **école de l'eau et de la biodiversité** » : 15 classes, soit 359 élèves.

3 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000.

► Parcours « **les jeunes sentinelles de l'air** » : 5 classes de CM2, soit 140 élèves.

2 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement du service EDD de la CAPG.

► Parcours « **risque majeur inondation** » : 15 classes de CM2 ont bénéficié du parcours, soit 377 élèves.

3 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000.

► Parcours « **Watty à l'école** » : 38 classes inscrites, soit 928 élèves sensibilisés aux thématiques des économies d'énergie et d'eau.

3 séances d'1h30 en classe avec un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000.

Les outils pédagogiques

► « **Mallette pédagogique zones humides** » : 11 classes ont bénéficié de la mallette et d'une intervention en classe par une animatrice environnement du CEN PACA, 330 élèves.

► « **In Ruche** » : ruche pédagogique interactive, 10 écoles, soit 40 classes et 1 040 élèves.

Les animations pédagogiques

► « **Animation ricochet** » sur le cycle de l'eau et la confection d'une maquette d'un bassin versant en amont et en aval. Du CE2 à la 6^{ème}, animation par un agent de la CAPG, 8 classes, soit 175 élèves.

► « **Animation sur les gestes écocitoyens** » : de la maternelle au lycée, animation par un agent de la CAPG, 22 classes, soit 538 élèves.

► « **Animation apiculture** » : pour les classes de collège, 4 classes de 6^{ème}/5^{ème}, soit 120 élèves sensibilisés avec l'association AGRIBIO 06.

► 1 séance d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement de AGRIBIO 06.

Une Aire Terrestre Éducative au Tignet

La CAPG accompagne depuis septembre 2023 une classe de l'école élémentaire Marius Campagno au Tignet dans le cadre de la mise en place d'une Aire Terrestre Educative.

Cette démarche confie la gestion

d'une parcelle communale à des élèves et leur enseignant pour sensibiliser le jeune public à la protection du territoire. Les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire dans le cadre d'un « conseil des enfants ».

À travers ce projet pédagogique, les élèves découvrent la faune et la flore environnantes et la gestion participative d'une parcelle, ici une pinède.

La commune du Tignet met le terrain à disposition de l'école. Grâce au soutien de la CAPG, la classe bénéficie de 10 animations d'une demi-journée par la LPO.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis 2017, la CAPG a accompagné neuf communes volontaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires. Par ailleurs, le Projet Alimentaire Territorial a acté la création d'un réseau de lieux de restauration collective « vers le 100% durable, local et biologique ». À cette occasion, le Pays de Grasse a convié les élus/élues et techniciens/techniciennes communaux, les équipes éducatives scolaires (directeurs/directrices d'école ou du périscolaire), les équipes des cantines scolaires, les prestataires et les parents d'élèves à une table ronde le 29/11/2023.

203

classes ont bénéficié d'actions EED



Les communes de St-Vallier-de-Thiery et Peymeinade ont fait part de leurs retours d'expériences.

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE GRAND PUBLIC

Jardins collectifs

La CAPG soutient et propose une aide au démarrage aux associations souhaitant mettre en place un jardin partagé. Le service accompagne les associations, d'un point de vue technique et logistique, pour la mise en œuvre de ce projet.

Une charte « **Jardinons ensemble** » est également signée entre les 2 parties, permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations.

1 nouveau jardin partagé / thérapeutique a vu le jour en 2023 au Mas, nommé « Senteurs Sauvages ».

► **14 jardins collectifs depuis 2012.**

Formations au jardinage « Jardinons ensemble »

8 formations « **Jardinons Ensemble** » ont été dispensées. Nos associations partenaires, telles que les *Jardins du Loup*, *La LPO*, *Planète Sciences Méditerranée*, *Naturabelha*, *l'Atelier du 06* ou *Nicolas Prin*, ont formé 96 participants sur des thématiques aussi variées que la permaculture, les traitements naturels, l'utilisation de l'eau au jardin, l'apiculture, les oliviers ou les vertus des plantes sauvages.

► **15 classes, soit 405 élèves**

Sorties nature

7 sorties encadrées par la LPO, sur la découverte des rapaces nocturnes, des Préalpes, du brame du cerf, de la chauve-souris, des oiseaux et des papillons du jardin, ainsi que des oiseaux migrateurs.

► **117 participants**

Initiation à la restauration d'édifices en pierres sèches

► **4 chantiers au Tignet : 40 participants**

Compostage (en lien avec le service collectif)

Formations au compostage

La CAPG a distribué des composteurs gratuitement avec formation à l'appui.

► **149 composteurs distribués sur 2 sessions.**

Lombricompostage

La CAPG, en lien avec l'association des « Jardins du Loup », a réalisé 1 session de distribution de lombricomposteurs, avec formation et distribution d'un essaim de vers pour le démarrage. L'association des *Jardins du loup* effectue un suivi afin de s'assurer de la réussite du projet.

► **9 familles bénéficiaires**

Plateforme de compostage partagé

La Loi dite Grenelle 2, du 12 juillet 2010, prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès 2024.

Une première solution est de proposer un site de compostage partagé (de proximité), utilisé principalement par les résidents du village n'ayant pas de jardin.



3 sites

de compostage
partagé

À l'école Frédéric Mistral de Peymeinade, dans la ZI des Bois de Grasse et à Saint-Cézaire-sur-Siagne.

FÊTE DE LA NATURE

De nombreuses animations autour de la pollution lumineuse et de la biodiversité nocturnes ont été proposées le 26 mai aux Jardins du MIP : des balades commentées dans les jardins, la découverte des beautés et mystères du ciel étoilé vus du Planétarium...

► **818 entrées aux Jardins du MIP**

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES, PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) ET RISQUES MAJEURS

La CAPG a transféré sa compétence GEMAPI au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE).

Un système de surveillance météo et d'appels en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. Les études du PAPI Siagne sont en cours en vue d'un programme de travaux prévu en 2025, et d'études pour le classement des 3 systèmes d'endiguement existants sur le territoire. Parallèlement, des études préalables aux travaux de lutte contre les inondations (Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Mouans-Sartoux, La Roquette-sur-Siagne) se sont poursuivies.

L'entretien de la végétation des cours d'eau et des bassins GEMAPI a été réalisé pendant la période estivale. Des diagnostics de vulnérabilité ont été proposés gratuitement aux particuliers et entreprises régulièrement inondés.

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite du Schéma

d'Aménagement et de Gestion de la Siagne : porté depuis 2019 par le SMIAGE Maralpin et piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Enfin, la démarche Natura 2000 des Gorges de la Siagne s'est poursuivie. Le SMIAGE, animateur du site, procède à sa surveillance, à des comptages d'espèces fragiles, des suivis naturalistes ou encore des contrats de protection de site.

► **La Taxe GEMAPI a été levée, permettant de disposer d'un budget de 1 923 139 € afin de réaliser l'ensemble des travaux et études propres à la compétence GEMAPI via le SMIAGE et le PNR Verdon.**

« Escape Game inond'agir »

Un Escape Game sur la thématique des inondations propose au jeune public du CM2, au collège, lycée du Pays de Grasse, de plonger en immersion totale dans 3 salles (1 stade avec un cours d'eau, 1 chambre, 1 poste de commandement de crise) afin d'adopter les bons gestes en cas de catastrophes naturelles.

► **11 journées de sensibilisation, 1300 élèves**

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CYPRES

Le CYPRES (centre d'information pour la prévention des risques majeurs) nous accompagne pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) des communes en demande. Toutes les communes de la CAPG

disposent d'un DICRIM, dont 5 sont à mettre à jour, et 19 communes disposent d'un PCS dont certains sont en cours de mise à jour.

ANIMATION DE LA RÉSERVE INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RISC)

Basée sur la mutualisation des moyens, cette réserve de bénévoles placée sous la direction administrative du Président de la CAPG sera mise à disposition du Maire ou du Préfet, de par son pouvoir de Police, pour l'aider à organiser la réponse de sécurité civile adaptée à une gestion de crise.

► **27 bénévoles ont été formés tout au long de l'année afin de renforcer leur opérationnalité. 1 nouveau réserviste est venu renforcer les rangs cette année.**



ÉNERGIE - CLIMAT

En novembre 2023, la Communauté d'Agglomération s'est vu décerner 2 étoiles dans le cadre du label « Climat-Air-Energie », récompensant son engagement dans la transition écologique selon plusieurs critères.

PCAET ET LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - CLIMAT AIR ÉNERGIE

La CAPG a élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial conjointement avec la mise en place de la démarche « Territoires Engagés pour la Transition Écologique - Climat Air Énergie » (ex Cit'Énergie) porté par l'ADEME qui vise à récompenser l'engagement des collectivités en faveur de la transition écologique. Il s'appuie pour cela sur un référentiel composé de 61 critères d'évaluation.

Après étude approfondie du dossier d'évaluation et un audit sur site, la Commission Nationale du Label (CNL) a délivré avec succès les 2 étoiles du label à la CAPG le 14 novembre 2023.

En 2023, la CAPG a également arrêté son projet de PCAET et l'a soumis aux avis des services de l'État et du public.

Les premières actions de cette politique climat ont été lancées fin 2023 avec, notamment, la sensibilisation de la Direction

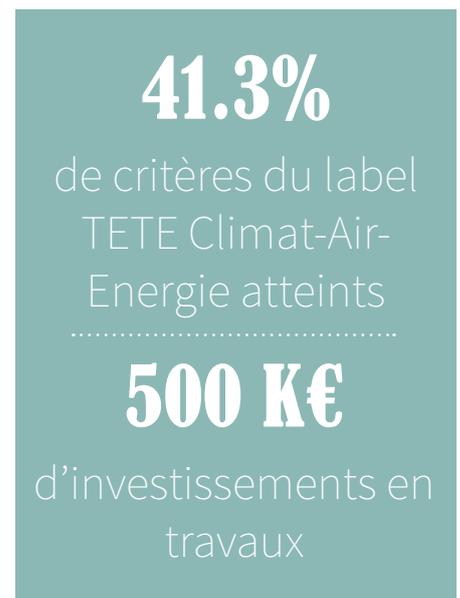
Générale à la Fresque du Climat. Cet atelier permet de comprendre les causes et les conséquences du réchauffement climatique et d'alimenter la réflexion sur la finalité de la stratégie climat visée au sein de l'agglomération. Cet atelier sera déployé auprès des chefs de service et des élus courant 2024.

Perspective 2024 :

En partenariat avec les Communautés d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins et de Sophia-Antipolis, la CAPG travaille également à l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial Ouest 06.

LE MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (MGPE)

La CAPG a lancé en 2021 un MGPE pour 24 bâtiments communautaires. Outre un investissement de 500 000€ pour des travaux de maîtrise de l'énergie, la CAPG vise 12,5% d'économie d'énergie supplémentaire (24,5% d'économies d'énergie réalisées



au cours du premier Contrat de Performance Énergétique entre 2013 et 2020) ainsi qu'une diminution de 70 tonnes de CO2 par an. Isolation, récupération de chaleur sur les eaux grises, production d'énergies renouvelables font partie des travaux permettant de réduire les consommations d'énergie.

Dans le cadre de ce marché, la CAPG a inauguré, le 12 septembre 2023, l'installation de 70 panneaux photovoltaïques en toiture de l'Espace Culturel et



La question sur les conséquences du changement climatique ne se pose plus : nous devons atténuer notre impact mais également adapter notre territoire pour le rendre plus résilient à ces changements.



Sportif de la Vallée de la Siagne, situé à La Roquette-sur-Siagne. Cette installation permettra d'autoconsommer près de 30% de la consommation totale du site.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DU PAYS DE GRASSE SUR LA PLANIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, les communes sont dans l'obligation de cartographier les zones d'accélération pour chaque type d'énergies renouvelables : solaire entoilure et au sol, éolien terrestre, géothermie, méthanisation et réseaux de chaleur. Les services de la CAPG accompagnent les 23 communes du territoire dans cette planification afin de s'assurer de sa cohérence avec le projet de territoire et sa politique climat air énergie.

LE CONTRAT DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique devient le Contrat de Réussite de la Transition Écologique. Il regroupe l'ensemble des interventions de l'État sur le territoire (opérations relevant du contrat de ville, du FIDPR, de l'Action Cœur de Ville, de petites villes de demain, de la DETR, de la DSIL...), s'est inscrit dans la continuité du Contrat de Transition Écologique qui a pris fin en juillet 2022.

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

La CAPG a préparé son dossier de candidature à la reconnaissance territoire engagé pour la nature, un dispositif national, animé au niveau régional par l'ARBE et piloté par l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL, la DRAAF et la Région Sud. Le montage du dossier de candidature a permis :

► De faire l'état des lieux de nos pratiques et de nos actions réalisées en faveur de la biodiversité.

► De planifier un programme d'actions pour les trois ans à venir (2024-2027) en matière de préservation, restauration et reconquête de la biodiversité.

► De valoriser 5 nouvelles actions, adaptées aux enjeux de notre territoire, qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce programme (restructuration d'un parking en jardin de pluie, définition d'un parcours pédagogique "Biodiversité" à destination des scolaires, création d'une agence du foncier agricole, développement d'actions pour la transition agroécologique, le développement des écosystèmes locaux et de la biodiversité, définition et mise en œuvre de la stratégie biodiversité de la CAPG.

La reconnaissance Territoire engagé pour la nature offre différents avantages :

► Obtenir une reconnaissance nationale, régionale et profiter d'une meilleure visibilité des projets.

► Bénéficier d'un accompagnement de l'ARBE et de ses partenaires pour le montage de projets et développer de nouvelles connaissances et compétences en matière de biodiversité.

► Intégrer le "club des engagés" en Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de bénéficier de ressources, d'outils mutualisés et de partage d'expériences.

► Bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics.

Les nouveaux lauréats seront connus courant 2024.



COLLECTE

Pour l'année 2023, après l'adoption de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et en prévision de la loi AGEC imposant le tri à la source des biodéchets, le service collecte prévoit la dotation de composteurs individuels et collectifs. Le service renforce son équipe avec 2 ambassadeurs du tri et un coordinateur chargé de missions afin de poursuivre la sensibilisation des administrés.



Évolution des tonnages collectés en kg/an/habitant

	OMr (en kg/an/hab)	Tri (en kg/an/hab)	Verre (en kg/an/hab)	Papier (en kg/an/hab)
2022	357.98	46.85	30.62	8.37
2023	335.52	44.24	29.87	5.76

Le numéro vert a reçu 11 912 appels en 2023 contre 12 948 appels en 2022.

Cette baisse des appels s'explique par l'amélioration de la gestion et de la reprise en régie de la collecte sur la Vallée de la Siagne (comparativement avec la mise en place courant 2022).

RETOUR SUR LES CHALLENGES INTER COLLÈGES

La CAPG, en partenariat avec Terradona, a récompensé les 4 collèges participant au challenge inter-collèges.

1^{er} prix : collège des Jasmins,

2^{ème} prix : collège Fénelon,

3^{ème} prix : collège Beltrame de Pégomas,

4^{ème} prix : collège Canteperdrix.

Installation de 20 dispositifs CLIIINK supplémentaires pour un total de 150 bornes connectées

sur le territoire.

À ce jour, 8709 comptes utilisateurs avec 12 465 749 dépôts validés. Cela représente pas moins de 2 130 000 dépôts en 1 an.

LIGUE CONTRE LE CANCER

En décembre 2023, la CAPG a remis au Comité départemental de la Ligue contre le cancer une contribution de 9 355€ au titre des 3 067 tonnes de verre collectées en 2022. La CAPG participe ainsi au financement de la recherche contre la maladie, des activités physiques adaptées, des soins socio-esthétiques, des activités culturelles et de l'accompagnement professionnel et de retour à l'emploi.

8 709

comptes utilisateurs
CLIIK pour 150
bornes connectées

9 355 €

versés à la ligue
contre le cancer

659

composteurs
distribués

11 912

appels au numéro vert

7 000

familles équipées
d'un moyen de tri de
biodéchets

VALIDATION DU PLPDMA

Avec la validation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et de ses actions phares, le service a pu lancer la dotation de composteurs individuels pour répondre à l'obligation « Loi AGECE » du tri et valorisation des biodéchets. L'objectif est la réduction de la production des déchets ménagers et assimilés.

AMBASSADEURS DU TRI

Un agent supplémentaire a été mis à disposition de la CAPG par le SMED 06 pour accompagner les administrés dans les évolutions réglementaires de la loi AGECE, le déploiement des dispositifs Cliiink et l'amélioration des quantités et de la qualité du tri sélectif.

ACTION « VIDE TON PLACARD »

Dans le cadre de ses politiques de réduction des déchets et d'éducation des jeunes générations aux enjeux du recyclage sur son territoire, le Pays de Grasse a organisé sa première opération « Vide Ton Placard » du 20 au 24 novembre, en collaboration avec l'association Montagn'habits, l'éco-organisme Re-Fashion et les communes d'Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne. Les six écoles ont réuni 1096 élèves permettant de collecter 1 050Kg de

TLC (Textile, Linge, Chaussures), soit une économie de 57 tonnes de CO2.

COMPOSTAGE (EN LIEN AVEC LE SERVICE ENVIRONNEMENT)

Composteurs collectifs

11 sites sont équipés de composteurs collectifs sur la CAPG, dont 3 nouveaux sites installés en 2023 à Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne et sur la zone industrielle des Bois de Grasse.

Lombricompostage

► 9 familles ont bénéficié de lombricomposteurs.

Formation Compostage

2 formations ont eu lieu avec la distribution de 149 composteurs sous l'ancien format de dotation.

Pour répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets « Loi AGECE », le service collecte adopte une nouvelle stratégie de distribution.

La CAPG a choisi de dématérialiser la formation pour optimiser les dotations.

► 510 composteurs distribués, soit un total de 659 sur l'année 2023.

Depuis 2018, 7000 foyers sont équipés d'un dispositif de tri pour les biodéchets.

MISE EN PLACE DE BENNES À SAPIN

3 bennes ont été mises à disposition des administrés sur Grasse, Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, pour la collecte des sapins du 8 au 12 janvier 2024. En partenariat avec l'association Soli-Cité, les sapins collectés ont été broyés en vue de leur transformation en compost.

FAMILLE ZÉRO DÉCHETS

En partenariat avec le SMED 06 et pour la 4^{ème} année consécutive, cette action a sensibilisé 97 familles à la réduction de la production de déchets à la source sur les communes de Grasse, Cabris/Spéracèdes et Pégomas. Au cours de l'année 2023, un nouveau format de sensibilisation a été proposé au travers d'événements destinés au grand public, tels que le carnaval, la gratifieria et des visites guidées du centre de Tri.

La collecte assure une gestion efficace et harmonisée des déchets ménagers et recyclables, en optimisant les circuits de ramassage et en sensibilisant les habitants au tri. Nous aspirons à améliorer la propreté urbaine, à optimiser les coûts de traitements, et à réduire l'impact environnemental des déchets.

AMÉNAGEMENT

L'aménagement est une compétence clé qui permet de penser et de maîtriser l'évolution de notre territoire. L'objectif est de créer les conditions d'un développement harmonieux dans le respect de notre patrimoine naturel et architectural et d'assurer un juste équilibre entre les fonctions urbaines et naturelles.

Notre politique d'aménagement s'engage dans une démarche de développement durable à l'échelle des 23 communes et au-delà, grâce au Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Le service aménagement du Pays de Grasse est mutualisé avec celui de la ville de Grasse depuis 2010.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Des initiatives pour renforcer la sobriété foncière : une convention d'anticipation foncière avec l'Établissement Public Foncier PACA sur 2 secteurs à enjeux de renouvellement urbain du grand-centre de Grasse (secteurs de la gare et des casernes) a été signée le 20 octobre 2022. Dans le prolongement opérationnel du programme de renouvellement

urbain sur le secteur du grand-centre de Grasse, cette convention doit permettre :

- ▶ D'objectiver la faisabilité et le calendrier d'opérations d'aménagement en application des dispositions introduites par la loi « climat et résilience ».
- ▶ De préciser et de valider les périmètres d'intervention à l'intérieur des espaces à enjeux.
- ▶ De définir le schéma d'organisation de ces périmètres conformément aux orientations du SCOT'Ouest et du PLU.
- ▶ De mettre en œuvre les outils nécessaires aux actions de protection, d'anticipation foncière et de régulation des prix.

La convention permettra de mobiliser jusqu'au 31 décembre 2028 une enveloppe financière de 6 millions de l'EPF PACA, afin de contribuer au financement des études de perspectives/faisabilité pour les futures opérations d'aménagement et de réaliser les démarches



d'acquisitions foncières par anticipation.

En 2023, des ilots opérationnels ont été étudiés et identifiés afin de lancer les études pré-opérationnelles dans le courant de l'année 2024.



La réussite d'une politique d'aménagement participe à la réussite d'un territoire. Nous planifions et coordonnons le développement urbain de manière cohérente en tenant compte des besoins économiques, sociaux et environnementaux.





L'aménagement « est une stratégie volontaire pour développer et/ou transformer un territoire pour le bien-vivre de ses habitants et de ses entreprises ».

Un concours de maîtrise d'œuvre pour **la restructuration du parking de la Gare de Grasse** en espace vert aménagé a été lancé fin 2023. L'objectif de ce projet est de lutter contre les îlots de chaleur urbains, proposer un espace de convivialité et un cadre de vie plus végétalisé aux habitants du quartier, désimpermeabiliser pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales dans la nappe phréatique, encourager le stockage de carbone dans les sols naturels, améliorer la qualité de l'air et favoriser la biodiversité urbaine.

Le partenariat engagé avec le CNRS, l'ADEME, l'Université Côte d'Azur et l'Université des sciences appliquées du Valais (Suisse) pour un projet de recherche-action « **Trajectoires Adapter Anticiper, Articuler, Ajuster** » s'est poursuivi. Les objectifs sont :

- D'aider les collectivités à intégrer la dimension dynamique des phénomènes - tant globaux que locaux - dans leur politique locale, et à articuler les urgences à court terme, les plans à moyen terme et les actions à très long terme dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique.

- De guider les collectivités dans les ajustements de leur stratégie de transition écologique grâce à des outils d'aide à la décision novateurs.

En 2023, 2 ateliers de travail réunissant les élus ont permis de définir les enjeux et les freins pour la prise en compte, en approche prospective, de la transition écologique et territoriale dans les documents de planification.

UNE PLANIFICATION URBAINE PLUS DURABLE

La modification n°1 du PLU de Grasse, dont l'approbation est prévue en 2024, prévoit notamment un volet « protection de la nature en ville ». Ainsi, plus de 82 hectares supplémentaires seront protégés (arbres remarquables isolés, espaces verts à protéger, paysages agrestes à protéger).

DES ACTIONS VISANT A DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE SERVICES AUX HABITANTS ET AUX ENTREPRISES AINSI QUE L'OFFRE FONCIÈRE ÉCONOMIQUE

Les parcs d'activités communautaires

La politique de développement et de requalification des parcs d'activités est menée dans le cadre de la stratégie d'aménagement du Pays de Grasse afin de développer l'offre foncière à destination des filières

industrielles et artisanales. Celle-ci vise à contribuer et à améliorer l'attractivité des parcs existants afin de favoriser l'accueil de nouvelles activités et d'optimiser la qualité de services pour les entreprises déjà implantées.

Restructuration de la friche industrielle BIOLANDES

En janvier 2020, une convention a été signée avec l'EPF PACA pour assurer le portage foncier de ce site, en vue de le requalifier. Cette convention a été concrétisée en 2021 par la phase de négociation foncière avec le propriétaire de cette friche industrielle, suivie de l'acquisition du site par l'EPF PACA en décembre 2021. En 2022, des démarches ont été entreprises pour la commercialisation du site afin de proposer une offre foncière et immobilière aux entreprises de la filière arômes et parfums. En 2023, la signature d'une promesse de vente du site avec un acteur majeur de la filière arômes et parfums



devrait permettre de concrétiser la restructuration du site par l'installation de nouvelles unités de production industrielle.

Les travaux d'amélioration des parcs d'activités existants

Parmi les 11 zones d'activités économiques qui relèvent de la compétence du Pays de Grasse, les parcs d'activités de Sainte-Marguerite, des Bois de Grasse à Grasse et de l'Argile à Mouans-Sartoux ont fait l'objet, en 2023, de travaux de requalification concernant la sécurisation de la voirie et l'aménagement de stationnements (études et réalisations).

LA CAPG AU SERVICE DE SES COMMUNES MEMBRES PAR UN APPUI TECHNIQUE A LEURS

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

► **Carte communale de la commune de Le Mas.** La CAPG a accompagné la commune de Le Mas pour le lancement des études préalables à la révision de sa carte communale (document d'urbanisme de type PLU adapté aux communes de petite taille). Ce travail se poursuivra en 2024.

► **Assistance technique à la commune de St-Auban** pour la réalisation d'une étude en vue de la création d'un parking perméable et paysagé pour les usagers de son pôle nature.

► **Réalisation des études de préfiguration** d'un projet d'aménagement du village de Valderoure en vue de l'agrandissement de l'école et de la création de logements inclusifs et de services associés à proximité de la maison de la santé.

► **Des études foncières et d'aménagement** ont été

réalisées, dans le cadre de la mutualisation du service aménagement entre la CAPG et la Ville de Grasse, afin de valoriser leur patrimoine foncier. Ces études permettent de définir des objectifs de développement urbain maîtrisé en tenant compte des objectifs de développement durable (efficacité énergétique, gestion des eaux pluviales, végétalisation...) ou de valorisation agricole des terrains. La CAPG a ainsi accompagné la Ville de Grasse pour le suivi des études préalables de restructuration du quartier des *Fleurs de Grasse*, la réalisation d'un nuancier pour la réhabilitation des façades et la réalisation d'un observatoire de l'immobilier par quartier.

URBANISME

524 PC / PD / PA
permis de construire /
permis de démolir / permis
d'aménager

1 138 DP
déclarations préalables

718 CUA / CUB
certificats informatifs /
certificats opérationnels

88 AT
Autorisations de Travaux



TRANSPORT

Acteur clé en termes d'aménagement du territoire, la CAPG a défini une stratégie de mobilité durable au sein de son Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2017-2027, dont l'objectif principal est la promotion des actions valorisant l'intermodalité et les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Le Bus à Haut Niveau de Service du Pays de Grasse

La CAPG a été retenue en 2021 dans le cadre de l'appel à projets relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux de l'État, pour un montant de 4,9 millions d'euros, et en 2022 à l'appel à projets « Écosystème des Véhicules Lourds Électriques » d'un montant de 1,7 million d'€ pour l'acquisition de 9 bus électriques et des bornes pantographes.

En 2021, une étude dans le cadre de la réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service entre la Gare SNCF de Grasse et les Jardins du Musée International de la Parfumerie à Mouans-Sartoux a été lancée.

Une première phase d'études (études de faisabilité) s'est conclue en 2023, validant le tracé par la variante Route de Cannes et définissant des emprises types du projet. Cette première étape a permis à la CAPG de lancer les études de maîtrise d'œuvre qui se dérouleront de 2024 à fin 2025.

La Bicyclette

Actuellement, 75 Vélos à Assistance Electrique sont disponibles à la location pour un montant de 32€ / mois. Ce service est réservé aux habitants du territoire et toute personne y travaillant.

Au 31/12/2023 :

- 555 VAE loués en 2023.
- 51.5% d'hommes et 48.5% de femmes.
- Âge moyen 50 ans.

En parallèle, entre janvier 2023 et novembre 2023, 7 ateliers « apéros brico-vélo » ont été organisés en partenariat avec l'association « Choisir le Vélo ».

Il s'agit d'ateliers participatifs avec une thématique dédiée, ayant lieu 1 mardi par mois, de 17h à 19h, dans les locaux de La Bicyclette.

Le but de ces ateliers est de gagner en autonomie et en confiance en apprenant à entretenir et à réparer votre vélo.

www.labicyclette.paysdegrasse.fr



75 VAE

13 boxyclettes

Les Boxyclettes

Depuis 2019, la Communauté d'agglomération a développé une offre de stationnement « Boxyclettes ». Ce service propose des aménagements sécurisés et accessibles en libre-service gratuitement.

Aujourd'hui, le territoire compte 13 Boxyclettes réparties sur les communes de Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Mouans-Sartoux, Pégomas, Peymeinade et Saint-Vallier-de-Thiery.

En 2024, il est prévu qu'une dizaine de nouvelles Boxyclettes soit implantée sur les communes de Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Le Tignet, Saint-Cézaire-sur-Siagne et Saint-Vallier-de-Thiery.



Dans un contexte de transition énergétique urgente, il est impératif de réfléchir aux mobilités de demain et d'engager des démarches efficaces pour faciliter les déplacements des habitants et des travailleurs, tout en réduisant l'empreinte carbone.



L'application « Klaxit »

Depuis 2020, la CAPG s'est engagée à promouvoir la pratique du covoiturage, en signant un partenariat avec Klaxit.

Pour rappel, tous les trajets en covoiturage réalisés via l'application Klaxit, ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG, sont financés par la collectivité. Ainsi, les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés pour chaque passager transporté.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ▶ Plus de 2000 inscrits supplémentaires (170 inscrits par mois en moyenne).
- ▶ 59 000 trajets en covoiturage.
- ▶ 983 000 kms parcourus.
- ▶ 110 tonnes de CO2 économisées.
- ▶ 30% des trajets font moins de 10 kms et 75% moins de 25 kms.

Les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)

Le service WiiiZ compte plus de 250 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties dans l'Ouest des Alpes-Maritimes et l'Est du Var, dont 71 bornes sur les 23 communes du territoire de la CAPG.

En 2023, 14 nouvelles bornes ont été installées :

- ▶ 1 à Auribeau-sur-Siagne.

- ▶ 1 à Briançonnet.
- ▶ 1 à Grasse.
- ▶ 2 à La Roquette-sur-Siagne.
- ▶ 1 au Tignet.
- ▶ 1 aux Mujouls.
- ▶ 1 à Pégomas.
- ▶ 1 à Peymeinade.
- ▶ 3 à Saint-Cézaire-sur-Siagne.
- ▶ 1 à Saint-Vallier-de-Thiery.
- ▶ 1 à Valderoure.

Avec ces nouvelles installations, toutes les communes de la CAPG sont désormais équipées d'au moins 1 station de recharge pour véhicule électrique.

+68%

de charges

19 101 charges réussies sur l'année 2023 contre 11 406 en 2022.

L'abonnement mensuel au service est de 6€ et offre les avantages suivants : tarifs préférentiels sur le réseau WiiiZ, recharge du véhicule en France et en Europe sur près de 94 réseaux partenaires et réservation d'une borne jusqu'à 30min avant l'arrivée pour garantir sa disponibilité.

<https://wiiiiz.fr>

Plans de mobilités des entreprises et des administrations

Un plan de mobilité est un ensemble de mesures qui vise à optimiser l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise.

En janvier 2023, une convention Plan de Mobilité a été établie



avec l'entreprise Super U de Plascassier. Ce partenariat s'ajoute aux conventions de partenariat préexistantes avec Centipharm, ACRI-ST, la Régie des Eaux du Canal Belletrud, la Mairie de Peymeinade et les entreprises des Bois de Grasse.

Ateliers mobilités à la Mission Locale du Pays de Grasse

Des ateliers à la Mission Locale du Pays de Grasse ont permis de former des jeunes dans le cadre de la « Garantie Jeunes ».

Ateliers mobilités lors de manifestations publiques et entreprises

En 2023, la CAPG a participé à des manifestations publiques telles la « Fête du deux-roues » à Grasse, la « Fête du vélo » à Mouans-Sartoux, le « Forum Emploi » de Saint-Auban ou la « Journée des nouvelles mobilités » à Grasse.

La CAPG a également animé un atelier de sensibilisation et d'information sur les solutions de déplacement en tenant un « stand d'information sur la mobilité active » le 20 septembre 2023 chez « Expressions Parfumées » lors de la Semaine Européenne de la Mobilité.



Le réseau de transports en commun Sillages

Réseau urbain et scolaire

Le 1^{er} janvier 2023, le Pays de Grasse a opté pour le changement en passant à une délégation de service public avec l'entreprise MOVENTIS.

Un choix défini par deux objectifs principaux : redonner confiance aux utilisateurs et gagner en efficacité, notamment avec un réseau mieux structuré, une mobilité cohérente avec

toutes les offres de transport existant sur le territoire, un dialogue social apaisé et des investissements qualitatifs pour répondre aux nouvelles normes environnementales.

Ce contrat de concession 2023-2032 s'élève à 92,656 millions d'euros sur 10 ans, soit 9,265 millions d'euros par an.

En réponse aux défis rencontrés lors du lancement du nouveau réseau Sillages, la CAPG a conclu 2 avenants portant le montant

total du contrat à 113 millions d'euros sur 10 ans.

Ces avenants ont permis :

► d'ajouter des services urbains et scolaires, notamment à la fin de la desserte du centre-ville de Grasse par le réseau régional Zou !

► d'étendre les services tôt le matin, plus tard le soir et les weekends pour mieux répondre aux besoins des usagers.

Lignes urbaines 2023		Lignes scolaires 2023	
nb lignes	nb véhicules	nb lignes	nb véhicules
15	24	36	56

Suivi de l'offre kilométrique du réseau urbain (kms commerciaux) 2023						
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
61 940,47	92 599,80	101 658,60	81 167,24	82 091,68	92 203,45	123 814,97
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
124 587,63	139 908,76	139 732,71	138 074,07	127 492,57	1 305 271,95	

Compte Administratif M43 - Montants en € H.T.

DÉPENSES D'EXPLOITATION	2023
011 Charges à caractère général (hors Transp.)	273 383,86
611 Transport	1 605 631,60
012 Charges de personnel	778 090,56
014 Atténuation de produit	2 290,00
65 Autres charges gestion courante	10 932 529,45
67 Charges exceptionnelles	1 559,09
042 Amortissements des immobilisations	170 750,41
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	13 764 234,97 €

RECETTES EXPLOITATION	2023
70 Recettes voyageurs	8 709,19
73 Versement transport	8 857 834,86
74 Subvention d'exploitation	4 257 628,69
75 Produits divers de gestion	12 603,79
77 Autres produits exceptionnels	625 684,80
013 Atténuations de charges	2 028,24
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200,00
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	13 765 689,57 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT	2023	Reste à réaliser
20 Frais études	33 960,81	46 286,06
21 Immobilisations corporelles	182 487,14	32 284,46
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200,00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	217 647,95 €	78 570,52 €

RECETTES INVESTISSEMENT	2023
001 Excédent antérieur reporté	
040 Amortissements	170 750,41
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	170 750,41 €

AGRICULTURE - PAT

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) en favorisant une production locale et durable. Le PAT vise à promouvoir une alimentation saine et de qualité tout en soutenant les producteurs locaux.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Grasse

Fin 2023, la CAPG est arrivée au terme de sa labellisation « PAT en émergence ». Ces 2 années ont réaffirmé collectivement un destin nourricier pour le Pays de Grasse. Le plan d'actions est structuré autour de 5 grands axes pour répondre aux 4 grandes ambitions du PAT. Il se décline en 70 actions.

Par délibération en date du 21 septembre 2023, les élus ont adopté à l'unanimité la stratégie et le plan d'actions du PAT. Cette stratégie s'inscrit dans le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération.

- Plus de 200 participants.
- 12 groupes de travail.
- 3 Copil et Cotech.
- 4 réunions de groupes projet.

NB : Cette phase d'émergence a été cofinancée par la DRAAF PACA.

Précarité Alimentaire

Territoire agricole historique, la CAPG s'est engagée dans le portage d'une action forte de justice sociale pour l'accès à l'alimentation et lier cette problématique à d'autres axes du Projet Alimentaire Territorial tels que la santé par l'alimentation et



l'activité physique, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'appui aux initiatives citoyennes en matière d'autoproduction et d'appropriation des savoir-faire liés à l'agriculture et à l'alimentation.

Par Décision du Bureau communautaire du 7 septembre, la Communauté d'Agglomération sollicitait la DREETS dans le cadre du PAT, afin de bénéficier d'un cofinancement pour animer une étude et un plan d'actions de lutte contre la précarité alimentaire.

Fonds de concours

Dans le cadre du PAT, au registre de l'Axe II, Action n° 13 « Création et animation d'une politique de préservation, de mobilisation et de reconquête du foncier agricole », la Communauté d'Agglomération a adopté un règlement de Fonds de concours consacré aux acquisitions foncières agricoles des communes membres. Adoptée le 9 novembre 2023 à l'unanimité, cette délibération permet désormais à la CAPG de cofinancer les acquisitions foncières agricoles des communes qui s'engagent dans notre politique alimentaire pour créer de nouveaux lieux de production, qu'ils soient concédés ou en régie directe.

Le règlement prévoit de fixer le niveau de participation de la CAPG à 50% maximum

100%
financés sur 3 ans
par la DREETS
10 000€ Etude/diagnostic
117 000€ Animation

Grâce à une agriculture respectueuse de l'environnement et des circuits courts, le PAT encourage la diversité des productions et contribue à dynamiser l'économie locale. Le PAT renforce les liens au sein de la communauté et permet à chacun de s'impliquer dans une démarche alimentaire.

du coût global d'acquisition (frais annexes inclus) et plafonné à 80 000 € par an pour l'ensemble des communes membres. Si nécessaire, les élus communautaires ont convenu de réviser ce montant en fonction des opportunités d'acquisitions qui se présenteraient.

Étude du système alimentaire de Cap Azur, de sa durabilité et de sa résilience

Le PAT du Pays de Grasse s'inscrit dans un système bien plus large que la Communauté d'Agglomération. Il est à l'échelle régionale, départementale et métropolitaine, au sein de Cap Azur. Ainsi, avec l'aide du programme TETRAA, une étude a été sollicitée afin de confronter nos visions prospectives et d'en vérifier la pertinence. À la suite de 4 ateliers réunissant des élus et techniciens des 4 EPCIS, il est ressorti que nos choix nous permettront d'être plus résilients face aux aléas.

► 3 projections ont été produites : Actuelle / Tendancielle / Idéale.

► Coût total : 35 700 € TTC.

► Cofinancement TETRAA : 20 400 € TTC.

Mise à disposition du foncier agricole propriété de la CAPG

Conformément au plan d'actions du PAT, la CAPG a poursuivi en 2023 sa politique d'installation de nouveaux agriculteurs en production biologique sur les sites dont elle est gestionnaire.

Ainsi, par délibération en date du 6 avril 2023, les élus ont autorisé la mise à bail dit « de petite parcelle », de plus d'1 ha au hameau de Fontagne à Collongues, au profit de M. Jean-

François Moréno éleveur de porc en plein air souhaitant pouvoir produire les plantes fourragères indispensables au nourrissage. Cette mise à disposition a fait l'objet d'une clause environnementale exigeant la certification Bio de ces terres.

Par ailleurs et, bien que le projet soit contrarié par la présence d'une plante protégée sur le site, nos élus communautaires ont souhaité délibérer le 9 novembre 2023 pour l'installation d'une nouvelle jeune agricultrice à la Roquette-sur-Siagne sur le site de l'Archidiaque. Le site sera dès que possible mis en production maraîchère certifiée Bio.

Rencontres, manifestations, Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le 27 mars 2023, au Théâtre de Grasse, les EPCI membres du Pôle Métropolitain Cap Azur organisaient avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes une conférence inspirante « Nourrir les citoyens de Cap Azur en 2050 : Quels défis à relever ? ». Cette conférence animée par Messieurs François Gémenne, politologue et Philippe Pointereau, co-fondateur de SOLAGRO, a réuni plus de **400 personnes**.

En partenariat avec la Coalim, le réseau régional des PAT s'est réuni le 14 mars 2023 au Tiers Lieu Sainte-Marthe pour évoquer le rôle des Tiers lieux nourriciers et leur apport dans les politiques alimentaires locales. **70 participants**.

Le 9 juillet 2023, c'est dans le Haut-Pays, à Valderoure, que le service agriculture se joignait à ceux de l'Emploi, l'Insertion et l'Economie Sociale et Solidaire, pour parler d'alimentation dans le cadre d'une journée festive.

Exceptionnellement en 2023, deux éditions des Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation ont été organisées afin de maintenir la dynamique autour de notre Projet Alimentaire Territorial, le 24 février et le 18 décembre 2023.

Ces journées ont permis la rencontre entre nos partenaires et de favoriser les échanges dans le cadre des différents ateliers proposés. À cette occasion, le Comité Technique a validé et soumis au Comité de Pilotage le résultat de ses travaux. Près d'une trentaine de partenaires poursuivent les travaux du PAT à nos côtés.

La CAPG apporte son soutien financier à Agribio 06 pour l'organisation des manifestations « De Fermes en Fermes » le dernier week-end du mois d'Avril ainsi que pour « L'été Bio c'est là-haut », le premier dimanche de Juillet à Collongues.

Mesures de sauvegarde UNESCO « des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse »

Une subvention de 13 000 € a été attribuée à l'association « Les Fleurs d'exception du Pays de Grasse ».

Par ailleurs, un rapprochement des savoir-faire « Parfum » et « Pierres sèches », tous deux reconnus lors du même Comité Intergouvernemental, s'est concrétisé lors d'une première journée de rencontre le 4 octobre 2023 à Grasse sur l'exploitation de Charles Lefebvre, producteur de Rose centifolia.

EAU & ASSAINISSEMENT

L'eau est une ressource vitale, essentielle pour la santé humaine, l'agriculture et l'industrie. L'assainissement, qui englobe la gestion des eaux usées, est crucial pour maintenir des conditions de vie salubres. Des infrastructures appropriées sont indispensables pour protéger les sources d'eau potable. Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement nécessitent des investissements dans les infrastructures et une gestion durable des ressources en eau.

Afin de répondre aux besoins et aux spécificités de son territoire, le Pays de Grasse exerce la compétence "Eau potable" à travers un service communautaire, une régie des eaux, une Société d'Economie Mixte (SME) et 3 syndicats :

> Service de l'Eau et de l'Assainissement de la CAPG : Grasse (production source de la Foux et distribution).

> Régie des Eaux du Canal Belletrud (RECB) : Amirat, Briançonnet, Cabris, Collongues, Gars, Escragnolles, Le Mas, Le Tignet, Les Mujouls, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey, Spéracèdes.

> SEML Eaux de Mouans : Mouans-Sartoux,

> Syndicat Intercommunal des trois Vallées (SI3V) : Séranon, Caille, Valderoure, Saint-Auban, Andon.

> Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF) : Grasse, Mouans-Sartoux (production seule sources du Foulon et des

Fontaniers).

> SICASIL : Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas.

Qu'est-ce que la compétence GEPU ?

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis le 1^{er} janvier 2020.

Cette compétence s'exerce sur les communes définies comme urbaines (plus de 33 habitants / km²) et dans les zones identifiées dans les documents de planification urbaine comme relevant des zones U et AU.

L'entretien des grilles de collecte de voirie, des caniveaux et des fossés de bords de routes restent de compétence communale.

Ainsi, la GEPU consiste à veiller au bon fonctionnement des canalisations de collecte et de transport des eaux de pluie, à programmer d'éventuels travaux

de création ou de renforcement de ces canalisations, à instaurer des mesures visant à compenser l'impact de l'imperméabilisation générée par des aménagements urbains.

Le drainage des sources et les vallons ne relèvent pas de la GEPU.

Comment organiser cette compétence ?

Les communes incluses dans le périmètre d'exercice de cette compétence ne présentant pas le même niveau de connaissance des équipements transférés, la CAPG a décidé de se munir d'un outil d'exploitation et de gestion patrimoniale, consistant à repérer les réseaux d'eaux pluviales existants et en y associant un diagnostic rapide.

Les linéaires de réseaux dont la gestion a été transférée étaient estimés à environ 108 km sur les communes suivantes, concernées par la GEPU :



En mutualisant les efforts et les infrastructures, ce service permet une meilleure protection de la ressource en eau potable, une amélioration de la qualité de l'eau et une réponse aux besoins croissants de notre population.



- ▶AURIBEAU-SUR-SIAGNE.
- ▶CABRIS.
- ▶LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.
- ▶LE TIGNET.
- ▶MOUANS-SARTOUX.
- ▶PEGOMAS.
- ▶PEYMEINADE.
- ▶SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE.
- ▶SAINT-VALLIER-DE-THIEY.
- ▶SPERACEDES.

L'objectif de la CAPG était de quantifier le patrimoine à gérer, qui s'élève finalement à 120 km, de préciser le tracé des réseaux d'eaux pluviales, pour les intégrer dans un SIG et évaluer l'état des réseaux existants dans chaque commune concernée.

La mission de levé et de diagnostic du patrimoine pluvial a été confiée à la société CEREG Ingénierie Alpes Côte d'Azur et s'est déroulée tout au long de l'année 2023.

Le repérage réalisé complètera le Système d'Information Géographique (SIG) de la CAPG et permettra au Service de l'Eau et de l'Assainissement (SEA) de profiter d'un formidable outil de gestion quotidienne.

Le SEA dispose pour chaque commune des informations suivantes :

- ▶Une cartographie des réseaux pluviaux,
- ▶Des fiches d'identification de chaque tronçon de réseau comprenant les données sur le matériau, le diamètre des tuyaux, des photos, l'état de la canalisation, etc.,
- ▶Des fiches d'identification de chaque regard de visite avec la cote fil d'eau, une photo et un descriptif de l'état du regard,

- ▶Des fichiers pour la mise à jour du SIG,
- ▶Une présentation powerpoint qui synthétise et localise les dysfonctionnements identifiés.

Chaque commune a été ou sera associée pour valider le tracé des réseaux relevés.

En 2024, une présentation du travail effectué sera proposée aux élus des communes, intégrant un rapide examen des anomalies identifiées sur les réseaux pluviaux (obstruction, casses, etc).

Fort de ce diagnostic, le SEA va organiser l'exercice de la compétence GEPU, en planifiant l'entretien des réseaux d'eaux

pluviales et en élaborant un plan pluriannuel de travaux de renouvellement.

Un règlement communautaire de gestion des eaux pluviales sera rédigé pour définir les conditions de mise en œuvre de branchements et des solutions de compensation des surfaces imperméabilisées, dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme.

Commune de :	Pégomas	Exutoire :	La Mourachonne	8
Lieu-dit :	SAINT-PIERRE			
Type de réseau :	Pluvial			

Défaut(s)	
Amont canalisation - Type défaut	
Amont canalisation - Gravité défaut	
Aval canalisation - Type défaut	Raccordement défectueux
Aval canalisation - Gravité défaut	Grave

Caractéristiques du tronçon	
Fonction :	Collecte
géométrie :	Circulaire
Dimension :	300 mm
Matériau :	Béton
Type :	Canalisation

Localisation

UNE AGGLO CULTURELLE ET SPORTIVE

- ▶ Affaires culturelles & équipements culturels
- ▶ Le Musée International de la Parfumerie et ses jardins
- ▶ Sport - Piscines

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et au sport est essentielle pour améliorer, dans un souci d'équité, la qualité de vie des habitants de la Communauté d'Agglomération.

La culture et le sport pour toutes et tous

04



AFFAIRES CULTURELLES

La direction des affaires culturelles participe au développement culturel du Pays de Grasse en développant les équipements reconnus d'intérêt communautaire, en fédérant les acteurs du territoire autour de politiques culturelles structurantes et en réalisant des actions opérationnelles.

« AGGLOMÉRATION 100% EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

Le « 100% EAC » en Pays de Grasse a la particularité de porter le développement d'une offre culturelle à destination de tous les habitants, dès leur plus jeune âge et sur tous les temps de vie (scolaire, extrascolaire, petite enfance, famille...).

L'année 2023 est marquée par des comités techniques et séminaires à destination des acteurs de la jeunesse et de la petite enfance pour renforcer les collaborations avec les acteurs culturels du territoire et favoriser le développement de projets EAC.

BROCHURE « 100% CULTURE »

Fruit d'une collaboration entre l'office du tourisme du Pays de Grasse, les 23 communes du territoire et la CAPG, une brochure « 100% culture » a été éditée pour la 1^{ère} fois pour la saison estivale 2023.

Cette brochure permet de mettre en avant toute la richesse patrimoniale du Pays de Grasse et de promouvoir son identité culturelle.



PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Un projet culturel de territoire implique la mise en œuvre d'une dynamique territoriale à l'échelle d'un bassin de vie tel que l'intercommunalité, centré sur des enjeux culturels.

En cohérence avec le projet de territoire, les 3 axes de réflexion sont : culture et attractivité, culture et cohésion, interaction entre la CAPG et les communes. Sur l'année 2023, près de 100 personnes (élus, acteurs culturels, éducatifs et sociaux, artistes et compagnies) ont participé à des ateliers de concertation pour définir les enjeux culturels du Pays de Grasse.

ACTIONS CULTURELLES SUR LE HAUT-PAYS

Les actions culturelles proposées aux habitants du Haut-Pays de Grasse se sont diversifiées : rencontres littéraires, projets d'éducation artistique et culturelle autour de la poésie, ateliers avec des artistes en résidence, découverte de villages, ateliers culinaires...

Cette offre culturelle a bénéficié aux adultes, familles et enfants (sur le temps scolaire, extrascolaire et dans les crèches) des communes rurales.

De plus, la fête de l'Avent s'est organisée pour la 1^{ère} fois dans la vallée du Chanan, à Gars. Près de 450 personnes ont profité de cette belle journée.

► **91% des crèches du territoire** ont participé à des projets culturels, dont 100% des crèches CAPG.

► **75% des jeunes scolarisés** sur le territoire ont bénéficié d'actions d'éducation artistique et culturelle.



Le développement culturel enrichit le territoire en valorisant et en préservant les expressions artistiques, les traditions et les patrimoines divers. Nous multiplions les actions dans ce sens.



ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAGNE

Le taux d'occupation annuel de la salle de spectacle est aujourd'hui de 67% contre 17% en 2022 (faible taux pour cause de travaux de janvier à septembre 2022).

Recettes de la location de la salle de spectacle	
2015	4 580 €
2016	7 816 €
2017	11 333 €
2018	16 866 €
2019	28 700 €
2020	7 850 €
2021	6 580 €
2022	9 990 €
2023	36 580 €

La salle est occupée à 80% du temps gratuitement par :

► **les activités reconnues d'intérêt communautaire** : la programmation de Piste d'Azur, Association Culturelle du Val de Siagne, Théâtre de Grasse.

► **Les manifestations organisées par la CAPG** : réunions sur les déchets, forum de l'emploi, etc.

► **Les demandes des établissements scolaires**, de l'éducation nationale.

► **Les résidences d'artistes**, en contrepartie d'une sortie de résidence ouverte au public ou aux scolaires.

Salle de sports / danse / Dojo

67%

Taux d'occupation de l'ECSVS

Plus de 200 personnes / jour pour des cours de danse (Salsa, Zumba, Jazz, gym, classiques, Hip hop, éveil, baby gym...) et des cours de judo, Karaté, Aïkido, yoga...

Fluides

La CAPG refacture à hauteur de 20 % les fluides à la mairie de La Roquette-sur-Siagne : eau, gaz, électricité et maintenance ainsi que le nettoyage des salles de sports (dojo + danse) à hauteur de 20 € de l'heure.

En 2023, la CAPG a récupéré 19 477 €.

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF JEAN-PAUL HENRY

Après une ouverture au mois d'août 2021 en pleine crise sanitaire, les années 2022 et 2023 ont permis à L'Espace Culturel et Sportif Jean-Paul Henry de se faire connaître auprès des différentes associations et partenaires du territoire.

Ont été accueillies différentes

compagnies d'artistes en résidence, les soirées estivales organisées par le département, mais aussi le Théâtre de Grasse dans le cadre de sa programmation hors les murs.

La salle est fréquentée du lundi au samedi midi par différentes associations sportives du Haut-Pays : Gym, Ping/Pong, Badminton, Yoga, Fitness....

Recettes de la location	
2021	270€
2022	1088€
2023	1656€



THÉÂTRE DE GRASSE

Le Théâtre de Grasse s'engage à promouvoir le spectacle vivant dans toutes ses formes et sa diversité. Ses missions incluent la diffusion de spectacles, le soutien à la création et l'éducation artistique et culturelle.

La diffusion de spectacles

En 2023, 37 spectacles pluridisciplinaires : théâtre, danse, cirque, musique/concert, humour, ont été joués pour 72 représentations (51 Tout Public et 21 Jeune Public).

Le soutien à la création

5 coproductions TDG (hors coproductions via réseaux professionnels) et 4 accueils en résidence pour 41 jours/artistes.

L'Éducation Artistique et Culturelle

Depuis l'origine, le Théâtre de Grasse a placé l'Éducation Artistique et Culturelle au cœur de son activité. De nombreux projets ont été lancés en milieu scolaire et également pour le tout public avec un temps fort autour des cultures urbaines.

- ▶ 37 spectacles joués pour 72 représentations.
- ▶ Dont 19 spectacles / 30 représentations Hors les Murs.
- ▶ Jauge Globale : 15 172 places.
- ▶ 14 171 Spectateurs en 2023.

PISTE D'AZUR

Piste d'Azur – Centre Régional des Arts du Cirque est le résultat de près de 40 ans d'expérience dans le domaine de la pédagogie, de la formation et de la professionnalisation des Arts du Cirque et représente un outil d'animation du territoire.

Éducation artistique et Culturelle

Diversification des bénéficiaires, notamment en situation de vulnérabilité (handicap mental ou physique, personnes âgées, petite enfance, difficulté d'accès à la culture...). Offre d'activités plus inclusives pour favoriser la mixité et renforcer le vivre ensemble.

Développement du cursus perfectionnement amateurs

3 niveaux de pratique, de 7 ans à 18 ans, pour encourager les pratiques circassiennes de haut niveau et préparer une possible admission en formation préparatoire.

Développement de la formation professionnelle continue pour les artistes professionnels, notamment via le projet transcènes, en partenariat avec le Théâtre de Grasse et la Villa Arson.

Ouverture d'une section Arts du Cirque au Collège A. Beltrame de Pégomas.



Le Musée International de la Parfumerie (MIP) est à la fois un musée des techniques, d'art décoratif et de société. Il aborde particulièrement l'histoire de la parfumerie dans le pays grassois dont le savoir-faire a été reconnu en 2018 "patrimoine culturel immatériel de l'humanité" par l'Unesco. Les jardins du MIP dévoilent, quant à eux, sur plus de trois hectares, un conservatoire de plantes à parfum et aromatiques avec une partie plein champ de fleurs emblématiques du Pays de Grasse. Ces deux équipements sont labellisés musée de France.

Les équipes de conservation et d'expositions, du service des publics, en charge des privatisations, de l'accueil, de la surveillance et administratives de ces musées sont mutualisées avec la ville de Grasse et sont aussi responsables du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard à Grasse.

COMPARATIF DE FREQUENTATION 2022 / 2023 - MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE & SES JARDINS

	2022	2023	Dont scolaires 2022	Dont scolaires 2023
JANVIER	2 105	3 582	622	1 112
FEVRIER	3 560	4 381	258	460
MARS	5 542	5 883	1 470	1 891
AVRIL	12 274	14 912	1 008	1 042
MAI	16 940	16 607	1 975	2 130
JUIN	15 701	17 146	2 133	2 753
JUILLET	16 200	15 342	282	331
AOUT	21 870	22 853	66	61
SEPTEMBRE	11 337	12 039	415	320
OCTOBRE	8 298	9 625	775	708
NOVEMBRE	4 622	4 206	775	778
DECEMBRE	3 596	3 811	802	577
TOTAL	122 045	130 387	10 581	12 163

	MIP	JMIP
ENTREES	312 875 €	43 280,00 €
MEDIATIONS	25 885 €	6 790,00 €
PRIVAT.	7 954 €	16 880,00 €
BOUTIQUE	320 809 €	26 660,00 €
SUBVENT.	15 000 €	
TOTAL	682 280 €	93 611,00 €
	775 891 €	

BUDGET ET RECETTES

Le budget du musée et des jardins représente un total de 723 835 € HT, avec 581 193 € pour les dépenses de fonctionnement et 143 642 € pour les dépenses d'investissement.

Avec le MIP et les JMIP, nous mettons en valeur le patrimoine culturel immatériel du Pays de Grasse tout en offrant un espace éducatif et sensoriel pour tous les publics.

LES EXPOSITIONS

Musée International de la Parfumerie



Le Parfum s'affiche. Quand les artistes réinventent la publicité

16 juin – 1^{er} octobre 2023

Budget : 175 000 €

Fréquentation : 52 604 visiteurs

Présentation de 174 objets, dont 58 prêts. Publication d'un catalogue aux éditions In Fine Editions d'art.



Ce que le parfum doit à la terre.

Une création photographique de Célia Pernot.

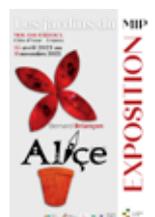
16 décembre 2023 – 10 mars 2024

Budget : 27 050 €

Fréquentation au 31 décembre 2023 : 3 811

Présentation de 47 tirages photographiques de Célia Pernot.

Jardins du Musée International de la Parfumerie



Aliçe, Bernard Briançon

15 avril 2023 – 11 novembre 2023

Budget : 2000 €

Fréquentation : 30 964 visiteurs

Présentation de 24 œuvres de Bernard Briançon, artiste plasticien.

PRÊTS SORTANTS POUR LES EXPOSITIONS HORS-LES-MURS

Musée International de la Parfumerie

Musée de l'air et de l'espace, Le Bourget (93) ; exposition « Les années folles de l'aviation. L'aéronautique au cœur de la modernité (1919-1939) », 4 octobre 2023 – 11 mars 2024 : 1 flacon et sa boîte.

Villa-musée Jean-Honoré Fragonard

Musée Fragonard, Grasse (06) ; exposition « Je déclare vivre de mon art, 1789. Dans l'atelier des sœurs Lemoine et Chaudet », 10 juin – 8 octobre 2023 : tableau « Le déjeuner du chat » de Marguerite Gérard.

Musée d'Art et d'Histoire de Provence

Château de Compiègne (60) ; exposition « Prosper Mérimée (1803-1870) », 15 décembre 2023 – 18 mars 2024 : Dessin « Vue de Cannes » de Prosper Mérimée.

SERVICE DES PUBLICS

En 2022-2023, l'équipe a mené 1.592 actions et 35 projets, ce qui représente 26.448 personnes sur les 4 sites muséaux. Environ 70% sont des jeunes de 3 à 18 ans en temps scolaire ou hors temps scolaire.

13 écoles de la CAPG ont été accueillies au MIP et aux JMIP, soit 406 enfants.

Types de privatisations	Nombre	Nombre de visiteurs
Événements	56	5225
Privatisations gratuites	64	2872
Privatisations payantes	34	1297
Mécènes	19	450
TOTAL	173	9 844

EACS TEMPS SCOLAIRE

Les interventions menées avec les artistes ont été coordonnées et exécutées avec un médiateur ou une médiatrice des musées.

La classe, L'œuvre ! au MIP - Bouquets

Objectifs :

► S'initier aux arts de la scène par la pratique et la rencontre avec des comédiens de la Cie BAL.

► Apprendre à s'exprimer en public, renforcer l'estime de soi.

► Investir les collections du MIP, découvrir les odeurs utilisées en parfumerie ainsi que les mythes antiques.

Publics ciblés :

Classe de 6^e du collège St-Hilaire de Grasse. Projet transversal avec les professeurs d'Histoire et d'EPS.

Conte-moi le jardin au JMIP

Objectifs :

► Travailler sur la narration et l'oralité en s'inspirant de la nature.

► Acquérir une culture botanique / ouverture à la biodiversité.

► Enrichir son imaginaire en s'appuyant sur la littérature jeunesse et la rencontre avec une conteuse professionnelle : Sandrine Marneux.

► Développer sa confiance en soi par la théâtralisation du conte.

Publics ciblés :

1 classe de CM1, école Orée du Bois et 1 classe de 6^e, collège la Chenaie de Mouans-Sartoux.

MUSEUM TOUR 2023

Projet développé en partenariat avec la Direction culture de la CAPG à destination des jeunes de Mouans-Sartoux, Peymeinade, Thorenc, Séranon, Escragnolles (27 classes et 8 groupes en accueil de loisirs).

Du 25 au 29 septembre 2023, l'équipe des médiateurs et médiatrices culturels des musées de Grasse ont rencontré les jeunes des 1^{er} et second degré du territoire. Echanges et débats avec eux sur les portraits du XVII^e et XVIII^e exposés au MAHP ainsi que sur les publicités de parfumerie exposées au MIP.

Ils et elles ont participé à des ateliers olfactifs, décodé les images publicitaires et créé collectivement leur publicité.

EACS HORS TEMPS SCOLAIRE

Programme Pilote

Objectifs :

Le programme-pilote, dans le cadre du PREAC Culture olfactive, a pour objectif le soutien à la création émergente, en donnant la possibilité aux néo-diplômés de la Villa Arson (du DNSEP, Master Art) d'expérimenter de manière innovante les relations entre création artistique et dimension sensorielle.

Publics ciblés :

En 2023, « le programme-pilote » a évolué et se destine désormais aux alumni de la Villa Arson et associe un laboratoire de recherche avec la collaboration de l'Université Côte d'Azur.

Les partenaires du MIP cette année sont :

► La Villa Arson.

► Christian Vialard, artiste et professeur à la Villa Arson et Vitorio Parisi, responsable des études et de la recherche.

► L'artiste lauréate, Liv Jourdan.

► La Docteure Michèle STUDER, Directrice de recherche de l'équipe « Développement et Fonctions des Circuits Cérébraux » à l'Institut de Biologie Valrose (iBV), Univ. Côte d'Azur (UCA), Parc Valrose.

Déroulé

Durant les mois de septembre et octobre 2023, Liv Jourdan était en résidence à l'Institut de Biologie Valrose. Elle a présenté son travail en cours lors de la Nuit Européenne des Chercheurs et a exposé ensuite au MIP, à partir de fin novembre 2023. Des rencontres avec l'artiste ont été proposées aux habitants de Grasse le 12 octobre au MIP dans le cadre de la Fête de la science, aux jeunes du lycée Amiral de Grasse en décembre 2023 et aux élèves du 1^{er} degré à partir de janvier 2024.

C'est mon patrimoine : la publicité

Objectifs :

► Appréhender la publicité parfumée dans les collections du MIP sous ses différentes formes : étiquettes, affiches, slogans, vidéos, réseaux sociaux.

► Acquérir des compétences de narration, rédaction, mise en scène, organisation et répartition du travail, concertation, négociation.

► Appréhender la publicité sous un angle critique.

Publics ciblés :

Enfants et préadolescents en centre d'accueil de loisirs de l'association HARPEGE - Quartier QPV

Actions :

Deux semaines d'action prévues : semaines du 17 au 21 juillet et du 23 au 27 octobre 2023.

173

privatisations pour
9 844 visiteurs

SPORT

La compétence sport permet de développer et de gérer des infrastructures sportives de qualité, favorisant l'accès à diverses activités physiques pour tous les habitants. En organisant des événements sportifs et en soutenant les clubs locaux, la CAPG encourage la pratique sportive, renforce la cohésion sociale et contribue au bien-être de la population.



LES SPORTS TERRESTRES

Le service des sports terrestres de la CAPG intervient dans le cadre :

Du sport scolaire

► 1 créneau d'une heure et demie par classe et par semaine, du CP au CM2.

► Écoles concernées : Saint-Cézaire-sur-Siagne, Émile Félix et Le Collet de Gasq de Saint-Vallier-de-Thiery, Spéracèdes, Cabris, Le Tignet, Mistral, Saint-Exupéry, Mirabeau Fragonard de Peymeinade, Auribeau-sur-Siagne, les écoles du Haut-Pays (Séranon, Caille, Valderoure, Escragnolles, Briançonnet).

► 60 créneaux par semaine pour 8 éducateurs.

Activités proposées : balle ovale, handball, tchouckball, orientation, VTT, athlétisme, jeux d'opposition, accrosport, cirque, natation, basket, hockey, ultimate, handball, balle au pied, escrime, escalade, mise en place de cross, sorties ski, olympiades, tournois....

Des accueils de loisirs y compris pour les ados

► Interventions sur les périscolaires du soir et/ou mercredis ;

► Interventions sur chaque période de vacances sur l'extra-scolaire d'activités sportives ;

► Organisation de stages sportifs d'une semaine, sur chaque centre, à chaque période de vacances.

Activités proposées : balle ovale, handball, tchouckball, orientation, VTT, athlétisme, jeux d'opposition, accrosport, cirque, natation, basket, hockey, ultimate, handball, balle au pied, escrime, escalade, sorties ski, olympiades, tournois, golf, kayak, voile, préparation du bigreen, tir à l'arc...

Des séjours

Une équipe d'éducateurs sportifs accompagne les séjours organisés par la direction Jeunesse & Sports avec, en hiver, une dominante ski et en été VTT, escalade, via ferrata...

La compétence sport concerne également :

► La gestion, l'entretien, la création d'équipements culturels et sportifs tels que la piscine Harjès, Altitude 500, Peymeinade et la salle d'escrime ;

► L'intervention des agents du service des sports ;

► Le soutien aux associations d'intérêt communautaire.

> L'école de rugby du Pays de Grasse.

> Le cercle d'escrime du Pays de Grasse.

> Les Dauphins du Pays de Grasse.



Les piscines intercommunales sont essentielles pour favoriser l'apprentissage de la natation et contribuer au bien-être, en garantissant aux habitants un accès égal aux installations nautiques.



PISCINE ALTITUDE 500

Fermée depuis l'été 2023 pour reconstruction, la piscine Altitude 500 nécessitait une réhabilitation complète en raison de l'état de vétusté des équipements existants et du manque d'installations nautiques adaptées aux besoins de la population, des clubs et des visiteurs.

Le projet de réhabilitation participe à la valorisation du territoire, et répond à l'obligation de l'apprentissage de la natation, « le savoir nager », pour les scolaires.

Objectifs

- Ouverture à l'année,
- Performance environnementale et énergétique,
- Optimisation organisationnelle,
- Offre scolaire maximisée (jusqu'à 8 classes en simultané),
- Offre classe bleue pour les écoles du Haut-Pays en lien avec l'espace culturel Altitude 500 voisin (ECA 500),
- Développement des activités aqua sport / aqua détente, de l'offre au public et aux clubs (natation, water-polo, natation synchronisée ...), accueil de compétitions (FFN C50.3.6).

Le projet

- Bassin nordique de 50m x 15m (6 couloirs), chenal d'accès depuis le hall bassins couverts. Profondeur entre 130cm et 250cm.
- Bassin multifonction couvert de 25m x 16m. Profondeur entre 40cm et 180cm sur 3 couloirs / entre 120cm et 180cm sur 3 couloirs.
- Pataugeoire < 30cm de profondeur.
- 733 m² de plages extérieures et gradins.
- 6 vestiaires collectifs. Vestiaires individuels avec 34 cabines, dont 6 familiales /PMR / 360 casiers, espace bébés.
- Espace restauration / terrasse panoramique.

PISCINE DE PEYMEINADE

La fréquentation

- 450 heures scolaires qui correspondent à plus de 6 000 élèves primaires et collèges.
- 700 heures publiques.

Les usagers sont satisfaits de l'équipement (+20% de recettes - propreté des locaux, personnel accueillant).

La piscine accueille les scolaires les mois de juin et septembre pour les écoles de 5 communes (Peymeinade, Le Tignet,

Spéracèdes, Cabris, Saint-Vallier-de-Thiery) qui ont bénéficié de cycles du 16 mai au 6 juillet et du 5 au 30 septembre 2023 les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

La piscine propose également des animations telles que l'aquagym, tests de natation, cours de natation collectifs et individuels, etc.

PISCINE HARJÈS

Elle est ouverte toute l'année et également en période estivale durant les travaux d'Altitude 500.

Elle fonctionne de 7h00 à 22h30 du lundi au vendredi, de 7h00 à 20h30 le samedi et de 8h30 à 13h00 le dimanche.

La fréquentation

Elle accueille gracieusement de nombreux clubs et scolaires tout au long de l'année.

- Scolaires (primaires et secondaires) : 19 250 entrées.
- Clubs sportifs (club de natation compris) : 20 700 entrées.
- UNSS : 850 entrées.
- 3ème âge : 1150 entrées.
- IME : 350 entrées.
- AVF : 470 entrées.
- COS 100 entrées.



UNE AGGLO DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Développement économique
- ▶ Enseignement supérieur
- ▶ Développement touristique
- ▶ Services techniques

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'inscrit dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect de l'environnement.

Que ce soit en matière de développement économique, de formations supérieures ou de valorisation touristique, le Pays de Grasse s'engage dans des stratégies de programmes et de partenariats visant à favoriser le développement des entreprises, attirer les investissements et renforcer l'attractivité de notre territoire.



Etre attractif pour les jeunes et les entreprises

05



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En mutualisant les ressources et les initiatives, la Communauté d'Agglomération cherche à créer un environnement propice à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des entreprises.

GRASSE ENTREPRISES

Grasse Entreprises se positionne comme un facilitateur à disposition des entreprises installées dans les parcs d'activités du Pays de Grasse. L'objectif de ce guichet unique est de simplifier et centraliser leurs démarches et besoins, articulé autour de 3 piliers :

- ▶ Informer.
- ▶ Animer.
- ▶ Accompagner.

INFORMER

▶ **ÉCONEWS** : Newsletter à destination des entreprises du Pays de Grasse pour valoriser les entreprises et partenaires du territoire. 9 éditions envoyées (taux d'ouverture : 27,17% / taux de clics : 6,5 %). Fréquence 1/ mois ou tous les 2 mois.

▶ **FLASHÉCO Développement** : News à destination des entreprises 1/mois ou 2/ mois selon les actualités afin d'informer sur les dernières mesures, aides ou dispositifs. 8 éditions envoyées (taux d'ouverture : 19,73% / taux de clics : 5.63%)

▶ **FLASHÉCO Recrutement** : News à destination des entreprises 1/

mois ou 2/ mois pour proposer des candidatures spontanées à notre réseau. 10 éditions envoyées (taux d'ouverture : 28,95% / taux de clics : 6,62%)

Page linkedin

- ▶ 193 posts.
- ▶ 5869 réactions.
- ▶ 4324 abonnés.

ANIMER

Les Café éco du Président

Visite d'entreprises pour aller à la rencontre des dirigeants. L'occasion de valoriser leurs activités, leurs produits, leurs savoir-faire et leur expertise.

- ▶ Fab Riviera.
- ▶ STPF.
- ▶ Super U Pégomas.
- ▶ ZIP Exhibits.
- ▶ France Schisha.
- ▶ Inspirations cosmétiques.
- ▶ ITBRM.



- ▶ PCW.
- ▶ Emerging IT.
- ▶ Traiteur d'Azur.
- ▶ Azur Linge service.
- ▶ Expressions aromatiques.
- ▶ TNM.

Les Ateliers éco

Réunion d'information sur un format court de 1 heure animée par des partenaires experts sur un sujet précis en lien avec les problématiques identifiées auprès des entreprises.

- ▶ Passeport transition 06.
- ▶ Conjoncture internationale, nationale et régionale de la Banque de France.
- ▶ Le Data management.
- ▶ Lean management.
- ▶ Matinée Eco : Recrutement, LinkedIn, Fracture électronique.
- ▶ L'Open innovation : une opportunité pour tous.
- ▶ L'Industrie 4.0 et ses enjeux.
- ▶ Comment attirer les jeunes vers l'industrie via les réseaux sociaux.
- ▶ Quels indicateurs air climat énergie pour suivre votre performance environnementale ?



Nous coordonnons les efforts locaux pour attirer les investissements, soutenir les entreprises et stimuler l'innovation, favorisant ainsi la croissance économique locale.



Les Salons et Rencontres professionnelles

Participation au Salon des ENTREPRENARIALES, le rendez-vous des dirigeants d'entreprises organisé par l'UPE 06 à l'Allianz Riviera de Nice, le 07 décembre 2023. Plus de 50 rendez-vous avec des partenaires économiques.

Les Rencontres éco

Réunion d'information réunissant plusieurs partenaires experts sur un sujet très dense en lien avec les problématiques identifiées auprès des entreprises.

- ▶ La Marque employeur.
- ▶ La Transition écologique.
- ▶ Les acteurs de la construction en Pays de Grasse – Les Coulisses du BTP.



- ▶ Cyber Sécurité.
- ▶ Communication digitale : tendances et nouveautés 2023.
- ▶ Dispositifs de financement pour les entreprises.

La Semaine Nationale de l'industrie

- ▶ 36 actions.
- ▶ 680 participants sensibilisés en Pays de Grasse (Enseignants, Demandeurs d'emploi, Étudiants,

lycéens et collégiens).

- ▶ 43 entreprises et partenaires économiques mobilisés.

ACCOMPAGNER

Parc d'activités

Travaux d'aménagement réalisés sur les parcs d'activités :

Grasse - Bois de Grasse

- ▶ Sécurisation des sorties PL des entreprises Le Cube Business et IFF.
- ▶ Mise en sécurité de la sortie A avec l'installation de bornes en plastiques.
- ▶ Remise en sécurité de l'aire de repos.
- ▶ Remise en l'état d'une borne en plastique devant L'Atelier du Parfumeur.
- ▶ Pose d'un panneau de signalisation "danger sortie de camions" devant OREDUI - Entrée B.

Grasse - Carré

- ▶ Mise en place de deux ralentisseurs.
- ▶ Réfection de la voirie devant l'entreprise STPF.

Mouans-Sartoux - L'Argile

- ▶ Création de places de stationnement VL sur le parking PL.
- ▶ Mise en place de plusieurs ralentisseurs sur la voie C.

Saint-Vallier-de-Thiey

- ▶ Réfection trottoirs au Pilon.

Travaux de signalétique réalisés sur les parcs d'activités :

Mouans-Sartoux

- ▶ Mise à jour signalétique à l'Argile.
- ▶ Pose de deux totems entrée/sortie au Tiragon.
- ▶ Mise à jour signalétique au Tiragon.

Grasse

- ▶ Mise à jour signalétique à Sainte-Marguerite.

Saint-Vallier-de-Thiey

- ▶ Pose d'un totem d'entrée au Pilon.

La Roquette-sur-Siagne

- ▶ Pose de deux totems entrée/sortie à la Plaine .

Pégomas

- ▶ Mise à jour signalétique à la Fénerie.

Mais aussi :

• Mise en place d'un « **Comité Technique de suivi de l'entretien et de l'aménagement des parcs d'activités du territoire** » : Argile, Hauts de Grasse, Sainte-Marguerite et Saint-Marc.

• **Rencontres sur les parcs d'activités** avec les entreprises, les élus, les partenaires économiques et les techniciens : Argile, Sainte-Marguerite et Hauts de Grasse.

Inventaire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) 2023

Promulguée en 2021, la loi climat et résilience a pour objectif d'accélérer la transition vers un modèle plus écologique et durable. Elle fixe notamment un objectif de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers : le Zéro Artificialisation Nette.

Une des nombreuses mesures décidées consiste en la réalisation d'un inventaire ZAN des Zones d'Activités Economiques (ZAE) par l'autorité compétente. Pour notre territoire, c'est la Communauté d'Agglomération qui exerce cette compétence.

En 2023, la CAPG a donc réalisé cet inventaire sur les 11 parcs

13 cafés Eco
9 ateliers Eco
6 rencontres Eco
27 Newsletters et News envoyées

d'activités dont elle a la charge. Pour ce faire, les propriétaires et les occupants ont été consultés. Cet inventaire a permis de définir un taux de vacance pour chaque ZAE et d'acter plus précisément la très faible disponibilité immobilière à destination des entreprises. Il devra faire l'objet d'une mise à jour au moins tous les 6 ans.

French Fab

La candidature **Territoire d'industrie** pour la phase 2 du programme 2023-2027, portée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) et la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis (CASA), a été labellisée par l'État et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en novembre 2023.

Cette candidature témoigne de la volonté de maintenir et de renforcer la dynamique industrielle des territoires afin de mieux répondre aux enjeux des filières stratégiques locales. La labellisation **Territoires d'industrie** contribue au développement d'initiatives propices à renforcer les secteurs industriels, leurs savoir-faire et les acteurs économiques qui les perpétuent. Cette démarche représente un enjeu clé pour notre économie régionale et constitue un levier de croissance de la France de demain.

Les actions envisagées dans le cadre de la nouvelle programmation s'alignent avec la feuille de route du gouvernement en faveur de la réindustrialisation. Elles portent sur le développement

industriel intégré et la notion d'écosystème ; les transitions et la décarbonation ; l'innovation et les partenariats ; l'emploi et les compétences ; la promotion de l'attractivité territoriale et le foncier économique.

Le projet ambitieux, déroulé sur la durée du programme 2023-2027, est construit en partenariat avec les entreprises et les partenaires économiques du Pays de Grasse.

INNOVAGRASSE / GRASSE BIOTECH

En 2023, InnovaGrasse et Grasse BIOTECH ont consolidé leur programme d'animation et de formation mutualisé afin de renforcer les synergies entre les entrepreneurs des deux structures.

Les Rencontres Entrepreneurs Community (REC)

En 2023, deux Rencontres Entrepreneurs Community (REC) ont été organisées. Ces rendez-vous biannuels ont pour objectif de réunir les dirigeants des entreprises de la Pépinière d'entreprises InnovaGrasse et de l'Hôtel d'entreprises scientifiques Grasse BIOTECH. Le but est d'échanger sur leurs bonnes pratiques, mais également de réaliser du partage de réseau ou de se réunir autour de moments conviviaux dans des lieux atypiques ou originaux.

Cette année, les entrepreneurs se sont rencontrés une première fois en juin au Musée International de la Parfumerie autour du thème de l'intelligence émotionnelle du dirigeant (intervention de Bernard Flavien). La seconde rencontre a eu lieu en décembre au sein de l'entreprise ACRI-ST

pour un temps de bilan et de partage d'expériences entre dirigeants.

Un programme de formation mutualisé

Trois parcours de formation, intégralement pris en charge par la CAPG, ont été offerts aux entrepreneurs :

►Le premier parcours, **Business Pays de Grasse**, a renforcé les compétences des entrepreneurs sur le développement commercial de leur activité.

►Le second parcours, **Leadership**, a permis aux entrepreneurs d'étudier les clés d'une posture de leader.

►Le troisième parcours, composé de quatre modules, était dédié au **développement de compétences RH et management**.

28 entrepreneurs ont bénéficié de ces trois parcours de formation.

En parallèle, de nombreux ateliers et permanences ponctuels organisés en lien avec les partenaires (Ex. : Innov'Alliance, Eurobiomed, Incubateur Provence Côte d'Azur, etc.) ont été proposés aux entrepreneurs ainsi que des événements conviviaux (Ex. : galette des rois, petits-déjeuners, repas de Noël, apéro culturel en partenariat avec le service culture de la CAPG, etc.). Par ailleurs, l'ensemble des hébergés d'InnovaGrasse et de Grasse BIOTECH ont accès à la programmation d'Initiative Terres d'Azur et de Grasse Entreprises (plus d'une centaine d'événements en 2023).

Au-delà des connaissances acquises lors de ces rendez-

vous, ces moments permettent aux entrepreneurs de renforcer leurs liens, de développer une communauté d'entraide entre les deux structures, tout en créant des opportunités business.

Une fréquentation du coworking en forte hausse (InnovaGrasse)

Dans la continuité de l'année 2022, le coworking a enregistré une forte hausse en 2023. Depuis 2022, la fréquentation du coworking a augmenté de 94%, portant à 37 le nombre de coworkers à la fin de l'année 2023.

2 nouvelles entreprises (InnovaGrasse)

Frozmetics a pour ambition de révolutionner le monde de la cosmétique par l'utilisation de la congélation. Leur promesse : restaurer la jeunesse de la peau.

Tokimo est une plateforme de financement participatif spécialisée dans la mise en relation des investisseurs prêtant de l'argent avec intérêt aux porteurs de projets cherchant à financer leurs opérations. Leur objectif : démocratiser l'investissement immobilier au plus grand nombre et devenir l'une des Fintech majeures de la Côte d'Azur.



17 entreprises hébergées et accompagnées
4 865K€ de CA cumulé des entreprises
+150 événements proposés aux entreprises

La Direction du développement économique et touristique assure la gestion de la politique touristique déployée sur les 23 communes, dont la mise en œuvre opérationnelle est exercée par l'Office de tourisme communautaire unique « Pays de Grasse tourisme » en lien avec le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France (CRT).

NOUVEAUTÉ

Un nouveau bureau d'accueil pour recevoir les touristes depuis fin 2023 : un lieu accueillant, spacieux et aéré, idéal pour accueillir les partenaires et prestataires.

FRÉQUENTATION

- ▶ 18 886 visiteurs.
- ▶ 64% Français / 36% étrangers.

Conciergerie

- ▶ 3 208 demandes.

Tourism'n Truck

- ▶ 1 808 visiteurs.
- ▶ 7 opérations sur l'année 2023 :

Fête des Violettes à Tourrettes-sur-Loup, Festival Envie d'Ailleurs à Mouans-Sartoux, Soirée Blanche Ville de Grasse à Cagnes-Sur-Mer, Soirée Côte d'Azur France, Fête du PNR à Saint-Vallier-de-Thiey, Fête de l'Avent à Gars, Marché de Noël du Rouret.

PROMOTION RÉGIONALE

Un partenariat avec Vinci Autoroutes et Avia Station-service, halte autoroutière tous les samedis de l'été à Vidauban

Sud.

- ▶ 306 visiteurs renseignés.
- ▶ 6 opérations sur l'été.

Permanences dans les campings et Résidences de Tourisme du territoire

- ▶ 910 visiteurs renseignés.
- ▶ 32 opérations sur l'été.

Camping de la Paoute, Camping des Mimosas, VV Les Cèdres, Parc des Monges, Camping Saint-Louis.

COMMUNICATION ET PROMOTION

RÉSEAUX SOCIAUX

- ▶ Facebook : 19 635 abonnés (+17%).
- ▶ Instagram : 9 218 followers (+10.7%).

LES ÉDITIONS « 100% »

Toutes les brochures sont réalisées en interne (conception). Au total, 12 versions 100% ont été déclinées en fonction des thématiques (100% dépaysement, 100% nature, 100% Baroudeur, 100% papilles, 100% Jardins...).

SALONS / WORKSHOPS

- ▶ 8 actions sur l'année.
- >16-17 janvier - Workshop Presse « Partir en France » (Paris).
- >14 mars - Workshop Presse Belgique.
- >21-22 mars - Rendez-vous France (Paris).
- >31 mars - 02 avril - ID Week-end (Nice).
- >01-02 avril - Festival Envie d'Ailleurs (Mouans-Sartoux).
- >10-11 juin - Rencontres des sites historiques Grimaldi.
- >05-08 octobre - Roc d'Azur (Fréjus).
- >16-19 novembre - La Montagne ça vous gagne.

ÉDUCTOURS

- ▶ 10 éductours.
- >Partenariat avec le Lycée Paul Augier (Tourisme).
- >Partenariat avec Grasse Campus.
- >Partenariat avec l'IUT Cannes la Bocca.
- >Accueil de délégations (Thaïlande, Chine, Etats-Unis).



Le Pays de Grasse est réputé pour ses parfumeries historiques, ses paysages pittoresques et son patrimoine culturel, attirant des visiteurs du monde entier à la découverte de l'art de la parfumerie et de la beauté de la Côte d'Azur entre mer et montagne.



PRESSE & MÉDIAS – ACTIONS SUR LE TERRAIN

- ▶38 actions de terrain.
- ▶41 aides techniques.
- ▶workshops Presse à Paris et Bruxelles.
- ▶éducateurs CRT Digital contents marketing & Influenceurs.

ANIMATION DE RÉSEAUX

- ▶12 opérations sur l'année :
 - >6 formations Ambassadeurs (66 personnes).
 - >2 petits déjeuners (50 à 70 personnes sur chaque événement).
 - >4 apéritifs rencontres (70 à 100 personnes sur chaque événement).

18 886 visiteurs

1 808 visiteurs Tourism'n Truck

8 salons / workshops

10 éducateurs

38 actions presse sur le terrain

12 opérations d'animation réseaux

19 635 abonnés facebook

9 218 followers Instagram



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grasse Campus est un pôle d'enseignement supérieur et de recherche. Les formations proposées touchent de nombreux domaines (informatique, communication, commerce...), ainsi que les métiers du parfum, des arômes et des cosmétiques. Grasse Campus offre des formations spécialisées et innovantes au cœur de la capitale mondiale du parfum.

INAUGURATION DU PALAIS GRASSE CAMPUS

Le Palais Grasse Campus a été inauguré le 6 février 2023. Avec ses laboratoires d'énergétique, son FabLab, ses laboratoires multimédias et ses deux amphithéâtres, le Palais Grasse Campus se situe à l'épicentre de l'écosystème éducatif du Pays de Grasse.

Dès son ouverture, il a accueilli les étudiants de l'IDRAC Business School et de l'ECAM-EPMI Graduate School of Engineering. La première rentrée de 2023 a permis à 350 étudiants d'évoluer dans un environnement éducatif exceptionnel.

L'OUVERTURE DU WELCOME CENTER

Avec l'ouverture du site du Palais Grasse campus, le Welcome Center a pu être inauguré. Accueillant les acteurs associatifs du territoire, sa mission consiste à orienter et accompagner les étudiants dans leurs démarches.

Le CROUS, la CPAM et la CAF ont pris place au Welcome Center chaque vendredi du 1^{er} trimestre de l'année universitaire 2023-24 dans le cadre du dispositif «Allez Vers». Leurs missions :



accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives au moment de la rentrée universitaire, effectuer un point sur leurs besoins en matière de santé physique et mentale, les orienter vers l'assistante sociale de la résidence du CROUS ou du campus universitaire si d'autres besoins sont exprimés.

LES PARTENAIRES ACADÉMIQUES

Avec 24 partenaires académiques dont 19 adhérents aux services de Grasse Campus, la 4^e édition

de « GRASSE CAMPUS Mode d'Emploi » a eu lieu le 12 février 2023. L'ensemble des chefs d'établissement et directeurs de programmes présents sur le territoire se sont réunis au cours des assises de l'enseignement supérieur du Pays de Grasse.

En 2023, la stratégie de déploiement a été poursuivie avec l'intégration de deux nouveaux établissements au sein de GRASSE CAMPUS : le CNAM, le 5 avril et SUP de COM, le 2 mai 2023.



L'enseignement supérieur est essentiel pour former les futurs professionnels, encourager la recherche scientifique et stimuler l'innovation, contribuant ainsi au développement économique et social du territoire. Avec Grasse Campus, le Pays de Grasse devient une terre de savoir et de transmission.



L'arrivée du CNAM, acteur majeur de l'enseignement supérieur, a d'ores et déjà abouti à l'ouverture à la rentrée 2023 d'une nouvelle licence Commerce, Vente et Marketing Digital proposée par l'ISM Fénelon.

L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL ET L'ESR

Deux conventions tripartites ont été signées au bénéfice d'ECAM-EPMI Graduate School of Engineering et de ses étudiants. Les conventions engagent la grande école d'ingénieurs et GRASSE CAMPUS, avec SUEZ d'une part et EDF de l'autre. Grâce à ce rapprochement acté le 7 juillet 2023, les étudiants ingénieurs auront accès aux installations des deux industriels. Ces grandes entreprises, engagées sur les questions environnementales de la transition énergétique et du développement durable, répondent aux besoins de l'ECAM EPMI qui propose à Grasse un titre d'ingénieur spécialisé en génie énergétique et climatique.

LES ÉVÈNEMENTS ÉTUDIANTS

La 3^e édition de la Spring Party Grasse Campus le 1^{er} avril, la 4^e édition des Grasse Campus Games le 18 octobre et le bal de Noël du 14 décembre 2023 ont permis de réunir les étudiants.

La soirée de clôture du « Mars de l'Égalité Femmes/Hommes en Pays de Grasse », le 3 avril 2023, s'est déroulée à Grasse Campus sur le site du Palais et

a proposé le visionnage d'un film et des échanges avec les partenaires de l'événement : le CNRS, l'Université Côte d'Azur, DEFIE, Une voix pour Elles, tandis qu'une exposition sur la mixité des métiers était proposée aux étudiants du campus.

De nouvelles rencontres ont vu le jour en 2023 : « la Culture s'invite à Grasse Campus » les 10 et 12 octobre, « le Café de l'Engagement étudiant » le 21 novembre et seront maintenues en 2024.

Le site du Palais Grasse Campus accueille les colloques et séminaires organisés par le Cycle de Conférences de Grasse Campus. Les étudiants ont pu assister à la table ronde du 13 septembre sur « Les enjeux de la décarbonation de l'industrie du parfum et des arômes » en présence du PDG d'EDF, Luc REMONT, du président de PRODAROM, Philippe MASSE et du Président de la CAPG, Jérôme VIAUD.

LE LOGEMENT ÉTUDIANT

L'inauguration de la résidence étudiante de l'Îlot Nègre à Grasse, le 8 novembre 2023, réhabilitée par Vilogia en collaboration avec MAES Architectes, ajoute 20 logements dont 8T1, 11T2 et 1 T3 à l'offre existante du parc diffus et aux 8 logements de la résidence Porte-Neuve de Grasse. La ville-centre compte aujourd'hui 28 logements dédiés en sus des offres présentées sur le site web de Grasse Campus.

Le projet Neocampus lancé à l'été 2023 promet l'ouverture de 77 logements supplémentaires sur le site de l'ancienne prison de Grasse, mitoyen du Palais Grasse Campus.

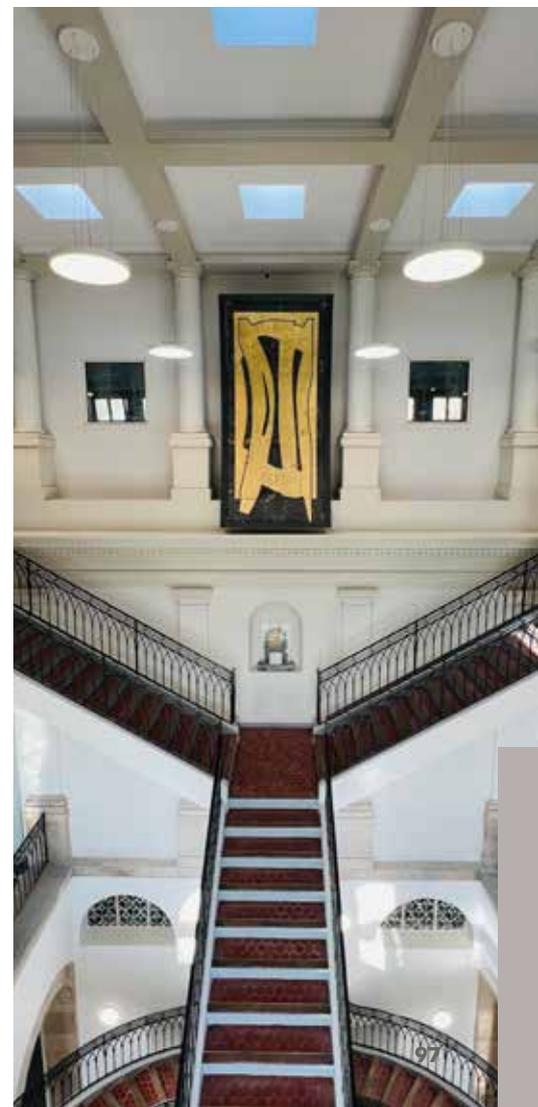
L'INFORMATION

La 3^e édition du livret « Étudier en Pays de Grasse » a été distribuée.

Elle recense l'intégralité des formations proposées. Le livret est actualisé à chaque rentrée et téléchargeable sur le site du campus.

Deux Journées portes ouvertes ont permis aux établissements hôtes de faire découvrir leurs formations et leurs diplômes. L'équipe a participé aux salons étudiants de Studyrama et de L'étudiant à Nice.

Pour aider les étudiants à organiser leur soirée, le site internet de Grasse Campus met à la disposition des étudiants, depuis 2023, un « Livret des manifestations étudiantes » détaillant les règles à respecter et les précautions à prendre pour organiser sereinement une manifestation étudiante dans le respect des textes en vigueur.



5 sites
40 formations
24 établissements
19 conventions
1000 étudiants

La Direction Générale des Services Techniques assure l'entretien, la maintenance et les travaux sur l'ensemble du patrimoine communautaire. La direction s'occupe également du suivi des nouveaux projets de construction ou de réhabilitation sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

La direction des services techniques de la CAPG a été mutualisée avec la direction générale des services techniques de la ville de Grasse au 1^{er} Juillet 2022.

LES CHANTIERS

Siège de la CAPG

Les bâtiments du siège ont subi une redistribution des espaces. Le Développement économique ayant été transféré au bâtiment 24 dans des bureaux refaits à neuf, les services informatique, DRH, culture, sport, CTG ont bénéficié d'espaces supplémentaires.

Une partie des archives a été déplacée dans un espace normé aménagé à la place de l'ancienne bibliothèque du bâtiment 24 bis.

►Montant : 15 000 €TTC.



Sécurisation des bâtiments : 24-24bis-ECSVS-BIOTECH-42

►Montant : 105 000 €TTC.

Théâtre de Grasse

Remplacement du système de ventilation LENOX.

►Montant : 42 000 €TTC.

Remplacement d'une partie du parquet de la scène.

►Montant : 8 500 €TTC.

Mise en peinture des loges.

►Montant : 10 000 €TTC.

Office du Tourisme de Grasse

Nouvel Office du Tourisme.

►Montant : 96 000 €TTC.



Musée International de la Parfumerie à Grasse

Des ouvrants ont été aménagés au niveau de la verrière afin

d'évacuer l'air chaud en période estivale.

►Montant : 19 500 €TTC.



Petite Enfance

Remplacement des revêtements caoutchouteux des espaces extérieurs des crèches Poussinière, Voix Lactée, Lou Galoupin.

►Montant : 43 000 € TTC.



Nous gérons et coordonnons des chantiers d'infrastructures publiques intercommunales. En assurant une planification efficace, l'objectif est de maintenir le patrimoine bâti et les infrastructures essentielles au bon fonctionnement du territoire.



Modification de la cuisine de production en office de réchauffage de la crèche de la Poussinière.

►Montant : 34 000 € TTC.

►Collecte des déchets

Construction de 3 Points d'apport volontaire :

►Grasse Caserne pour un montant de 22 000 € TTC.

►Séranon 12 000€ TTC.

►Collongues 6 700 € TTC.



Maison de la mobilité bâtiment Sillages

La Communauté d'Agglomération a créé sa maison de la mobilité afin de centraliser l'information pour mieux la diffuser et la promouvoir. La maison de la mobilité sera également un point de départ pour aller à la rencontre du public (Mission locale, CCAS, Pôle emploi, associations et entreprises).

►Montant : 506 000 € TTC.



Grasse Campus 1

Depuis la création du service du Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DESR), le campus territorial développe ses sites sur l'ensemble du territoire.

En février 2023, le cinquième site de GRASSE CAMPUS a été mis en service. Cet ancien palais de justice a fait l'objet d'une réhabilitation complète ayant permis de conserver les spécificités patrimoniales du bâtiment tout en autorisant l'équipement moderne d'installations numériques indispensables à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Le site du Palais comporte à ce jour :



- 14 salles d'enseignement.
- 2 amphithéâtres.
- 2 laboratoires multimédias.
- 2 laboratoires d'énergétique.
- 1 fablab.
- 1 espace de restauration.
- 1 Welcome Center.
- 2 BDE.
- 2 salles des professeurs.
- 3 bureaux service DESR.
- 3 bureaux mutualisés Etablissements-Hôtes.
- Montant : 7 800 000 € TTC.

Sport

Rénovation intégrale du stade de rugby de la Bastide

Dépose de l'ancien gazon synthétique. Reprofilage de la plateforme, renforcement du drainage, mise en place d'une sous-couche de souplesse, mise en place d'un gazon synthétique haute performance, garnissage en rafle de maïs, reprise de l'arrosage, des circulations périphériques.

►Montant : 880 000 € TTC.



Voirie

Travaux en lien avec le service collecte

►Renforcement de la chaussée et reprise du tapis de la voirie d'accès au CTI de Valderoure : 53 000 € TTC co-financement 40% CAPG / 40% SMED / 20% Commune de Valderoure.

Travaux en lien avec le service déplacement : Arrêts de bus

►Construction du double arrêt de bus du 11 novembre à Grasse : 128 000 € TTC.

►Mise aux normes du quai bus de l'avenue de Thiers à Grasse : 10 360 € TTC.

►Mise aux normes quai bus à Pégomas : 9991 €.

►Déplacement et mise aux normes et sécurisation de deux arrêts de bus à Mouans-Sartoux.

Travaux dans les Zones d'Activités en lien avec le service développement économique.

- ▶Réfection partielle du dallage ZA Roure à Grasse : 23 100 € TTC.
- ▶Fin de travaux de requalification de la voie B de l'Argile à Mouans-Sartoux : 11 918 € TTC.
- ▶Mise en place de 8 coussins berlinois pour sécurisation vitesse voie B de l'Argile à Mouans-Sartoux : 11 959 €.
- ▶Création d'un plateau ralentisseur aux Bois de Grasse : 8 300 € TTC.
- ▶Sécurisation de l'entrée A de la ZA aux Bois de Grasse par la mise en place d'une signalisation spécifique 10 340 €.
- ▶Sécurisation vitesse à la Marigarde à Grasse. Mise en place de ralentisseurs et coussins berlinois : 17 712 € TTC.
- ▶Renforcement de chaussée à la Marigarde : 16 900 € TTC.
- ▶Diverses études en sous-traitance BE extérieur pour opération de travaux 2024 sur l'ensemble des ZA : 22 440 €.



LIAISON URBAINE PONTET - LA ROQUE

Sollicitée par la régie des Parkings Grassois, la DGST a pris en charge la maîtrise d'ouvrage

déléguée d'un projet s'inscrivant dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain de Grasse. Il comprend la mise en accessibilité PMR de différents niveaux du parking *la Roque*, via la réalisation d'un ascenseur urbain qui sera également destiné à fluidifier la circulation des usagers entre la traverse Font Laugière et le Boulevard Gambetta, aujourd'hui séparés par 30m de dénivelé. L'ajout d'une passerelle enjambant le boulevard Gambetta et connectée à l'ascenseur urbain, vitré en partie haute, permettra de rallier directement la place du Pontet, soit un franchissement de 40m de dénivelé.

Cette opération globale de revalorisation de l'Entrée « Pontet – La Roque » est soumise aux règles d'urbanisme édictées par le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) de la ville de Grasse et, à ce titre, doit recevoir l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Cette entrée Est du cœur de ville de Grasse nécessite en effet une requalification pour améliorer sa fonctionnalité, sa sécurité, son esthétisme et contribuer à rendre plus accessible et plus attractif le centre de la cité.

En mars 2023, l'équipe de Maîtrise d'œuvre a donc été recrutée par le biais d'un appel d'offres. En complément, ce projet qui bénéficie de soutiens financiers



départementaux et régionaux s'inscrit également dans la démarche vertueuse des Quartiers Durables Méditerranéens. La présentation à la commission QDM a eu lieu le 29 novembre 2023 : le projet a reçu un accueil favorable et une reconnaissance niveau bronze pour la phase « conception ». Le lancement des marchés de travaux est prévu en 2024 et la durée estimée des travaux est de 12 mois sous réserve d'investigations complémentaires concernant l'amiante et la nature du sol, pour un budget estimatif de 2 millions d'euros.

CIAPH

Issue de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la CIAPH a pour ambition de promouvoir un changement de regard et de comportement de la société pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap. La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées de la CAPG a été créée par délibération du 11 février 2021 et détient les attributions suivantes :

- ▶Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant et des transports ;
- ▶Établir un rapport annuel présenté en conseil de communauté ;
- ▶Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- ▶Instruire les projets d'agendas d'accessibilité programmée ainsi

que les documents de suivi et les attestations d'achèvement de travaux concernant les ERP situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

►Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles.

Dans un souci de représentativité, mais également dans le but de garantir une efficacité de fonctionnement de la commission, la CIAPH est composée de 3 collèges listés ci-après :

►Représentants élus de la Communauté d'Agglomération.

►Représentants des associations de personnes handicapées pour tous les types de handicaps ou des personnes âgées.

►Représentants d'usagers de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Cette commission s'est réunie le 31 octobre 2023 au siège de la CAPG afin de faire un point sur l'état d'avancement de l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) de la CAPG et travailler sur des cas concrets de mise en accessibilité des 3 bâtiments du siège accueillant du public (bandes podotactiles, contremarches, toilettes PMR, places de parking, etc.), et définir les grandes orientations des travaux à mener.

Pour mémoire, l'ADAP de la CAPG, qui concerne 24 sites distincts, a été déposé le 27 décembre 2018 pour une durée de 9 ans et un total de 197 actions à réaliser pour environ 1.125 million d'€ de travaux d'aménagement. À ce jour, 66 d'entre elles ont été réalisées, dont par exemple la création sur mesure de plus de 40 mètres linéaires de garde-



corps sur les cheminements et de franchissement des fossés et escaliers aux Jardins du Musée International de la Parfumerie, ou encore la mise en œuvre de près de 300 mètres linéaires de bandes podotactiles et bandes de guidage.

Par ailleurs, dans la mesure où la CAPG s'est engagée sur une rénovation totale du site de la Piscine Altitude 500 d'ici 2026, laquelle comprendra une « Mise aux normes actuelles de l'équipement (accessibilité PMR notamment) », les 31 actions de mise en accessibilité concernant ce site ont été retirées de l'ADAP.

LE BUDGET DU SERVICE

En 2023, la Direction Générale des Services Techniques mutualisée a disposé d'un budget de 6 547 858 € répartis comme suit. Ce budget aura été consommé à près de 90%, en nette augmentation par rapport aux exercices précédents.

Budget voté 2023	
Fonctionnement	645 465 €
Investissement	5 902 393.38€
Total voté	6 547 858.38€





Conception : Service communication CAPG - Photos ©CAPG - Adobestock / Isabelle Fabre - Impression Art et Sens - 2024

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

57, avenue Pierre Séward - 06130 Grasse



WWW.PAYSDEGRASSE.FR